Déterminants et indicateurs de santé

en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Cantons, territoires de santé, collectivités d'Outre-mer, région

Déterminants et indicateurs de santé
en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Etude réalisée par Sandrine Pitot sous la supervision de Vanessa Cornély, directrice de l'ORSaG.

Rédaction du rapport d'étude
Analyse des cartographies
Analyse des résultats de la typologie
Calcul d'indicateurs

- **Sandrine Pitot**, démographe (ORSaG)

Réalisation des cartographies
Analyse en composantes multiples, classification hiérarchique et premières interprétations

- **Franck Géniteau**, géographe de santé (ORS Centre)
- **Claire Guillouet**, statisticienne (ORS Centre)

Mise à disposition des indicateurs, renseignements méthodologiques

- **Sandra Boime**, **Frédéric Imbert** (ORS Alsace, ORSAL)
- **Alain Trugeon**, (ORS Picardie, OR2S)
- **François Michelot**, (FNORS)
- **Régine Machecler**, (Caisse générale de sécurité sociale de Guadeloupe)

Mise à disposition des fonds de carte

- **Anne Ducamp**, OR2S

Relecture

- **Delile Diman**, statisticienne retraitée, membre du Conseil scientifique de l'ORSaG
- **Max Théodore**, médecin de santé publique retraité, Président de l'ORSaG

L'ORSaG adresse ses remerciements à la FNORS, l'OR2S, l'ORSAL et particulièrement à la directrice de l'ORS Centre, **Céline Leclerc** et à ses collaborateurs pour leur précieux concours dans la réalisation de cette production.
Des séances de travail avec **Florelle Bradamantis** (responsable du Pôle de santé publique de l'ARS) et **Jean-Pierre Laguerre** (responsable du Pôle Stratégie de l'ARS) ont ponctué et accompagné la réalisation de cette production.
Ce travail a été commandé et financé par l'Agence de Santé de Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Citation recommandée :
Pitot S, Cornély V. Déterminants et indicateurs de santé en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Basse-Terre ; 2011, 154 p.

AVANT-PROPOS

*La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires stipule que l'**Agence de Santé de Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin**, met en œuvre la **politique de santé publique** à l'échelle de son(ses) territoire(s) d'action. Elle s'appuie en tant que de besoin sur les observatoires régionaux de la santé.*

*Le **Projet Régional de Santé** est un outil de planification que l'agence doit élaborer et mettre en œuvre en concertation avec les partenaires territoriaux : associations ; représentants d'usagers ; personnalités qualifiées ; offreurs de service de santé ; acteurs de la prévention, du médico-social et de l'hospitalisation ; collectivités locales ; services de l'Etat.*

*Précédé d'un **Plan Stratégique Régional de Santé (PSRS)** fixant les orientations prioritaires de la politique régionale de santé pour 5 ans, le Projet Régional de Santé (PRS) se décline en **3 schémas, prévention, organisation des soins et organisation médico-sociale**, qui précisent les objectifs opérationnels découlant des priorités. L'adoption de programmes d'action pour chaque schéma est la dernière phase qui permet la mise en œuvre.*

L'élaboration du PRS n'est possible qu'en décrivant la santé de la population à partir d'indicateurs socio-sanitaires observés au sein des territoires de santé, en mettant en regard l'état des lieux de l'offre, donc, en fondant la démarche sur un diagnostic partagé de la situation existante.

*J'ai confié à l'**ORSaG** la mission d'observation de la situation sanitaire et sociale au travers de trois grandes rubriques : la population et ses conditions de vie ; l'offre de santé; la mortalité. La présente étude a fait l'objet depuis le début de l'année d'échanges continus et réguliers avec les **instances partenariales** que sont la Conférence de la Santé et de l'Autonomie, les trois Conférences de Territoire et s'enrichira de leurs travaux.*

Mais la connaissance sur laquelle se bâtit la politique régionale de santé suppose d'actualiser et d'étendre sans cesse le champ des études et recherches avec le concours et l'appui de tous ceux qui produisent ou détiennent des informations. Qu'ils soient remerciés de leur aide.

Mireille WILLAUME

Directrice Générale de l'Agence de Santé

de Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin

Les caractéristiques sociales et sanitaires de la Guadeloupe et plus généralement des régions françaises d'Amérique et de la Réunion les distinguent de l'ensemble du territoire hexagonal. Ce constat fait et par commodité, l'intérêt des décideurs pour les indicateurs de ces territoires se restreignait à l'échelle régionale voire à des échelles géographiques hybrides Antilles-Guyane ou DOM (départements d'outre-mer).

Inscrite dans la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients à la santé et aux territoires du 21 juillet 2009, la création des agences régionales de santé invite à repenser la politique régionale de santé. En effet, cette politique doit être menée et priorisée en adéquation avec les réalités du terrain par une approche territorialisée. Aussi, le décret n°2010-514 du 18 mai 2010 prévoit un plan stratégique régional de santé, entre autres éléments constitutifs du projet régional de santé, comportant notamment une évaluation des besoins de santé tenant compte de la situation démographique, de l'état de santé de la population, des inégalités sociales et territoriales de santé.

L'Observatoire régional de santé de la Guadeloupe (ORSaG) a été sollicité par l'Agence de santé pour contribuer à la réalisation d'un diagnostic partagé de santé en Guadeloupe et dans les collectivités d'outre-mer (Com) de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

L'ORSaG a bénéficié de la force du réseau des Observatoires régionaux de la santé (ORS) et du soutien de la Fédération nationale des ORS (FNORS) pour répondre à cette commande dans des délais courts. En effet, à la même période était finalisée la seconde édition du livre « Inégalités socio-sanitaires en France » de la FNORS. Gage de sa qualité, ce document reprend pour la Guadeloupe, les indicateurs disponibles pour les 3 261 cantons. Le choix des indicateurs a fait l'objet d'arbitrages tenant compte de l'expertise nationale des producteurs de données. Pour ce qui concerne le niveau territorial c'est le canton « plus petit échelon géographique d'observation pertinent » qui a été retenu. Au cours de la recherche d'un diagnostic partagé, l'absence ou la présence de certains indicateurs pourra bien sûr, être discutée ou déplorée. Je voudrais simplement rappeler que ce travail réalisé dans un court délai ne pouvait intégrer que les données validées disponibles. Je profite de l'occasion pour solliciter la collaboration des producteurs de données afin que la nouvelle édition de ce document, qui s'impose, puisse s'enrichir des productions de leur service.

Néanmoins, ce document est novateur par son approche infrarégionale des caractéristiques démographiques sociales et sanitaires. Il est composé d'une succession de photographies cantonales de la Guadeloupe à travers une cinquantaine d'indicateurs. Enfin, l'application de la statistique a permis des synthèses en regroupant les cantons présentant le plus de points communs entre eux, mettant en lumière l'hétérogénéité des réalités de notre population. Une autre qualité de ce travail est la possibilité de comparer objectivement la situation de la Guadeloupe à celle de la France entière sur les mêmes périodes et pour les mêmes indicateurs.

Enfin, je remercie l'équipe de l'ORSaG pour la qualité du travail fourni en respectant les délais, malgré des conditions difficiles.

Dr Max Théodore

Président de l'ORSaG

Sommaire

AVANT-PROPOS 3

INTRODUCTION 7

1ERE PARTIE : POPULATION ET CONDITIONS DE VIE 10

POPULATION 11
DENSITE DE POPULATION 11
POPULATION JEUNE 13
POPULATION AGEE 15
INDICE DE GRAND VIEILLISSEMENT 17
NATALITE 19
TAUX DE NATALITE 19
INDICE CONJONCTUREL DE FECONDITE 21
FECONDITE DES JEUNES FEMMES DE 12-17 ANS 23
FECONDITE DES FEMMES DE 40 A 54 ANS 25
PERSONNES ADULTES ISOLEES 27
PERSONNES DE 25-59 ANS VIVANT SEULES 27
PERSONNES DE 75 ANS OU PLUS VIVANT SEULES 29
FAMILLES MONOPARENTALES 31
GROUPES SOCIOPROFESSIONNELS 33
AGRICULTEURS EXPLOITANTS 33
OUVRIERS 35
EMPLOYES 37
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES 39
REVENUS FISCAUX 41
REVENU MOYEN ANNUEL PAR FOYER FISCAL 41
FOYERS FISCAUX NON IMPOSES 43
REVENUS MOYENS ANNUELS PAR FOYER FISCAL NON IMPOSE 45
FRAGILITE PROFESSIONNELLE 47
CHOMAGE 47
EMPLOI PRECAIRE 49
INACTIFS 51
RAPPORT DE DEPENDANCE 53
ENFANTS VIVANT DANS UNE FAMILLE SANS ACTIF OCCUPE 55
JEUNES NON DIPLOMES 57
PRESTATIONS SOCIALES ET MINIMA SOCIAUX 59
ENSEMBLE DES ALLOCATIONS 59
ALLOCATAIRES DEPENDANT DE 50 % A 100 % DES PRESTATIONS 61
REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI) 63
ALLOCATION PARENT ISOLE (API) ET MONOPARENTALITE 65
ALLOCATION PARENT ISOLE (API) ET FEMMES AGEES DE 15 A 49 ANS 67
ALLOCATION D'EDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPE (AEEH) 69
ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPES (AAH) 71
LOGEMENT 73
DENSITE DE LOGEMENTS SOCIAUX 73

RESIDENCES PRINCIPALES SANS CONFORT 75
ALLOCATIONS LOGEMENT 77
TYPOLOGIE « POPULATION ET CONDITIONS DE VIE » (HORS SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHELEMY) 79

2EME PARTIE : OFFRE DE SOINS 82

MEDECINS GENERALISTES LIBERAUX 83
DENSITE DE MEDECINS GENERALISTES LIBERAUX 83
DEPLACEMENTS POUR CONSULTER UN MEDECIN GENERALISTE 85
AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX 87
DENSITE D'INFIRMIERS LIBERAUX 87
DENSITE DE MASSEURS-KINESITHERAPEUTES LIBERAUX 89

3EME PARTIE : MORTALITE 92

CONSTAT GENERAL 93
MORTALITE GENERALE 93
MORTALITE DES MOINS DE 65 ANS 96
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE 98
MORTALITE PAR MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE 98
MORTALITE PAR MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE DES MOINS DE 65 ANS 100
MORTALITE PAR MALADIES VASCULAIRES CEREBRALES 102
MORTALITE PAR CARDIOPATHIES ISCHEMIQUES 104
CANCERS 106
MORTALITE PAR CANCERS 106
MORTALITE PAR CANCERS DES MOINS DE 65 ANS 108
MORTALITE PAR CANCER DU COLON-RECTUM 110
MORTALITE PAR CANCER DU SEIN 112
MORTALITE PAR CANCER DES VOIES AERO-DIGESTIVES SUPERIEURES 114
MORTALITE PAR CANCER DE LA TRACHEE, DES BRONCHES ET DU POUMON 116
MORTS VIOLENTES 118
MORTALITE PAR CAUSES EXTERIEURES DE TRAUMATISMES ET EMPOISONNEMENTS 118
MORTALITE PAR CAUSES EXTERIEURES DE TRAUMATISMES ET EMPOISONNEMENTS DES MOINS DE 65 ANS 120
MORTALITE PAR ACCIDENT DE LA CIRCULATION 122
MORTALITE PAR SUICIDE 124
AUTRES CAUSES DE DECES 126
MORTALITE PAR PATHOLOGIES LIEES A L'ALCOOL 126
MORTALITE PAR MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE 128
MORTALITE PAR MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES 130
TYPOLOGIE « MORTALITE » (HORS SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHELEMY) 132

4EME PARTIE : LA GUADELOUPE EN 3 CLASSES 136

TYPOLOGIE DE L'ENSEMBLE DES INDICATEURS (HORS SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHELEMY) 137

BIBLIOGRAPHIE 140

ANNEXES 141

ANNEXE 1 : LISTE DES INDICATEURS 141
ANNEXE 2 : EFFECTIFS DE POPULATION 147

Introduction

A travers l'analyse de 57 indicateurs, cet ouvrage a pour objectifs de mettre en évidence la diversité des situations sanitaires et sociales au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et d'appuyer les politiques de réductions des inégalités territoriales.

Trois grandes thématiques ont été abordées : la population et les conditions de vie, l'offre de soins, et la mortalité. Chaque thématique est scindée en sous-parties regroupant des indicateurs de référence. Ces indicateurs ont été cartographiés à l'échelle du canton-ou-ville[1] ou des deux collectivités d'Outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy (Com) car c'est le découpage le plus fin permettant d'obtenir des tailles de population assurant la pertinence statistique de l'ensemble des indicateurs. Ainsi, 26 cantons-ou-villes et 2 Com sont étudiés. Par ailleurs, trois territoires de santé regroupant les cantons-ou-villes ou les Com sont représentés sur les cartographies : territoire Centre, territoire Sud Basse-Terre et territoire Iles du nord. Ils ont été déterminés par l'Agence régionale de santé sur la base des résultats d'une analyse territoriale réalisée en 2010.

Chaque cartographie est accompagnée d'un commentaire comparant dans un premier temps, la situation de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy à celle de la France hexagonale. Dans un second temps, il met en lumière les inégalités au sein de la Guadeloupe ou plus largement, si les données de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy sont disponibles, au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy[2]. Enfin, des comparaisons sont effectuées à l'échelle des trois territoires de santé.

En effet, les indicateurs obtenus pour les canton-ou-villes de Guadeloupe ne sont pas toujours disponibles pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Dans ce cas, la mention "ND" (Non disponible) est indiquée sur les cartes, à proximité du territoire concerné.

[1] C'est un zonage Insee qui regroupe une ou plusieurs communes entières. Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton.

[2] Depuis la promulgation de la loi du 21 février 2007, Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont deux Collectivités d'outre-mer et ne font donc plus partie de la région Guadeloupe. Cependant, la responsabilité de la politique de santé de ces trois territoires a été confiée à une seule et même Agence régionale de santé : l'Agence de santé de Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Découpage géographique

Territoires de santé	Communes ou regroupements de communes / Cantons-ou-villes	Communes
Territoire Centre (territoire 1)	Anse-Bertrand/Port-Louis	Anse-Bertrand
		Port-Louis
	Baie-Mahault	Baie-Mahault
	Capesterre-de-Marie-Galante	Capesterre-de-Marie-Galante
	Deshaies/Sainte-Rose	Deshaies
		Sainte-Rose
	Goyave/Petit-Bourg	Goyave
		Petit-Bourg
	Grand-Bourg	Grand-Bourg
	La Désirade	La Désirade
	Lamentin	Lamentin
	Le Gosier	Le Gosier
	Le Moule	Le Moule
	Les Abymes	Les Abymes
	Morne-à-l'Eau	Morne-à-l'Eau
	Petit-Canal	Petit-Canal
	Pointe-à-Pitre	Pointe-à-Pitre
	Pointe-Noire	Pointe-Noire
	Sainte-Anne	Sainte-Anne
	Saint-François	Saint-François
	Saint-Louis	Saint-Louis
Territoire Sud Basse-Terre (territoire 2)	Baillif/Vieux-Habitants	Baillif
		Vieux-Habitants
	Basse-Terre	Basse-Terre
	Bouillante	Bouillante
	Capesterre-Belle-Eau	Capesterre-Belle-Eau
	Gourbeyre	Gourbeyre
	Saint-Claude	Saint-Claude
	Terre-de-Haut/Terre-de-Bas	Terre-de-Bas
		Terre-de-Haut
	Trois-Rivières/Vieux-Fort	Trois-Rivières
		Vieux-Fort
Territoire Iles du nord (territoire 3)	-	Saint-Barthélemy
	-	Saint-Martin

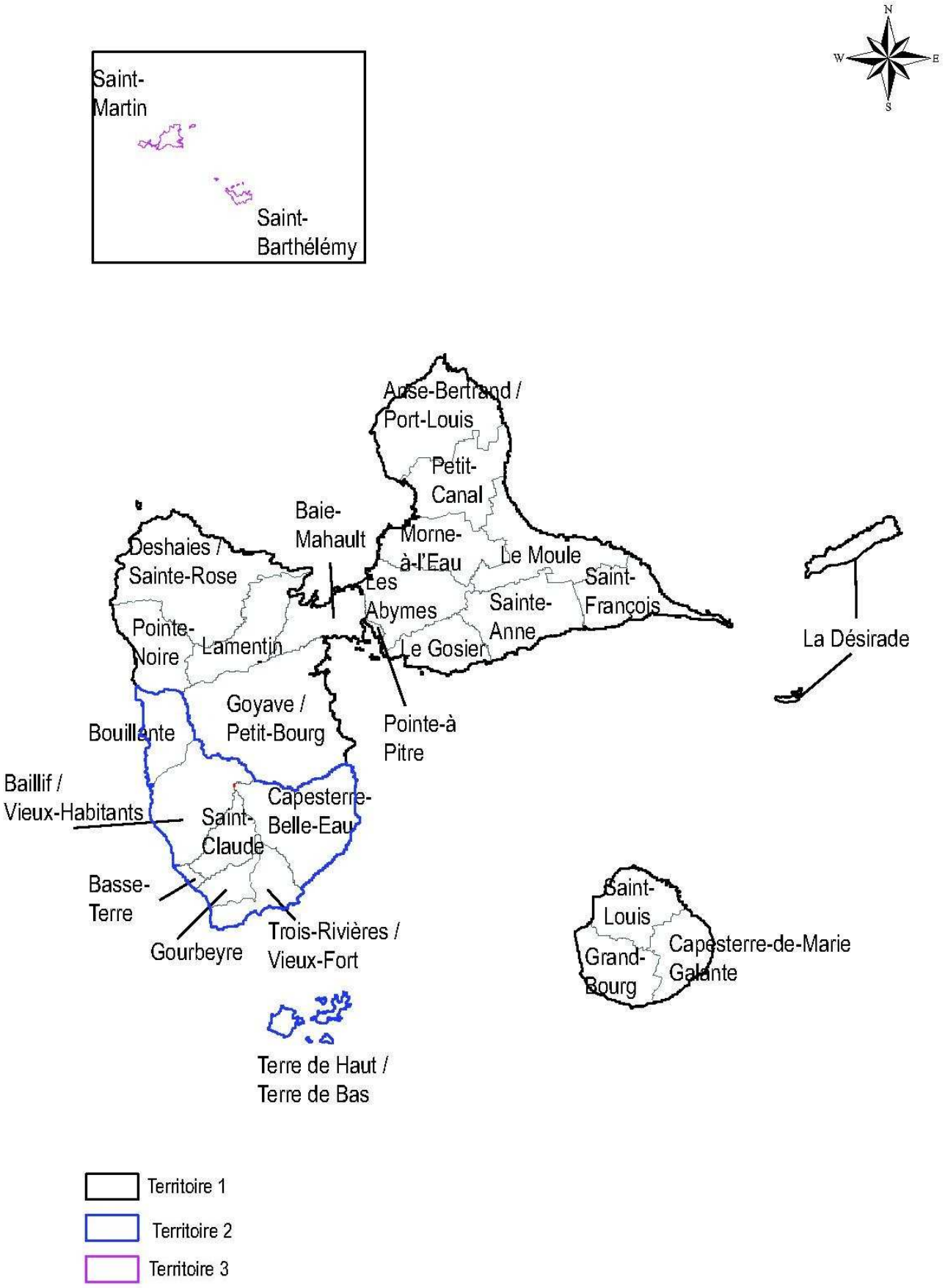
Saint-Martin
Saint-Barthélémy
N
W
E
S
Anse-Bertrand / Port-Louis
Petit-Canal
Baie-Mahault
Morne-à-l'Eau
Le Moule
Deshaies / Sainte-Rose
Les Abymes
Saint-François
Sainte-Anne
Pointe-Noire
Lamentin
Le Gosier
La Désirade
Goyave / Petit-Bourg
Pointe-à Pitre
Bouillante
Baillif / Vieux-Habitants
Capesterre-Belle-Eau
Saint-Claude
Basse-Terre
Gourbeyre
Trois-Rivières / Vieux-Fort
Saint-Louis
Capesterre-de-Marie Galante
Grand-Bourg
Terre de Haut / Terre de Bas
Territoire 1
Territoire 2
Territoire 3

1ère partie : Population et conditions de vie

Population

Densité de population

En 2006, 400 736 habitants ont été recensés en Guadeloupe, 35 263 à Saint-Martin et 8 256 à Saint-Barthélemy. La Guadeloupe compte en moyenne 245,7 habitants par km², soit environ deux fois plus qu'en France hexagonale (111,6 habitants/km²). Elle présente la 5ème densité la plus élevée des régions françaises. A Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la densité est nettement supérieure à la moyenne hexagonale (665,3 et 393,1).

La densité de population au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy varie fortement de 49,1 habitants/km² à Saint-Louis à 6105,0 à Pointe-à-Pitre.

Les communes les moins peuplées sont situées dans le nord et le centre de la Basse-Terre, dans le nord de la Grande-Terre et dans les Iles du sud, hormis les Saintes.

La densité de population est élevée dans les communes abritant la Préfecture (Basse-Terre) et la sous-préfecture (Pointe-à-Pitre). Elle est également importante dans les communes voisines. Ainsi, on compte un grand nombre d'habitants au km² à Basse-Terre mais également à Saint-Claude et Gourbeyre. Autour de Pointe-à-Pitre, la zone de densité élevée s'étend de Baie-Mahault à Sainte-Anne. Les deux Iles du Nord présentent également une forte densité.

Le territoire 3 de santé se distingue par sa forte concentration de population. On y compte 588,1 habitants/km² contre moins de 250,0 dans les deux autres territoires de santé.

Densité de population

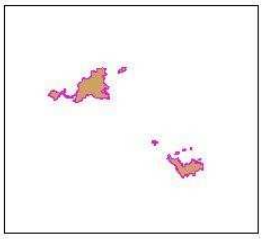

Densité Guadeloupe : 245,7

Densité Territoire 1 : 245,2

Densité Territoire 2 : 249,6

Densité Territoire 3 : 588,1

Densité France hexagonale : 111,6

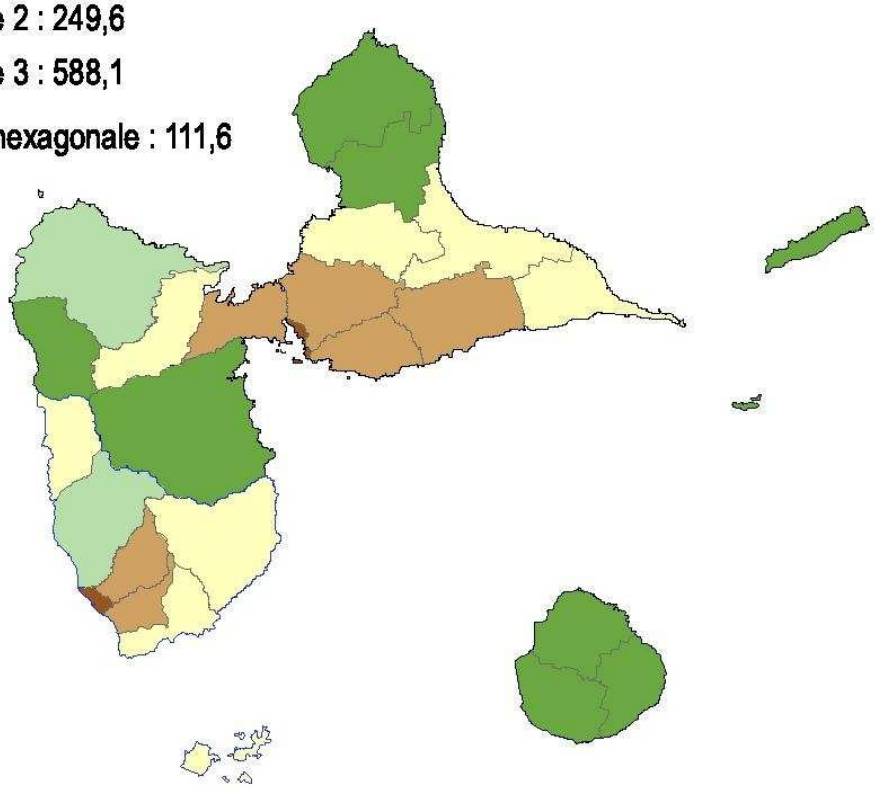

Nombre d'habitants au km² en 2006

- 49,1 - 155,5
- 155,5 - 170,9
- 170,9 - 277,4
- 277,4 - 1013,6
- 1013,6 - 6105,0
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Population

Population jeune

En 2006, en Guadeloupe, les personnes âgées de moins de 25 ans représentent 36,2 % de l'ensemble de la population, soit plus qu'en France hexagonale (31,2 %). Cette proportion qui est beaucoup plus importante à Saint-Martin (42,4 %), est plus faible à Saint-Barthélemy (27,6 %).

Dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la part de jeunes fluctue de 26,8 % au Saintes à 42,4 % à Saint-Martin.

La présence de personnes âgées de moins de 25 ans est particulièrement marquée aux Abymes, à Baie-Mahault et à Saint-Martin. Elles l'est moins dans l'ensemble des Iles du sud ainsi qu'à Trois-Rivières/Vieux-Fort.

Le territoire 3 de santé se distingue par sa forte présence de jeunes. On y compte 39,6 % de personnes âgées de moins de 25 ans contre 36,7 % dans le territoire 1 et 34,5 % dans le territoire 2.

Population jeune

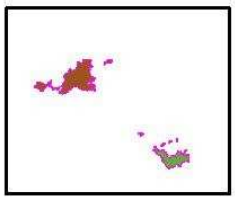

Taux Guadeloupe : 36,2
Taux Territoire 1 : 36,7
Taux Territoire 2 : 34,5
Taux Territoire 3 : 39,6
Taux France hexagonale : 31,2

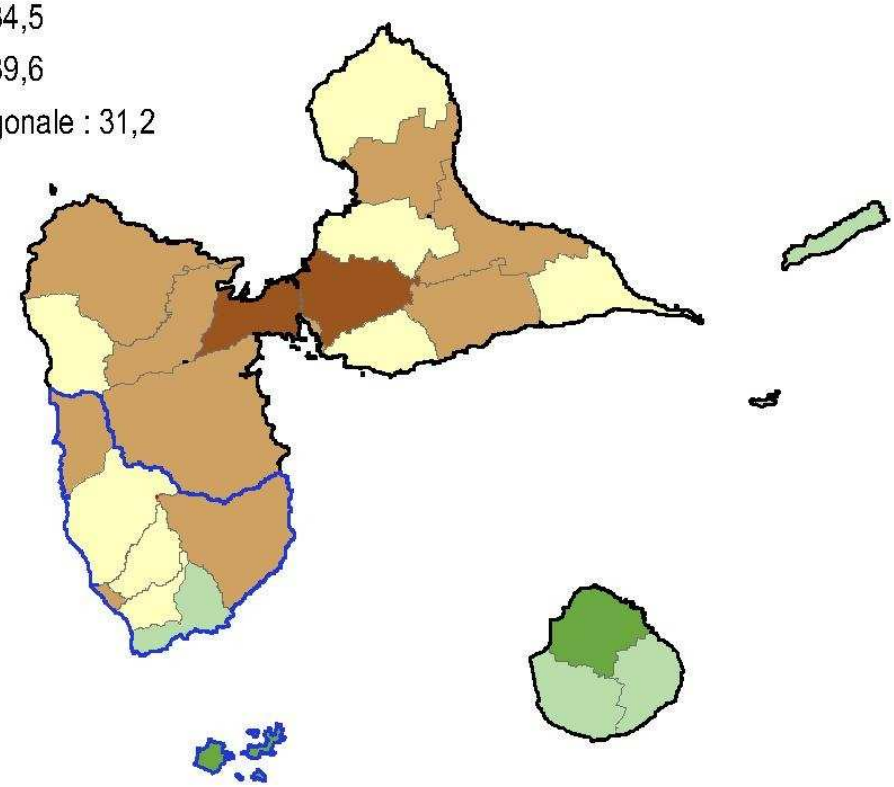

Nombre de personnes de moins de 25 ans pour 100 personnes en 2006

- 26,9 - 28,8
- 28,8 - 32,2
- 32,2 - 35,3
- 35,3 - 37,3
- 37,4 - 42,4
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Insee (RP 2006) -
Exploitation ORS Guadeloupe

Population

Population âgée

En 2006, en Guadeloupe, les personnes âgées de 75 ans ou plus représentent 5,5 % de l'ensemble de la population, soit moins qu'en France hexagonale (8,3 %). La région affiche la 3ème proportion la moins élevée des régions françaises. A Saint-Martin et Saint-Barthélemy, elle est beaucoup plus faible que la moyenne hexagonale : respectivement 1,6 % et 3,7 %.

Dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la part de personnes de 75 ans ou plus s'étend de 1,6 % à Saint-Martin à 9,6 % à Saint-Louis.

La présence de personnes âgées de 75 ans ou plus est marquée dans les communes de la côte sous le vent, de Pointe-Noire à Trois-Rivières/Vieux-Fort. Elle l'est également au nord de la Grande-Terre (Anse-Bertrand/Port-Louis, Morne-à-l'Eau, Le Moule), dans deux des trois Iles du sud (La Désirade et Marie-Galante) et à Pointe-à-Pitre.

Les communes de Baie-Mahault et la Com de Saint-Martin présentent les proportions de personnes âgées d'au moins 75 ans les plus faibles de l'espace de santé.

Le territoire 3 de santé se distingue par sa faible présence de personnes âgées. On y compte 2,0 % de personnes âgées de 75 ans ou plus contre 5,2 % dans le territoire 1 et 6,5 % dans le territoire 2.

Population âgée

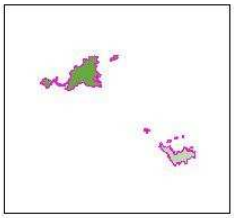

Taux Guadeloupe : 5,5

Taux Territoire 1 : 5,2

Taux Territoire 2 : 6,5

Taux Territoire 3 : 2,0

Taux France hexagonale : 8,3

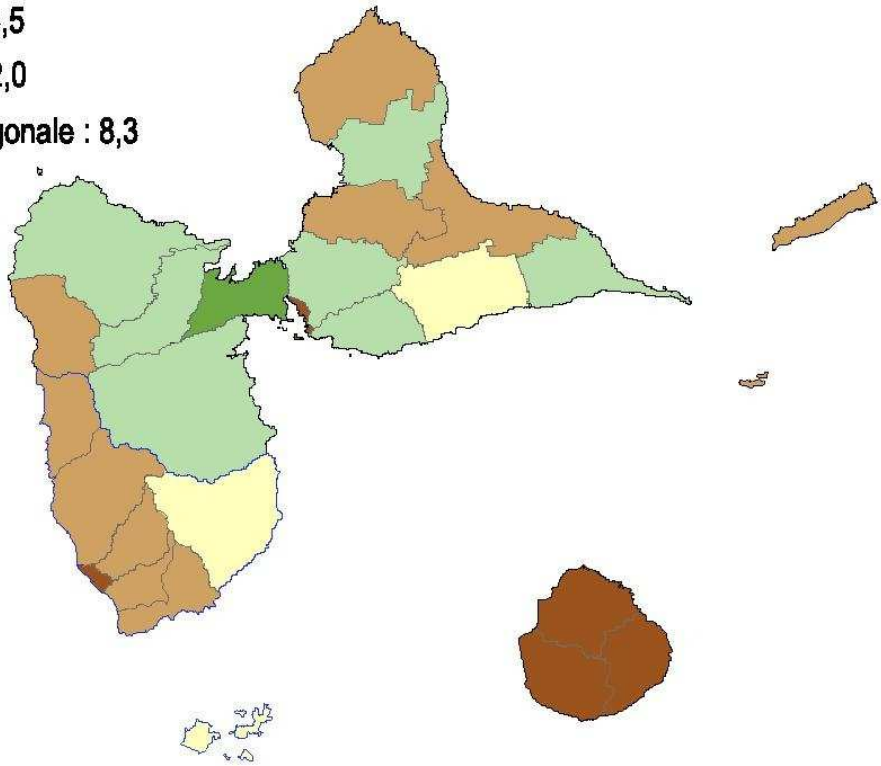

Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus pour 100 personnes en 2006

- 1,6 - 2,3
- 2,3 - 5,1
- 5,1 - 5,9
- 5,9 - 7,2
- 7,2 - 9,6
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) -
Exploitation ORS Guadeloupe

Population

Indice de grand vieillissement

En 2006, en Guadeloupe, on compte 48,4 personnes âgées de 80 ans ou plus pour 100 individus âgés de 65 à 79 ans. Les personnes très âgées sont moins représentées qu'en France hexagonale où l'indice de grand vieillissement atteint 57,3 %. A Saint-Martin et Saint-Barthélemy, cet indice est largement inférieur au niveau hexagonal : 25,4 % et 30,9 %.

Dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, l'indice de grand vieillissement varie de 25,4 % à Saint-Martin à 72,1 % à Basse-Terre.

L'indice est particulièrement élevé dans cinq communes : Basse-Terre, Lamentin, Pointe-à-Pitre, Saint-Louis et Grand-Bourg.

Il est beaucoup plus faible à Baie-Mahault, le Gosier, Saint-François, La Désirade, les Saintes et dans les Iles du nord.

Les personnes très âgées sont beaucoup moins représentées dans le territoire de santé 3 que dans les deux autres territoires. Ainsi, on recense 27,1 personnes de plus de 80 ans pour 100 individus âgés de 65 à 79 ans dans le territoire 3 contre 48,0 dans le territoire 1 et 49,8 dans le territoire 2.

Indice de grand vieillissement

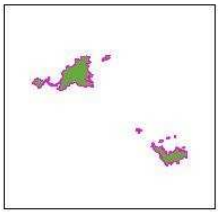

Indice Guadeloupe : 48,4
Indice Territoire 1 : 48,0
Indice Territoire 2 : 49,8
Indice Territoire 3 : 27,1
Indice France hexagonale : 57,3

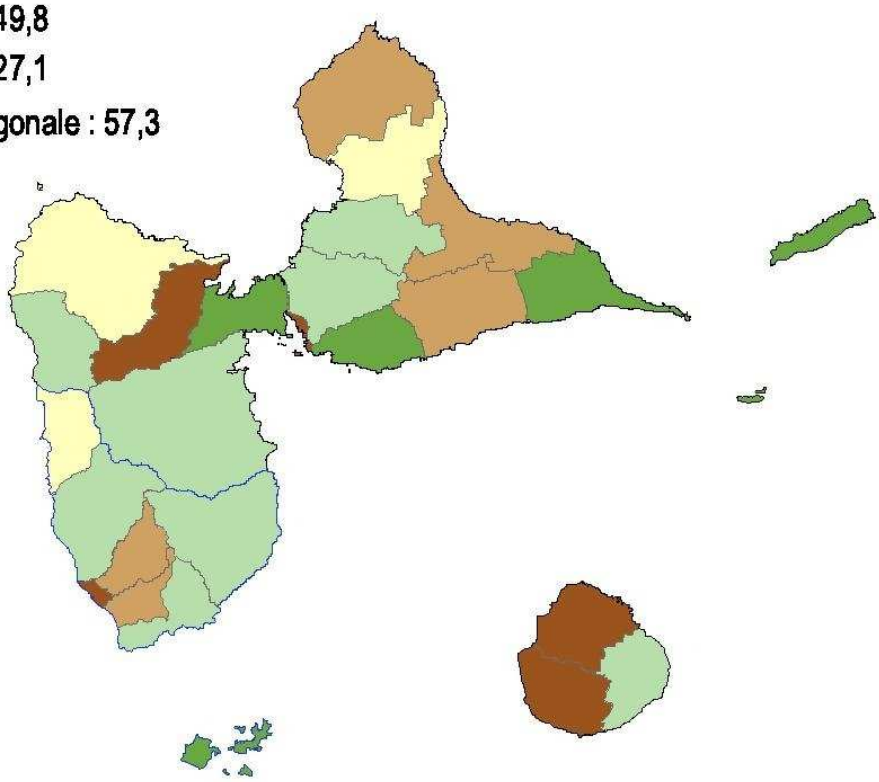

Nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 65 à 79 ans en 2006

- 25,4 - 39,9
- 39,9 - 46,4
- 46,4 - 50,5
- 50,5 - 57,5
- 57,5 - 72,1
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Natalité

Taux de natalité

En 2006, le taux de natalité en Guadeloupe est de 15,5 naissances pour 1 000 habitants. Il est supérieur de 2,5 points à la moyenne hexagonale (13,0 ‰). Le taux de natalité est beaucoup plus élevé à Saint-Martin (24,7 ‰) qu'en France hexagonale alors qu'il est plus faible à Saint-Barthélemy (11,3 ‰).

Au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, le taux de natalité varie de 9,7 ‰ au Lamentin à 24,7 ‰ à Saint-Martin.

La natalité est élevée à Basse-Terre, dans la plupart des communes situées dans l'est de la Basse-Terre, dans l'agglomération pointoise et à Saint-François. Elle est particulièrement forte à Saint-Martin.

Trois communes (ou regroupements de communes) affichent une natalité beaucoup plus faible que celle observée dans les autres zones : Terre-de-Haut/Terre-de-Bas, Lamentin et La Désirade. C'est également la cas de la COM de Saint-Barthélemy.

Bénéficiant du taux de natalité élevé de Saint-Martin, le territoire de santé 3 présente une natalité plus vigoureuse que les deux autres territoires : 22,2 contre 15,6 dans le territoire 1 et 15,2 dans le territoire 2.

Taux de natalité

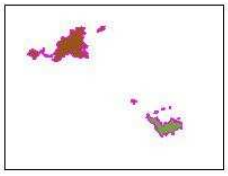

Taux Guadeloupe : 15,5

Taux Territoire 1 : 15,6

Taux Territoire 2 : 15,2

Taux Territoire 3 : 22,2

Taux France hexagonale : 13,0

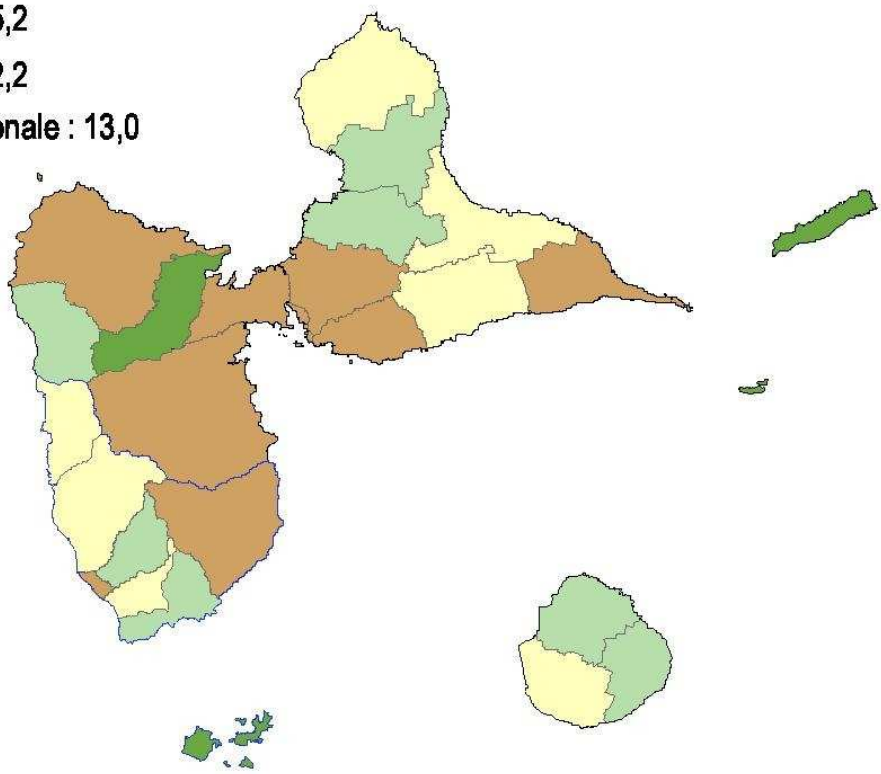

Nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants en 2006

- 9,7 - 11,2
- 11,2 - 13,8
- 13,8 - 15,7
- 15,7 - 19,4
- 19,4 - 24,7
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) -
Exploitation ORS Guadeloupe

Naissances

Indice conjoncturel de fécondité

Les Guadeloupéennes mettent au monde plus d'enfants que leurs homologues de France hexagonale. Entre 2000 et 2007, on compte en moyenne 2,2 enfants par femme pour les premières et 1,9 pour les secondes. En Guadeloupe, l'indice conjoncturel de fécondité est supérieur au niveau permettant le strict remplacement des générations (2,1). La Guadeloupe est la 3ème région la plus féconde.

En Guadeloupe, la fécondité varie de 1,6 enfant par femme aux Saintes à 2,5 à Grand-Bourg, Saint-François et Capesterre-Belle-Eau.

Les communes des Saintes, Terre-de-Haut/Terre-de-Bas, sont les seules à présenter une fécondité faible, c'est-à-dire inférieure au seuil de renouvellement de la population.

Onze communes (ou regroupements de communes) de Guadeloupe dépassent le niveau de remplacement dont quatre sensiblement : Vieux-Habitants/Baillif, Capesterre-Belle-Eau, Saint-François et Grand-Bourg. La fécondité y est supérieure à 2,3 enfants par femme.

Indice conjoncturel de fécondité

ICF Guadeloupe : 2,2

ICF France hexagonale : 1,9

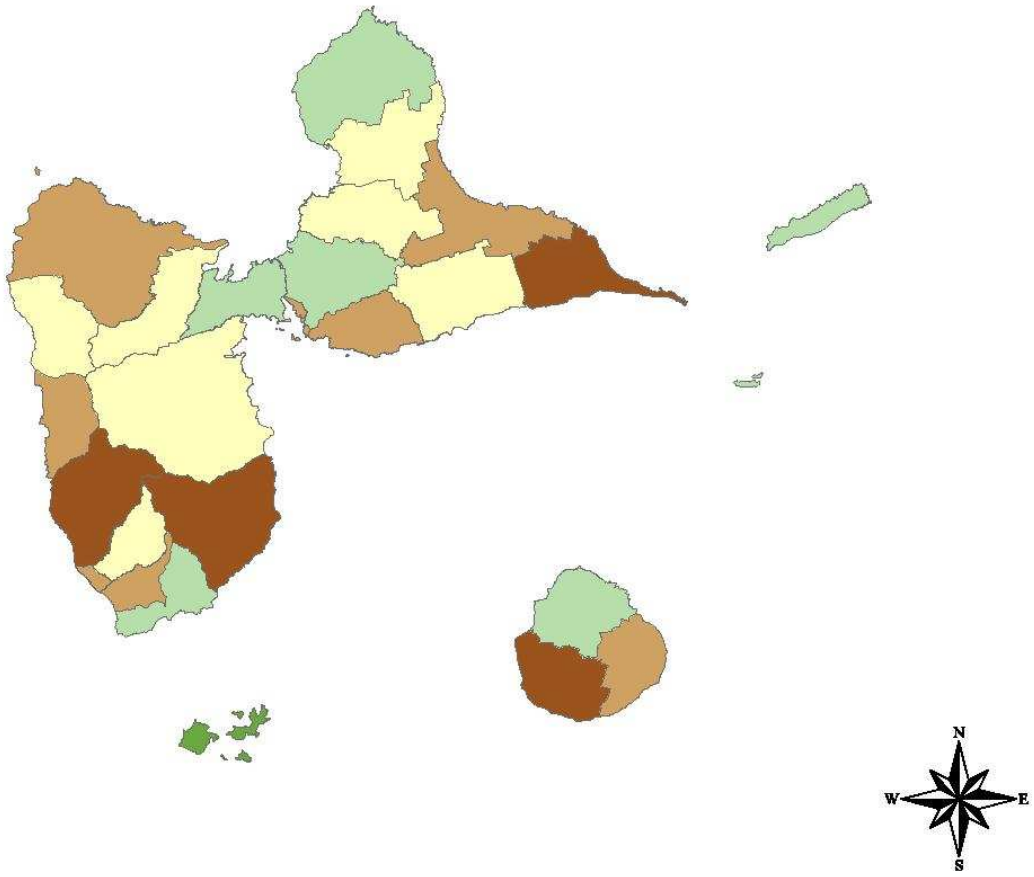

Indice conjoncturel de fécondité (2000-2007)

- 1,6
- 1,6 - 2,1
- 2,1 - 2,2
- 2,2 - 2,3
- 2,3 - 2,5

Source : Insee -
Exploitation ORS Guadeloupe

Naissances

Fécondité des jeunes femmes de 12-17 ans

Le taux de fécondité des femmes mineures est plus élevé en Guadeloupe qu'en France hexagonale. Sur la période 2000-2008, on compte dans la région en moyenne par an 7,6 naissances vivantes pour 1 000 femmes âgées de 12 à 17 ans contre 2,0 en France hexagonale. Parmi les régions françaises, la Guadeloupe présente le 3ème taux le plus élevé.

Ce taux varie de 2,1 naissances pour 1 000 femmes mineures aux Saintes à 12,4 à Pointe-à-Pitre.

La fécondité des femmes mineures est élevée dans l'ensemble des communes (ou regroupements de communes) de Grande-Terre, excepté Morne-à-l'Eau et Saint-François. Elle l'est également dans deux communes de la Basse-Terre : Bouillante et Capesterre-Belle-Eau. Le taux est particulièrement important à Pointe-à-Pitre.

La moitié des communes de la Basse-Terre et trois communes des Iles du sud sur cinq ont des taux relativement bas. Ce n'est le cas que d'une seule commune de la Grande-Terre.

A noter que l'ensemble des communes guadeloupéennes présentent des taux supérieurs à la moyenne hexagonale.

Fécondité des jeunes femmes de 12-17 ans

Taux Guadeloupe : 7,6‰

Taux France hexagonale : 2,0‰

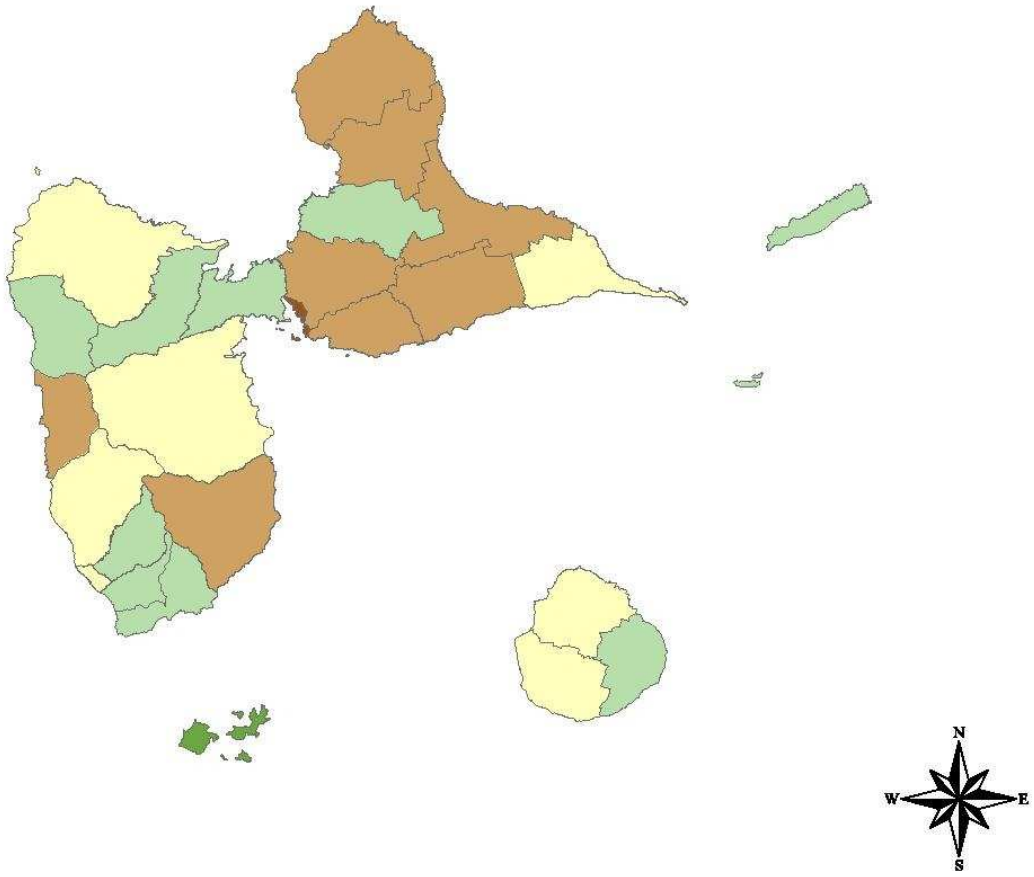

Nombre de naissances vivantes de femmes de 12-17 ans pour 1 000 femmes de 12-17 ans en 2000-2008

- 2,1
- 2,1 - 5,9
- 5,9 - 7,6
- 7,6 - 10,0
- 10,0 - 12,4

Source : Insee -
Exploitation ORS Guadeloupe

Naissances

Fécondité des femmes de 40 à 54 ans

Le taux de fécondité des femmes âgées de 40 à 54 ans est plus élevé en Guadeloupe qu'en France hexagonale. Sur la période 2000-2008, on compte dans la région en moyenne par an 7,3 naissances vivantes pour 1 000 femmes de ce groupe d'âge contre 3,5 en France hexagonale. La Guadeloupe est la 2ème région française ayant le taux le plus élevé.

Ce taux s'étend de 5,1 naissances pour 1 000 femmes âgées de 40 à 54 ans à Petit-Canal à 10,5 à Bouillante.

Contrairement à ce que l'on observe pour la fécondité des mineures, la majorité des zones ayant des taux de fécondité de femmes âgées de 40 à 54 ans élevés sont localisées en Basse-Terre. Trois communes de Guadeloupe présentent des taux particulièrement importants : Bouillante, Capesterre-de-Marie-Galante et La Désirade.

A noter que l'ensemble des communes (ou regroupements de communes) guadeloupéennes présentent des taux supérieurs à la moyenne hexagonale.

Par ailleurs, quatre communes allient un important taux de fécondité des femmes mineures et un taux de fécondité des femmes âgées de 40 à 54 ans élevé. Il s'agit de Bouillante, Capesterre-Belle-Eau, Pointe-à-Pitre et Le Moule.

Fécondité des femmes de 40-54 ans

Taux Guadeloupe : 7,3‰

Taux France hexagonale : 3,5‰

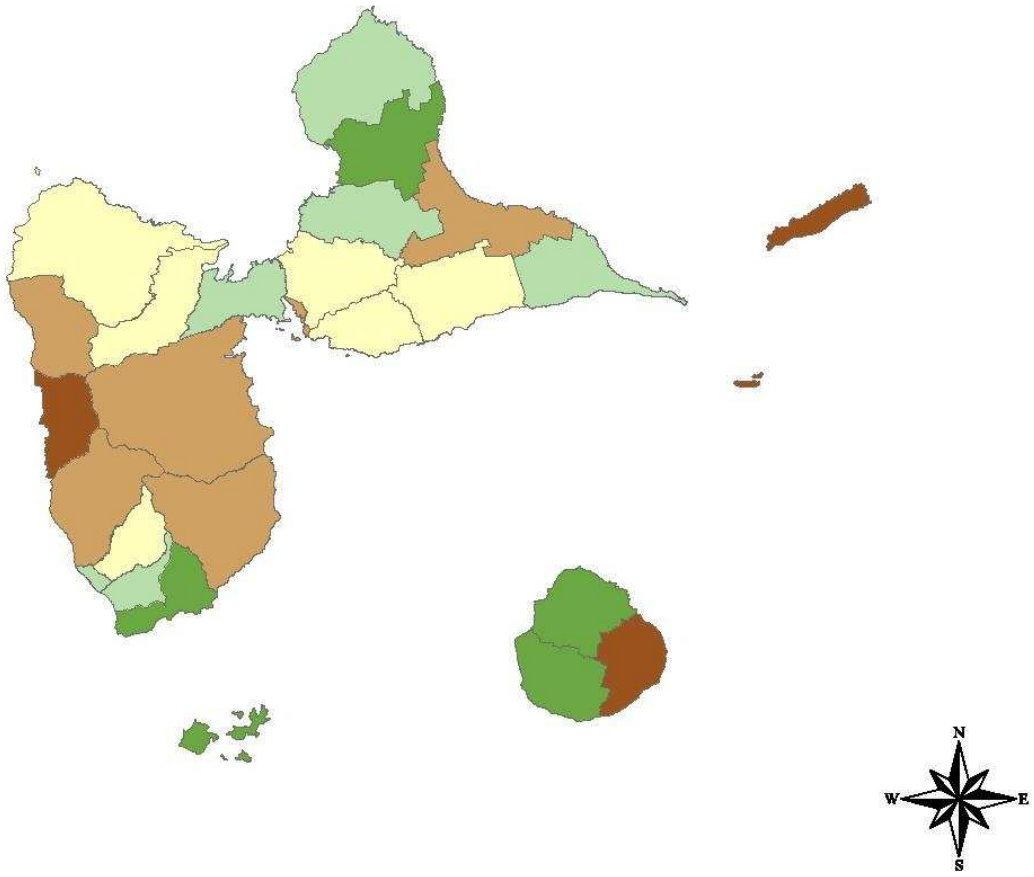

Nombre de naissances vivantes de femmes de 40-54 ans pour 1 000 femmes de 40-54 ans en 2000-2008

- 5,1 - 6,0
- 6,0 - 7,0
- 7,0 - 7,5
- 7,5 - 8,8
- 8,8 - 10,5

Source : Insee -
Exploitation ORS Guadeloupe

Personnes adultes isolées

Personnes de 25-59 ans vivant seules

En 2006, en Guadeloupe, 12,4 % des personnes âgées de 25 à 59 ans vivent seules à leur domicile. En France hexagonale, cette proportion est de 13,7 %.
Dans la région, la proportion varie de 9,3 % aux Saintes à 21,7 % à Pointe-à-Pitre.
La part de personnes vivant seules parmi les 25-59 ans est particulièrement élevée à Pointe-à-Pitre. Elle est également relativement importante dans les communes voisines (Les Abymes et le Gosier), à Basse-Terre et dans l'ensemble des communes de Marie-Galante.
Trois communes (ou regroupements de communes) affichent des proportions faibles : Petit-Canal, Trois-Rivières/Vieux-Fort et Terre-de-Haut/Terre-de-Bas.
La part de personnes vivant seules parmi les 25-59 ans du territoire 1 de santé est supérieure d'un point à celle du territoire 2 (12,6 % contre 11,6 %).

Personnes de 25-59 ans vivant seules

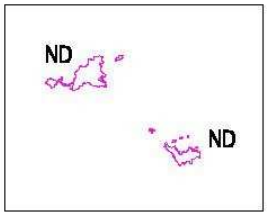

Taux Guadeloupe : 12,4

Taux Territoire 1 : 12,6

Taux Territoire 2 : 11,6

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 13,7

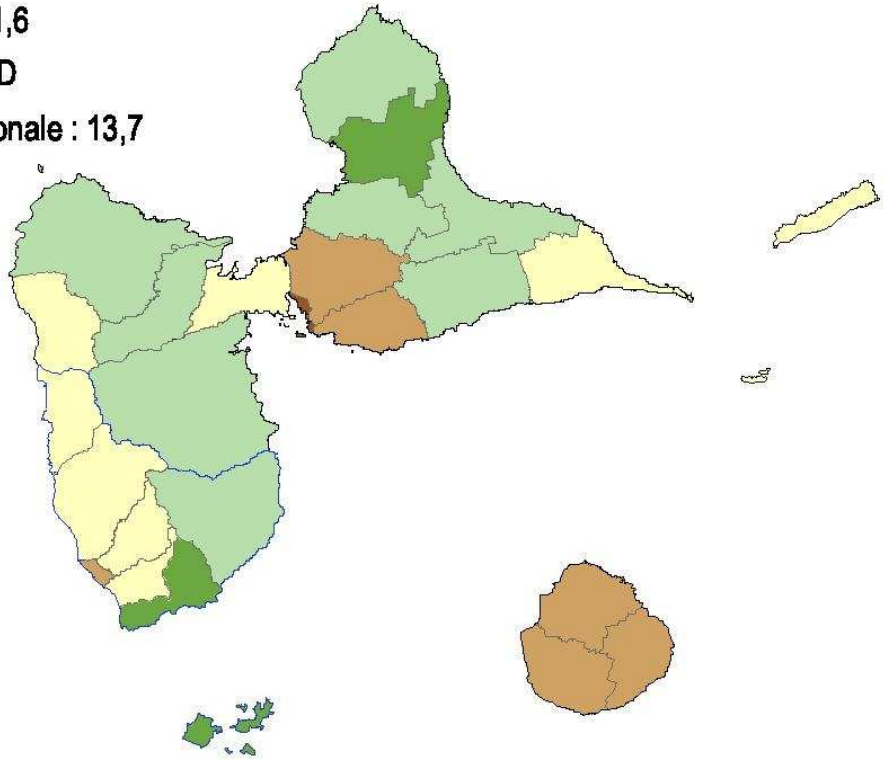

Nombre de personnes âgées de 25 à 59 ans vivant seules à domicile pour 100 personnes de 25 à 59 ans en 2006

- 9,3 - 9,7
- 9,7 - 10,9
- 10,9 - 13,8
- 13,8 - 16,8
- 16,8 - 21,7
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Personnes adultes isolées

Personnes de 75 ans ou plus vivant seules

En 2006, en Guadeloupe, 37,0 % des personnes âgées de 75 ans ou plus vivent seules à leur domicile. En France hexagonale, cette proportion est de 39,0 %.
Dans la région, la proportion varie de 25,9 % à Baie-Mahault à 59,3 % à La Désirade.
Les zones présentant des proportions élevées de personnes âgées vivant seules à leur domicile sont dispersées sur le territoire. Deux communes présentent des valeurs particulièrement importantes : Pointe-à-Pitre et La Désirade. Elles sont également élevées à Basse-Terre, au Lamentin, à Anse-Bertrand/Port-Louis et à Saint-Louis.
Les communes ayant de faibles proportions sont essentiellement concentrées en Basse-Terre. Elles sont particulièrement basses dans le sud de cette zone (Saint-Claude, Gourbeyre, Trois-Rivières/Vieux-Fort) ainsi qu'à Baie-Mahault et Sainte-Anne.
La part de personnes âgées vivant seules à leur domicile dans le territoire 1 est supérieure de près de 3 points à celle du territoire 2 (37,7 % contre 34,8 %).

Personnes de 75 ans ou plus vivant seules

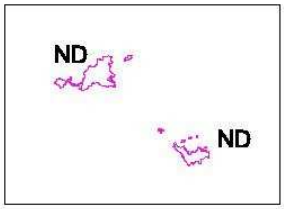

Taux Guadeloupe : 37,0

Taux Territoire 1 : 37,7

Taux Territoire 2 : 34,8

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 39,0

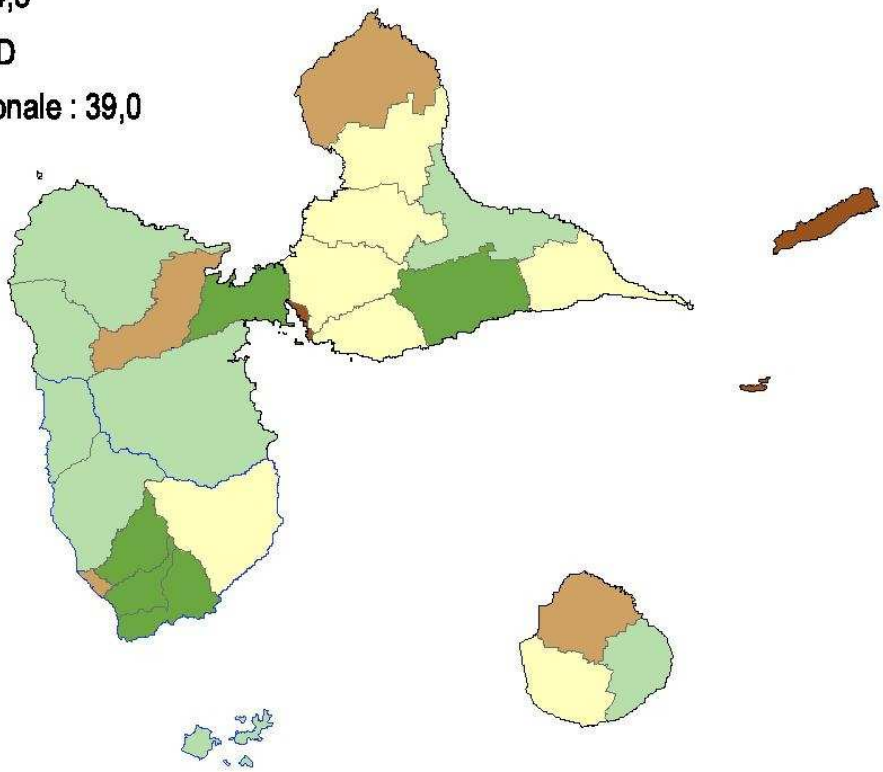

Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus en 2006

- 25,9 - 30,8
- 30,8 - 35,5
- 35,5 - 39,1
- 39,1 - 43,2
- 43,2 - 59,3
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Personnes adultes isolées

Familles monoparentales

En 2006, les familles monoparentales représentent 44,0 % de l'ensemble des familles ayant des enfants âgés de moins de 25 ans, soit beaucoup plus qu'en France hexagonale (20,3 %). La région présente la 2ème proportion la plus élevée des régions françaises. La proportion est plus élevée à Saint-Martin qu'en France hexagonale (39,7 %) alors qu'elle est plus faible à Saint-Barthélemy (14,8 %.)
Dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la part de familles monoparentales fluctue fortement, de 14,8 % à Saint-Barthélemy à 63,8 % à Pointe-à-Pitre.
Les familles monoparentales sont très présentes dans l'ouest de la Basse-Terre (Bouillante, Vieux-Habitants/Baillif, Basse-Terre), dans l'ouest de la Grande-Terre (Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Morne-à-l'Eau) et à Marie-Galante (Capesterre-de-Marie-Galante, Grand-Bourg).
Elles sont beaucoup moins représentées à La Désirade, aux Saintes et à Saint-Barthélemy.
La part de familles monoparentales comptant des enfants âgés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des familles ayant des enfants de ce groupe d'âges est plus faible dans le territoire 3 que dans les deux autres territoires de santé : 36,0 % contre 44,0 % dans ces derniers.
A noter qu'au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, seule Saint-Barthélemy présente une proportion inférieure au niveau hexagonal.

*Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires n'ayant pas d'enfant.*

Familles monoparentales

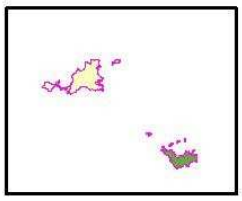

Taux Guadeloupe : 44,0

Taux Territoire 1 : 44,0

Taux Territoire 2 : 43,9

Taux Territoire 3 : 36,0

Taux France hexagonale : 20,3

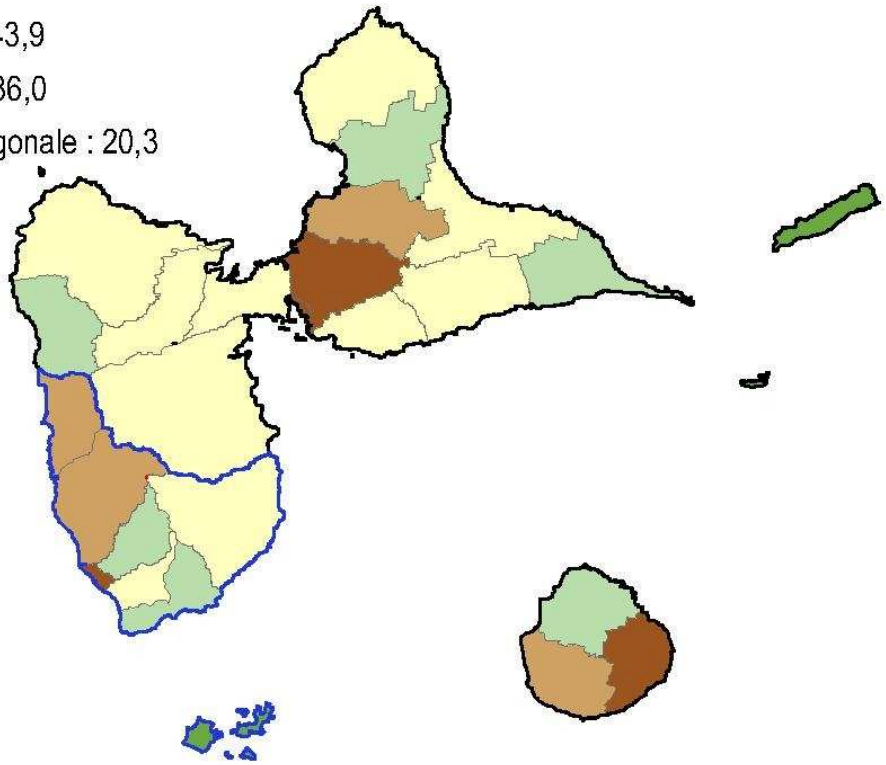

Nombre de familles monoparentales ayant des enfants de 0 à 24 ans pour 100 familles ayant des enfants de 0 à 24 ans en 2006

- 14,8 - 21,3
- 21,3 - 38,5
- 38,5 - 42,8
- 42,8 - 47,8
- 47,8 - 63,8
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Groupes socioprofessionnels

Agriculteurs exploitants

En 2006, en Guadeloupe, les agriculteurs-exploitants représentent 2,9 % de la population active occupée. Cette proportion est supérieure à la moyenne hexagonale (2,1 %). Elle est plus faible à Saint-Martin et Saint-Barthélemy où moins de 1 % de la population ayant un emploi appartient à cette catégorie socioprofessionnelle.

La part d'agriculteurs-exploitants dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy varie de 0,5 % des actifs occupés au Gosier et à Saint-Martin à 17,6 % à Capesterre-de-Marie-Galante.

Cette présence est beaucoup plus marquée dans les communes des Iles du sud. Elle est également importante dans toutes les communes situées sur le littoral est de la Grande-Terre (de Saint-François à Anse-Bertrand). En Basse-Terre, une seule zone présente une part élevée d'agriculteurs-exploitant : Vieux-Habitant/Baillif.

Cette catégorie socioprofessionnelle est beaucoup plus rare dans les zones plus urbanisées : agglomération pointoise, ville de Basse-Terre et Saint-Martin.

Le territoire 3 de santé présente une proportion d'agriculteurs-exploitants parmi les actifs occupés plus faible que les deux autres territoires : 0,6 % contre 2,8 % dans le territoire 1 et 3,3 % dans le territoire 2.

*La **population active occupée** correspond à la population ayant un emploi.*
*La catégorie des **agriculteurs-exploitants** comprend les chefs d'exploitation agricoles indépendants, les associés d'exploitation et les aides familiaux non salariés (nomenclature Insee).*

Agriculteurs exploitants

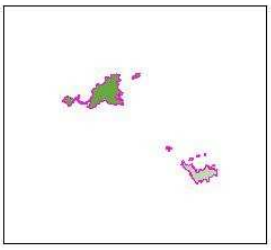

Taux Guadeloupe : 2,9
Taux Territoire 1 : 2,8
Taux Territoire 2 : 3,3
Taux Territoire 3 : 0,6
Taux France hexagonale : 2,1

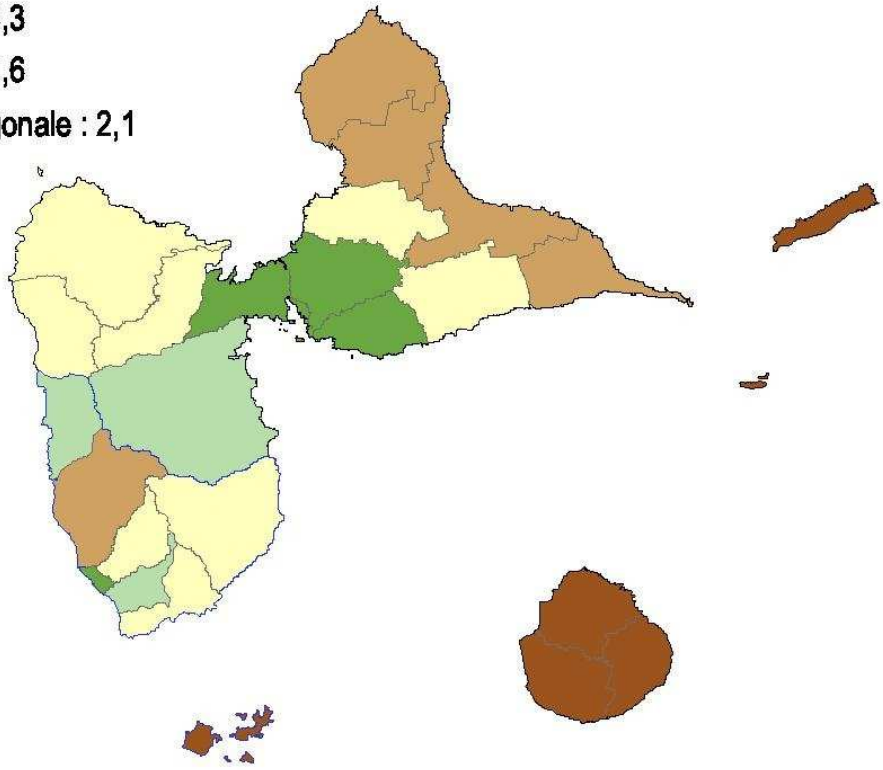

Nombre d'agriculteurs exploitants pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2006

- 0,5 - 0,8
- 0,8 - 1,2
- 1,2 - 4,6
- 4,6 - 8,8
- 8,8 - 17,6
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) -
Exploitation ORS Guadeloupe

Groupes socioprofessionnels

Ouvriers

En 2006, en Guadeloupe, les ouvriers représentent 18,4 % de la population active occupée contre 23,4 % en France hexagonale. La région présente la 2ème proportion la moins élevée des régions françaises. A Saint-Martin et Saint-Barthélemy, cette proportion est proche de la moyenne hexagonale (22,3 % et 21,3 %).

La part d'ouvriers dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy fluctue fortement, de 0,1 % des actifs occupés aux Abymes à 78,2 % à La Désirade.

La majorité des communes affichent une faible présence d'ouvriers. Elle est très faible dans le sud de la Basse-Terre (Vieux-Habitants/Baillif, Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières/Vieux-Fort) et dans l'ouest de la Grande-Terre (Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Morne-à-l'Eau, Sainte-Anne).

Seules cinq zones affichent une forte représentation de cette catégorie socioprofessionnelle : Capesterre-de-Marie-Galante, La Désirade, Saint-François, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Le territoire 3 de santé présente une proportion d'ouvriers plus élevée que les deux autres territoires : 22,0 % contre 18,1 % dans le territoire 1 et 19,4 % dans le territoire 2.

*La **population active occupée** correspond à la population ayant un emploi.*
*La catégorie des **ouvriers** comprend les ouvriers qualifiés, les ouvriers non qualifiés et les ouvriers agricoles (nomenclature Insee).*

Ouvriers

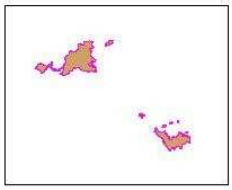

Taux Guadeloupe : 18,4

Taux Territoire 1 : 18,1

Taux Territoire 2 : 19,4

Taux Territoire 3 : 22,0

Taux France hexagonale : 23,4

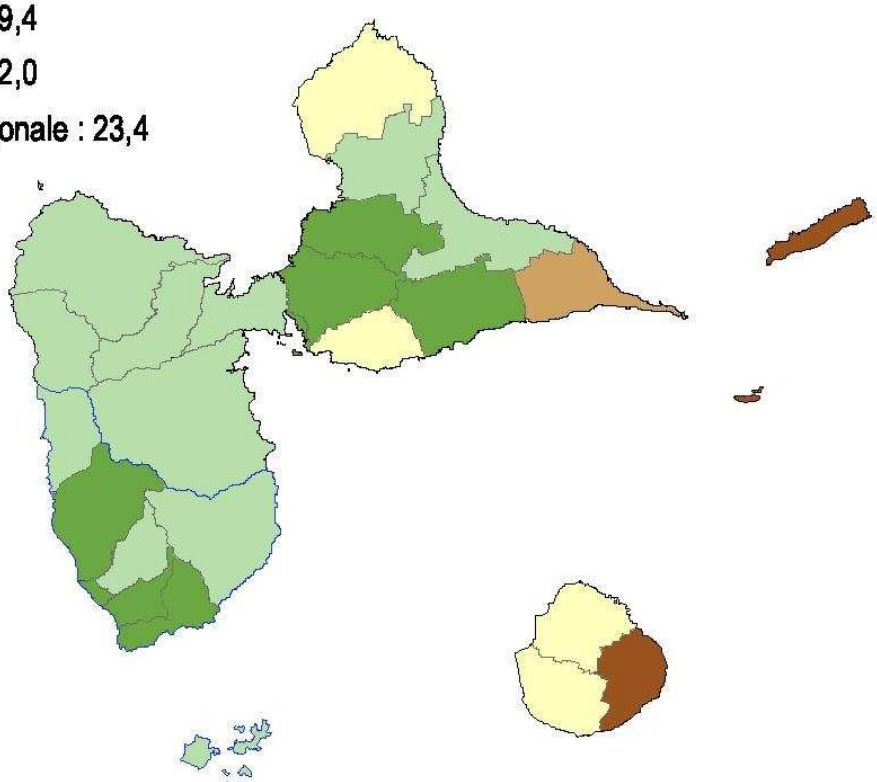

Nombre d'ouvriers pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2006

- 0,1 - 1,5
- 1,5 - 4,1
- 4,1 - 14,4
- 14,4 - 22,3
- 22,3 - 78,2
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) -
Exploitation ORS Guadeloupe

Groupes socioprofessionnels

Employés

En 2006, en Guadeloupe, les employés représentent 35,9 % de la population active occupée. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne hexagonale (28,5 %). La région affiche la part la plus élevée d'employés des régions françaises. A Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la part d'employés est également importante, respectivement 38,5 % et 31,9 % de la population ayant un emploi appartient à cette catégorie socioprofessionnelle.
La part d'employés dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy s'étend de 28,9 % des actifs occupés au Gosier à 45,3 % à Basse-Terre.
Cette présence est marquée dans les communes de la côte sous le vent : de Pointe-Noire à Trois-Rivières/Vieux-Fort. Elle est également importante dans deux communes de Grande-Terre (Les Abymes et Morne-à-l'Eau), dans deux communes (ou regroupements de communes) des Iles du sud (Terre-de-Haut/Terre-de-Bas et Saint-Louis) et à Saint-Martin.
Cette catégorie socioprofessionnelle est beaucoup moins représentée à Saint-François et au Gosier.
Le territoire 2 présente une part d'employés supérieure à celle des deux autres territoires de santé : 39,0 % contre 36,6 % dans le territoire 3 et 35,1 % dans le territoire 1.
A noter que l'ensemble des communes de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe présentent des proportions plus élevées que la moyenne hexagonale.

*La **population active occupée** correspond à la population ayant un emploi.*
*La catégorie des **employés** comprend les employés de la Fonction publique, les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce et les personnels des services directs aux particuliers (nomenclature Insee).*

Employés

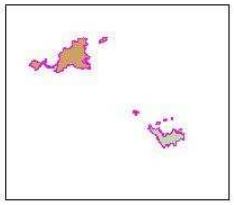

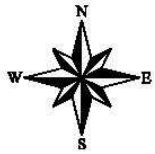

Taux Guadeloupe : 35,9

Taux Territoire 1 : 35,1

Taux Territoire 2 : 39,0

Taux Territoire 3 : 36,6

Taux France hexagonale : 28,5

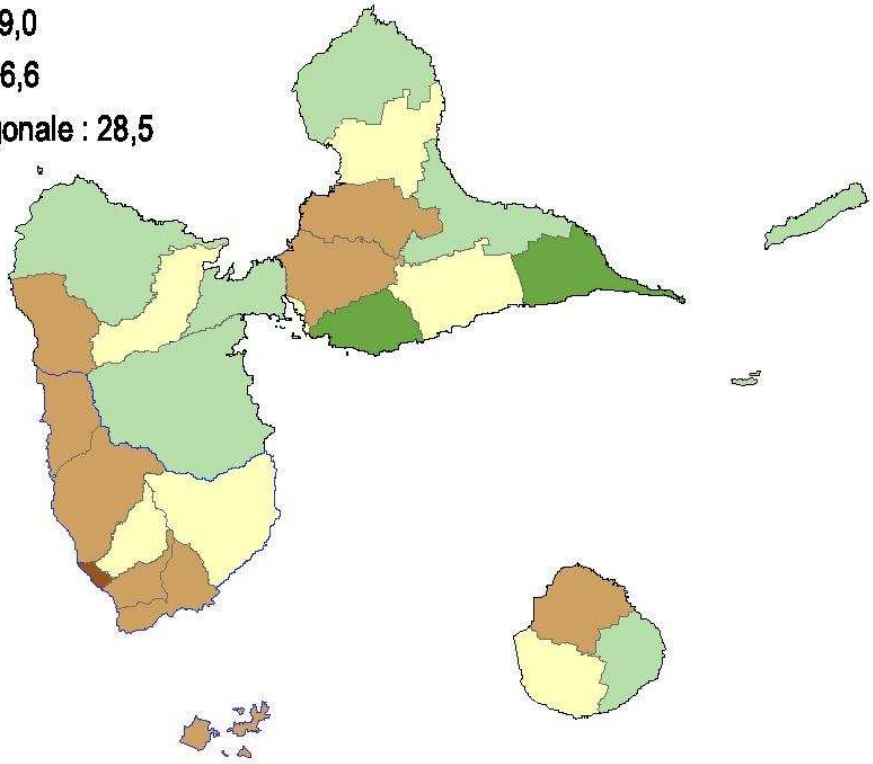

Nombre d'employés pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2006

- 28,9 - 30,1
- 30,1 - 34,3
- 34,3 - 37,5
- 37,5 - 41,3
- 41,3 - 45,3
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Groupes socioprofessionnels

Cadres et professions intellectuelles supérieures

En Guadeloupe, en 2006, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 9,6 % de la population active occupée, soit moins qu'en France hexagonale (15,5 %). La région présente la proportion la moins élevée des régions françaises. A Saint-Martin et Saint-Barthélemy, cette part est également plus faible que la moyenne hexagonale, respectivement 5,9 % et 5,4 %.
La part de cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy varie de 2,8 % des personnes ayant un emploi à Saint-Louis à 18,1 % à Saint-Claude.
La présence de cadres et professions intellectuelles supérieures est importante dans les communes situées sur l'axe reliant Deshaies à Saint-François ainsi que dans le sud de la Basse-Terre. Cinq communes (ou regroupements de communes) se distinguent par une présence particulièrement forte : Gourbeyre, Saint-Claude, Petit-Bourg/Goyave, Baie-Mahault et le Gosier.
Cette catégorie socioprofessionnelle est beaucoup plus rare dans 3 communes des Iles du sud (La Désirade, Saint-Louis et Capesterre-de-Marie-Galante), à Petit-canal et à Vieux-Habitants/Baillif.
La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures est plus élevée dans le territoire 1 que dans les deux autres territoires de santé : 10,0 % contre 8,2 % dans le territoire 2 et 5,8 % dans le territoire 3.
A noter qu'une seule commune de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe présente une proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures plus élevée que le niveau hexagonal : Saint-Claude.

*La **population active occupée** correspond à la population ayant un emploi.*
*La catégorie des **cadres et professions intellectuelles supérieures** comprend les professions libérales et assimilés, les cadres de la Fonction publique, les professions intellectuelles et artistiques et les cadres d'entreprise (nomenclature Insee).*

Cadres et professions intellectuelles supérieures

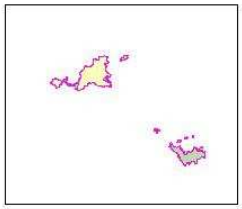

Taux Guadeloupe : 9,6

Taux Territoire 1 : 10,0

Taux Territoire 2 : 8,2

Taux Territoire 3 : 5,8

Taux France hexagonale : 15,5

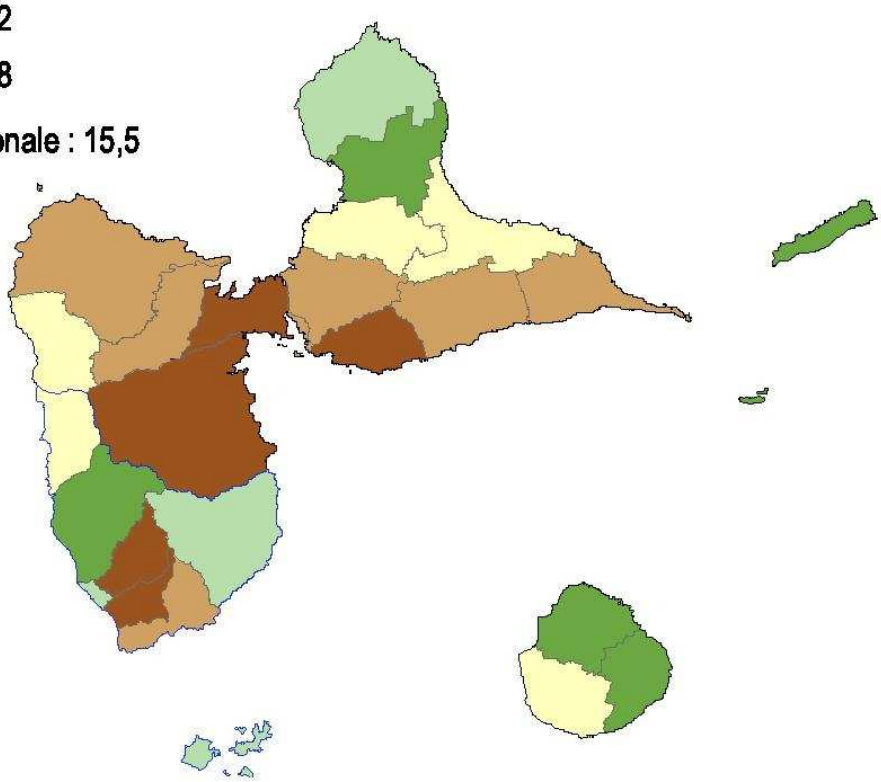

Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2006

- 2,8 - 4,2
- 4,2 - 5,4
- 5,4 - 7,1
- 7,1 - 12,1
- 12,1 - 18,1
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Revenus fiscaux

Revenu moyen annuel par foyer fiscal

En 2005, en Guadeloupe, le revenu moyen annuel par foyer fiscal est de 11 248 euros. Il est nettement inférieur à celui de France hexagonale (17 334 euros). La Guadeloupe enregistre le 2ème revenu moyen le moins élevé des régions françaises. Cette valeur est plus faible à Saint-Martin qu'en France hexagonale (10 011) alors qu'elle est beaucoup plus élevée à Saint-Barthélemy (24 951).
Dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la variabilité du revenu moyen est forte : de 5 391 euros à Saint-Louis à 24 951 à Saint-Barthélemy.
Les revenus sont bas sur la côte sous le vent, dans le nord de la Grande-Terre et dans les Iles du sud. Ils sont particulièrement faibles dans quatre communes : Pointe-Noire, La Désirade, Saint-Louis et Capesterre-de-Marie-Galante.
Ils sont relativement importants à Saint-Claude, Petit-Bourg/Goyave, Baie-Mahault et le Gosier, et sont beaucoup plus élevés à Saint-Barthélemy.
Le revenu moyen des foyers fiscaux du territoire 1 est supérieur à celui des deux autres territoires : 11 605 euros contre 10 749 dans le territoire 3 et 10 022 dans le territoire 2.

L'année considérée est celle qui correspond à l'année des revenus déclarés.
*Le **revenu fiscal** d'un foyer est celui qui est déclaré aux services fiscaux. C'est le revenu avant prestations et impôts. Il comprend les revenus d'activité (revenus salariaux et revenus des professions non salariées), de pensions et de rentes (retraites hors minimum vieillesse, pensions d'invalidité, pensions alimentaires et rentes viagères) ainsi que d'autres revenus (essentiellement les revenus du patrimoine).*

Revenu moyen annuel par foyer fiscal

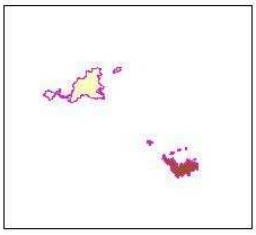

Revenus imposables moyens Guadeloupe : 11 248 euros

Revenus imposables moyens Territoire 1 : 11 605 euros

Revenus imposables moyens Territoire 2 : 10 022 euros

Revenus imposables moyens Territoire 3 : 10 749 euros

Revenus imposables moyens France hexagonale : 17 334 euros

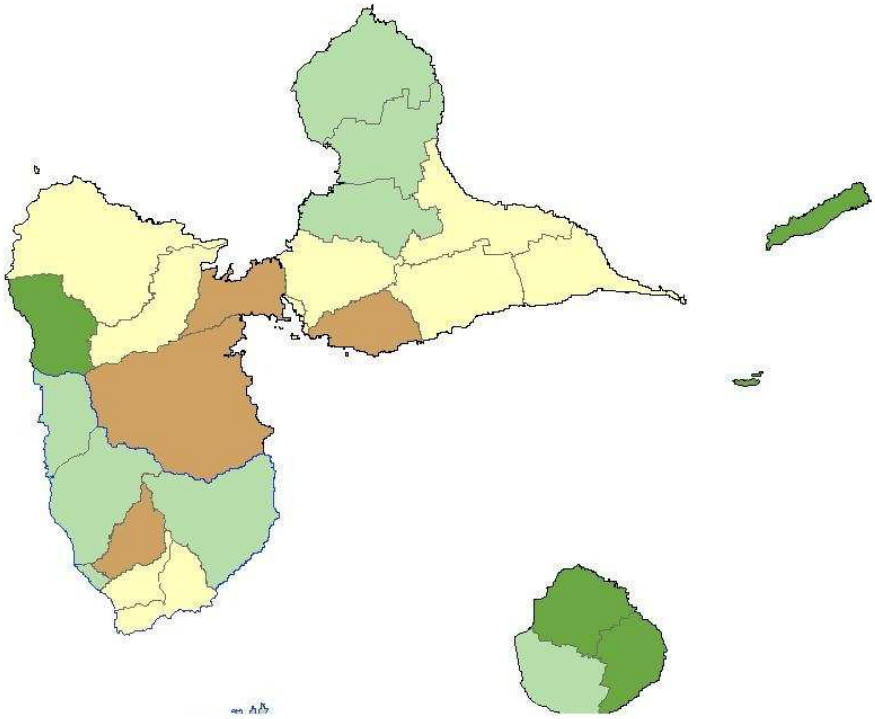

Revenus imposables moyens annuels (en euros) de l'ensemble des foyers fiscaux en 2005

- 5390,9 - 6825,9
- 6825,9 - 9453,3
- 9453,3 - 12406,2
- 12406,2 - 17760,9
- 17760,9 - 24950,9
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Direction générale des impôts (DGI)
Exploitation ORS Guadeloupe

Revenus fiscaux

Foyers fiscaux non imposés

En 2005, 72,1 % des foyers guadeloupéens ne sont pas imposés sur le revenu, soit beaucoup plus qu'en France hexagonale (45,5 %). La Guadeloupe présente la 2ème proportion la plus élevée des régions françaises. Les trois quarts des foyers à Saint-Martin et moins de la moitié à Saint-Barthélemy (43,8 %) ne sont pas imposés.

Dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la part de foyers non imposés varie du simple au double : 43,8 % à Saint-Barthélemy et 85,6 % à Saint-Louis.

Le niveau de non-imposition est important dans l'ouest de la Basse-Terre, dans le nord de la Grande-Terre et dans les Iles du sud, en particulier à la Désirade, Saint-Louis et Capesterre-de-Marie-Galante.

La proportion de foyers non imposés est beaucoup moins élevée à Saint-Claude, Baie-Mahault et Saint-Barthélemy.

Le territoire de santé 1 affiche un niveau de non-imposition inférieur à celui des deux autres territoires : 71,6 % contre 73,9 % dans le territoire 2 et 73,8 % dans le territoire 3.

A noter qu'au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, seule Saint-Barthélemy présente une proportion inférieure à la moyenne hexagonale.

*Les **foyers fiscaux non imposés** sont des foyers dont le revenu déclaré aux services fiscaux, après abattements, n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu.*

Foyers fiscaux non imposés

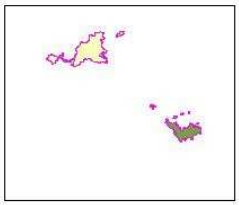

Taux Guadeloupe : 72,1

Taux Territoire 1 : 71,6

Taux Territoire 2 : 73,9

Taux Territoire 3 : 73,8

Taux France hexagonale : 45,5

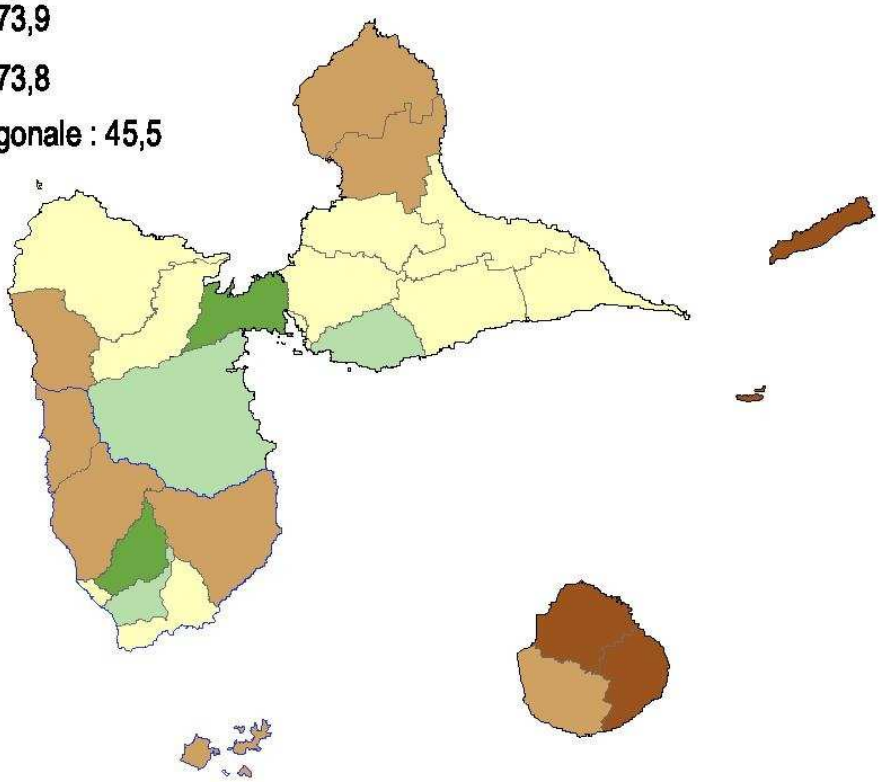

Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu pour 100 foyers fiscaux en 2005

- 43,8 - 57,9
- 57,9 - 68,6
- 68,6 - 76,2
- 76,2 - 81,8
- 81,8 - 85,6
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Direction générale des impôts (DGI) - Exploitation ORS Guadeloupe

Revenus fiscaux

Revenus moyens annuels par foyer fiscal non imposé

En 2005, en Guadeloupe, le revenu moyen annuel par foyer fiscal non imposé est de 5 151 euros. Il est nettement inférieur à la moyenne hexagonale (7 196 euros). La Guadeloupe enregistre le 2ème revenu le moins élevé des régions françaises. Cette valeur est plus faible à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy qu'en France hexagonale (4 784 et 6 885 euros).

Dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, le revenu moyen des foyers non imposés fluctue fortement : de 3 422 euros à Saint-Louis à 7 713 à Baie-Mahault.

La carte présentant les revenus des foyers fiscaux non imposés est proche de celle montrant les revenus de l'ensemble des foyers. Une zone de bas revenus couvre la côte sous le vent ainsi qu'une grande partie de la Grande-Terre et des Iles du sud. Quatre communes affichent des revenus très faibles : Pointe-Noire ainsi que les trois communes de Marie-Galante.

Le niveau de revenus des foyers non imposés est plus élevé à Petit-Bourg/Goyave et surtout à Baie-Mahault, Saint-Claude et Saint-Barthélemy.

Le revenu moyen des foyers fiscaux non imposés du territoire 1 est supérieur à celui des deux autres territoires : 5 203 euros contre 4 979 dans le territoire 2 et 4 845 dans le territoire 3.

Revenu moyen annuel par foyer fiscal non imposé

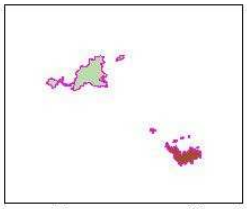

Revenus imposables moyens Guadeloupe : 5 151,2 euros
Revenus imposables moyens Territoire 1 : 5 202,9 euros
Revenus imposables moyens Territoire 2 : 4 979,2 euros
Revenus imposables moyens Territoire 3 : 4 845,4 euros
Revenus imposables moyens France hexagonale : 7 196 euros

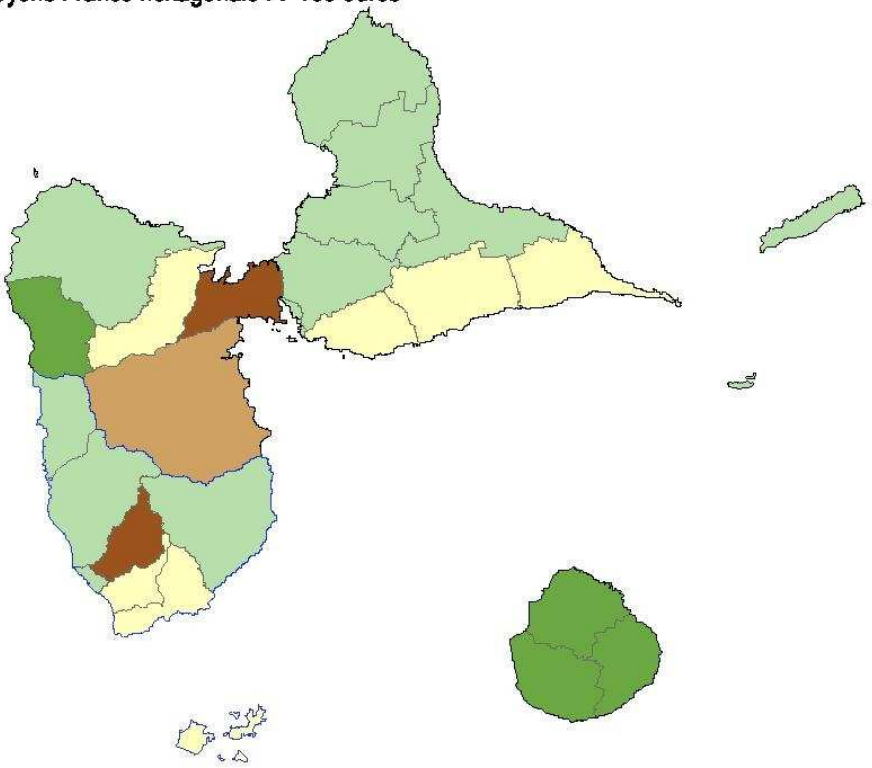

Revenus imposables moyens annuels (en euros) des foyers fiscaux non imposés en 2005

- 3422,3 - 4280,5
- 4280,5 - 5138,7
- 5138,7 - 5996,9
- 5996,9 - 6855,1
- 6855,1 - 7713,3
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Direction générale des impôts (DGI) - Exploitation ORS Guadeloupe

Fragilité professionnelle

Chômage

En 2006, en Guadeloupe, les chômeurs représentent 29,0 % de la population active, soit beaucoup plus qu'en France hexagonale (11,1 %). La région affiche le 2ème taux de chômage le plus important des régions françaises. Le taux de Saint-Martin est plus important que la moyenne hexagonale (24,2 %) alors que celui de Saint-Barthélemy est plus faible (3,2 %).
Dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, le taux de chômage varie fortement, de 3,2 % à Saint-Barthélemy à 41,7 % à Pointe-Noire.
Les zones les plus touchées sont surtout localisées sur la côte sous le vent et dans le centre de la Grande-Terre, soit neuf des onze communes présentant les taux les plus élevés. Quatre communes, toutes situées en Basse-Terre, ont des taux de chômage très importants : Pointe-Noire, Bouillante, Basse-Terre et Capesterre-Belle-Eau.
Saint-Barthélemy affiche un taux de chômage particulièrement bas.
Le territoire de santé 3 est moins concerné que les autres par le chômage : 19,2 % contre 28,2 % dans le territoire 1 et 31,9 % dans le territoire 2.
A noter qu'au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, seule Saint-Barthélemy présente un taux inférieur au taux hexagonal.

*Sont considérés ici les **chômeurs** au sens du recensement, c'est-à-dire les personnes qui ont déclaré être au chômage lors du recensement, qu'elles soient ou non inscrites au Pôle emploi sauf si elles ont affirmé ne pas rechercher de travail.*
*La **population active** comprend les actifs occupés (personnes ayant un emploi) et les chômeurs (au sens du recensement).*

Chômage

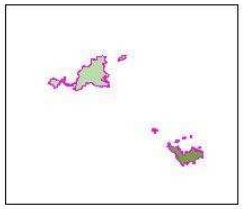

Taux Guadeloupe : 29,0

Taux Territoire 1 : 28,2

Taux Territoire 2 : 31,9

Taux Territoire 3 : 19,2

Taux France hexagonale : 11,1

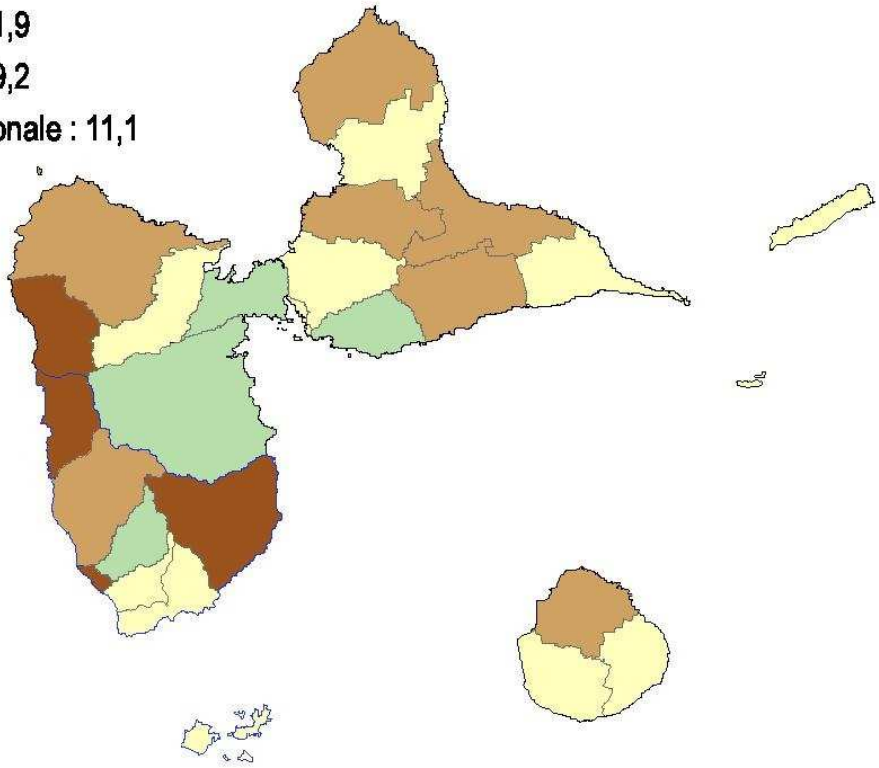

Nombre de chômeurs pour 100 personnes actives en 2006

- 3,2
- 3,2 - 27,3
- 27,3 - 30,7
- 30,7 - 33,2
- 33,2 - 41,7
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Insee (RP 2006) -
Exploitation ORS Guadeloupe

Fragilité professionnelle

Emploi précaire

En 2006, en Guadeloupe, plus du quart des emplois salariés peuvent être qualifiés de "précaires" (26,6 %) car ils ne correspondent pas à un contrat à durée indéterminé (CDI) à temps plein. En effet, le risque de pauvreté augmente lorsqu'une personne occupe ce type d'emploi3. En France hexagonale, ils sont 23,2 %. La Guadeloupe présente la 3ème proportion la plus élevée des régions françaises.
La variabilité de la part d'emplois salariés "précaires" est importante en Guadeloupe. La proportion fluctue de 19,1 % à Gourbeyre à 66,2 % à La Désirade.
La précarité de l'emploi est très fréquente à La Désirade. Elle est également importante dans une zone s'étendant le long de la côte sous le vent, de Pointe-Noire à Vieux-Habitants/Baillif. Trois autres communes (ou regroupements de communes), dont deux situées à Marie-Galante, affichent une forte présence d'emplois précaires : Anse-Bertrand/Port-Louis, Saint-Louis et Capesterre-de-Marie-Galante.
La précarité de l'emploi est beaucoup moins marquée dans deux communes voisines de Basse-Terre (Saint-Claude et Gourbeyre) ainsi qu'à Baie-Mahault et autour de cette ville (Lamentin, Petit-Bourg/Goyave, Pointe-à-Pitre, le Gosier).
Globalement, la proportion de salariés "précaires" du territoire 2 de santé est supérieure à celle du territoire 1 (29,7 % contre 25,8 %).

*Les **emplois ne correspondant pas à un contrat à durée indéterminé (CDI) à temps plein** regroupent les contrats à durée déterminée, l'intérim, les emplois aidés, les contrats d'apprentissage, les stages rémunérés et les CDI à temps partiel.*

[3] Forgeot G., Celma C. « La situation de l'emploi, principale cause de pauvreté », Les inégalités aux Antilles-Guyane : dix ans d'évolutions, Insee Antilles-Guyane, mai 2009.

Emploi précaire

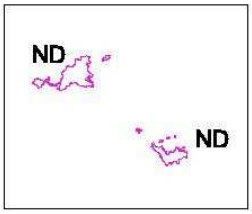

Taux Guadeloupe : 26,6

Taux Territoire 1 : 25,8

Taux Territoire 2 : 29,7

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 23,2

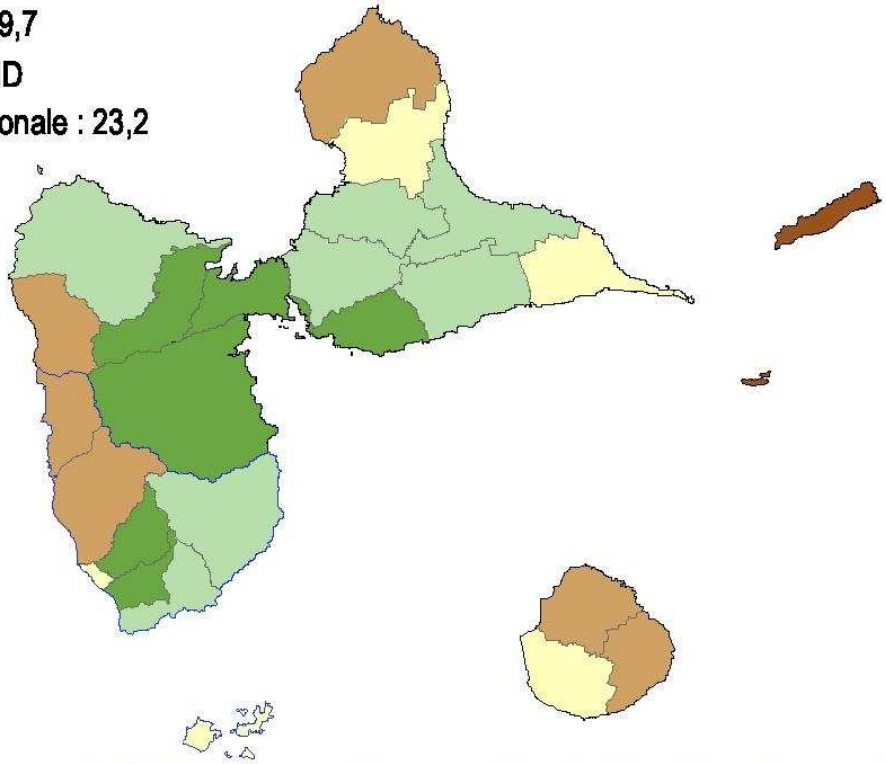

Nombre de personnes de 25-54 ans ayant un emploi salarié autre qu'un contrat à durée indéterminée à temps plein pour 100 personnes de 25-54 ans ayant un emploi salarié en 2006

- 19,1 - 23,3
- 23,3 - 29,9
- 29,9 - 34,4
- 34,4 - 43,1
- 43,1 - 66,2
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Fragilité professionnelle

Inactifs

En 2006, le taux standardisé d'inactivité des Guadeloupéens âgés de 25 à 54 ans est de 15,5 %. A structure par sexe et âge équivalente, la France hexagonale présente un taux d'inactivité moins élevé pour ce groupe d'âges (10,9 %). La Guadeloupe affiche le 4ème taux le plus élevé des régions françaises.

Au sein de la région, ce taux fluctue de 11,3 % à Gourbeyre à 20,2 % à Saint-Louis.

Le poids de l'inactivité chez les 25-54 ans est important dans la plupart des communes des Iles du sud, dans le nord de la Grande-terre et dans trois communes dispersées sur le territoire. Il l'est particulièrement à Saint-Louis.

Les communes les moins exposées sont situées sur le littoral sud de la Grande-Terre, dans l'est et le sud de la Basse-Terre. Deux communes se distinguent par des valeurs beaucoup plus basses : Saint-Claude et Gourbeyre.

L'inactivité *désigne le fait de n'être ni en emploi, ni au chômage. C'est le cas notamment des jeunes de moins de 15 ans, des étudiants, des hommes et femmes au foyer, des personnes en incapacité de travailler.*

Le taux d'inactivité *est le rapport entre le nombre de personnes inactives et l'ensemble de la population.*

Inactifs

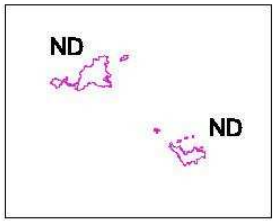

Taux Guadeloupe : 15,5
Taux Territoire 1 : ND
Taux Territoire 2 : ND
Taux Territoire 3 : ND
Taux France hexagonale : 10,9

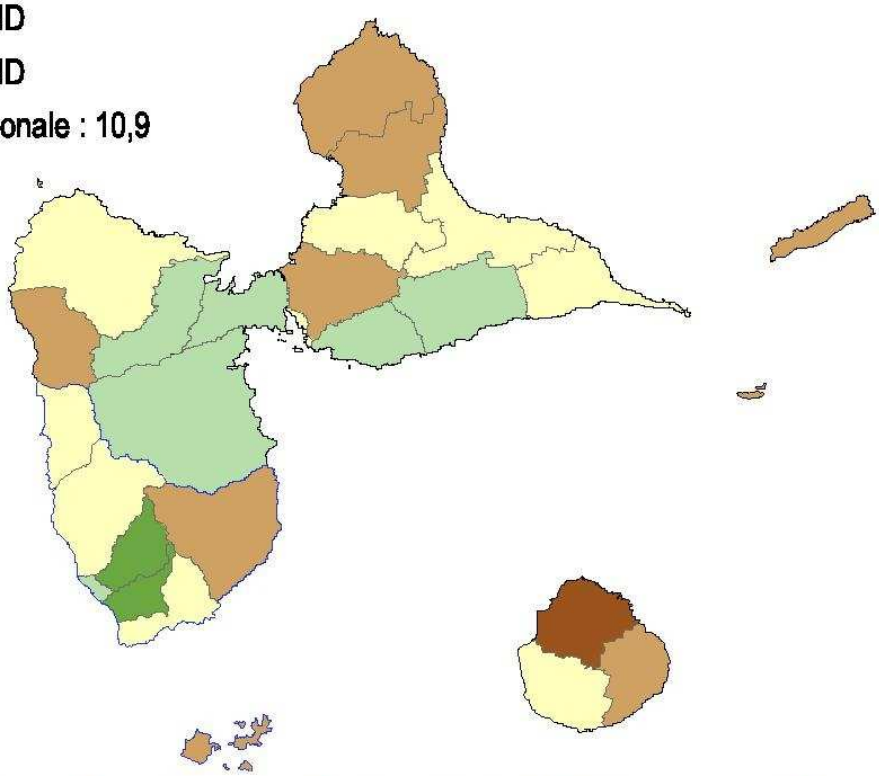

Taux standardisé sur l'âge et le sexe des inactifs de 25-54 ans pour 100 personnes de 25-54 ans en 2006

- 11,3 - 12,1
- 12,1 - 14,6
- 14,6 - 16,5
- 16,5 - 19,5
- 19,5 - 20,1
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Fragilité professionnelle

Rapport de dépendance

En 2006, en Guadeloupe, on compte 54,5 personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus pour 100 individus âgés de 15 à 64 ans. Le rapport de dépendance est proche de la moyenne hexagonale (53,7 %). Il est plus faible à Saint-Martin et Saint-Barthélemy : 47,5 % et 34,9 %.

Dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, le rapport de dépendance s'étend de 34,9 % à Saint-Barthélemy à 65,5 % à Capesterre-de-Marie-Galante.

Il est élevé dans la plupart des Iles du sud (Marie-Galante, La Désirade), sur la côte sous le vent et dans le nord de la Grande-Terre. Le niveau de dépendance est particulièrement important à Marie-Galante et à Pointe-Noire.

Il est plus faible à Baie-Mahault, le Gosier, Saint-François et dans les Iles du nord, en particulier Saint-Barthélemy.

L'importance des personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus par rapport aux individus âgés de 15 à 64 ans est moindre dans le territoire de santé 3 que dans les deux autres territoires : 45,0 % contre 54,1 % dans le territoire 1 et 56,3 % dans le territoire 2.

Rapport de dépendance

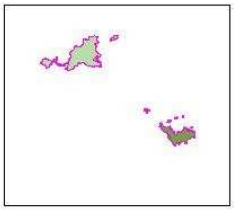

Taux Guadeloupe : 54,5

Taux Territoire 1 : 54,1

Taux Territoire 2 : 56,3

Taux Territoire 3 : 45,0

Taux France hexagonale : 53,7

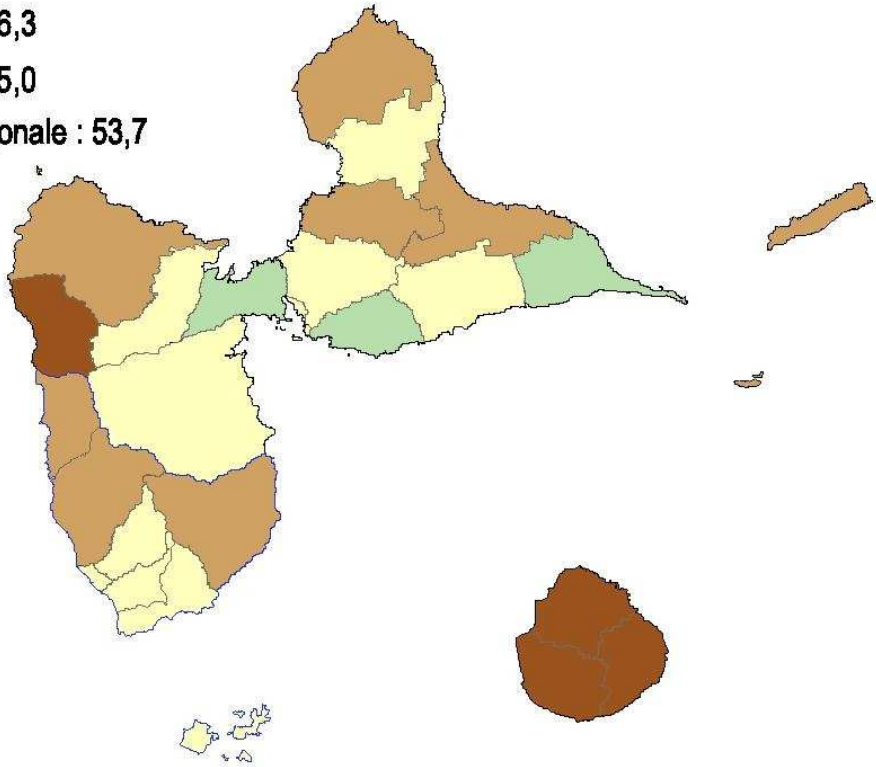

Nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans en 2006

- 34,9
- 34,9 - 51,9
- 51,9 - 56,1
- 56,1 - 60,6
- 60,6 - 65,5
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Fragilité professionnelle

Enfants vivant dans une famille sans actif occupé

En 2006, en Guadeloupe, 33,1 % des enfants âgés de moins de 25 ans vivent dans une famille ne comptant pas d'actif occupé. Avec une proportion trois fois supérieure à la moyenne hexagonale (11,1 %), la Guadeloupe affiche la 3ème valeur la plus élevée des régions françaises. Cette part est plus importante à Saint-Martin qu'en France hexagonale (27,5 %) alors qu'elle est plus faible à Saint-Barthélemy (1,9 %).

Au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la proportion d'enfants appartenant à une famille sans actif occupé varie considérablement : de 1,9 % à Saint-Barthélemy à 45,4 % à Bouillante.

Trois zones présentant des valeurs relativement élevées peuvent être identifiées : Capesterre-de-Marie-Galante, la côte sous le vent et le littoral nord de la Grande-Terre. Cinq communes, dont trois sont localisées en Basse-Terre, sont beaucoup plus concernées que les autres : Pointe-Noire, Bouillante, Capesterre-Belle-Eau, Pointe-à-Pitre et Capesterre-de-Marie-Galante.

Quatre zones sont moins exposées : les Iles du sud, excepté Marie-Galante, les Iles du nord ainsi que l'est et le sud de la Basse-Terre. Saint-Claude, Terre-de-Haut/Terre-de-Bas, La Désirade et Saint-Barthélemy présentent les proportions les plus faibles.

La proportion d'enfants âgés de moins de 25 ans appartenant à une famille sans actif occupé est beaucoup moins élevée dans le territoire de santé 3 que dans les deux autres territoires : 24,4 % contre 32,6 % dans le territoire de santé 1 et 35,1 % dans le territoire de santé 2.

*Les **actifs occupés** correspondent aux personnes ayant un emploi.*

Enfants vivant dans une famille sans actif occupé

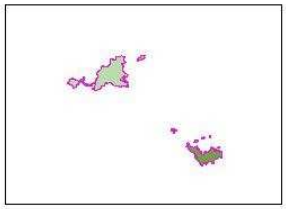

Taux Guadeloupe : 33,1

Taux Territoire 1 : 32,6

Taux Territoire 2 : 35,1

Taux Territoire 3 : 24,4

Taux France hexagonale : 11,1

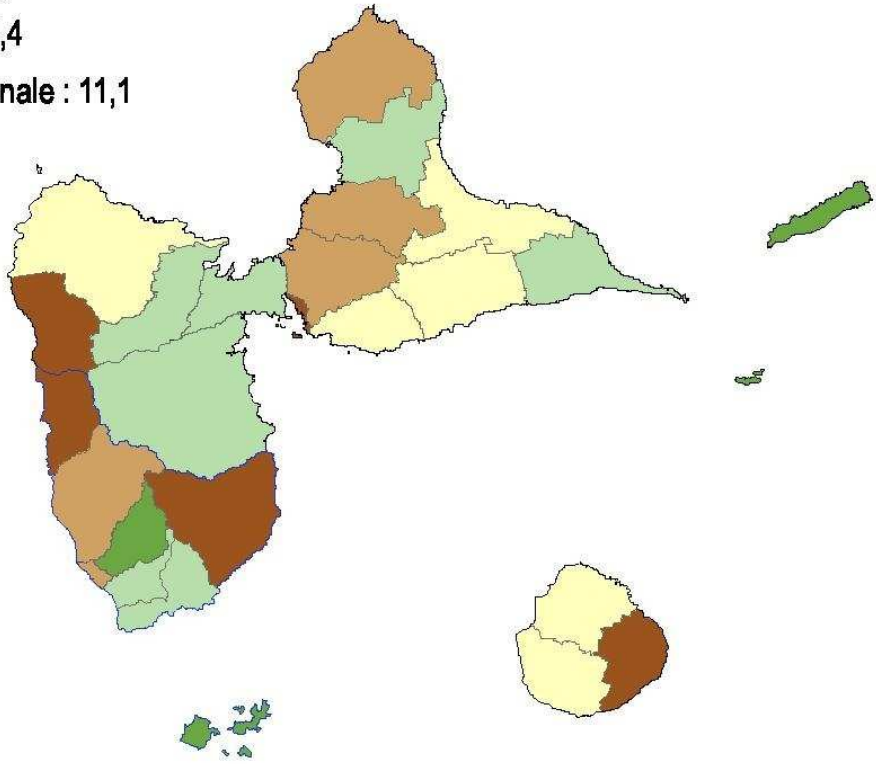

Nombre d' enfants de moins de 25 ans vivant dans une famille sans actif occupé pour 100 enfants de moins de 25 ans en 2006

- 1,9 - 20,4
- 20,4 - 30,7
- 30,7 - 36,4
- 36,4 - 39,6
- 39,6 - 45,4
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Fragilité professionnelle

Jeunes non diplômés

En 2006, 23,0 % des Guadeloupéens âgées de 20 à 29 ans sont sortis du système scolaire peu ou pas diplômés. Avec une proportion environ deux fois supérieure à celle de la France hexagonale (10,2 %), la Guadeloupe enregistre la 3ème valeur la plus élevée des régions françaises.
Cette proportion varie beaucoup d'une commune à l'autre : de 11,0 % à Saint-Claude à 39,3 % à La Désirade.
L'absence de diplôme est importante dans les communes des Iles du sud, dans le sud-est de la Grande-Terre et dans le nord de la Basse-Terre. Elle l'est particulièrement dans quatre communes (ou regroupements de communes) des Iles du sud (La Désirade, Saint-Louis, Capesterre-de-Marie-Galante, Terre-de-Haut/Terre-de-Bas) et à Pointe-Noire.
Elle est moins fréquente dans l'agglomération pointoise et ses communes limitrophes, ainsi qu'à Gourbeyre, Anse-Bertrand/Port-Louis et surtout Saint-Claude.
Les jeunes âgés de 20 à 29 ans sortis du système scolaire sont proportionnellement plus nombreux à être peu ou pas diplômés dans le territoire de santé 2 que dans le territoire 1, respectivement 24,1 % et 22,8 %.
A noter que l'ensemble des communes de Guadeloupe présentent une proportion de jeunes peu ou pas diplômés plus élevée que la moyenne hexagonale.

*Les **jeunes peu ou pas diplômés** sont les personnes âgées de 20 à 29 ans sorties du système scolaire sans diplôme ou avec seulement un certificat d'études primaires.*

Jeunes non diplômés

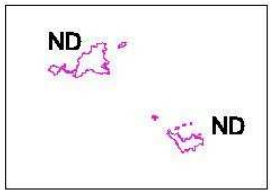

Taux Guadeloupe : 23,0

Taux Territoire 1 : 22,8

Taux Territoire 2 : 24,1

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 10,2

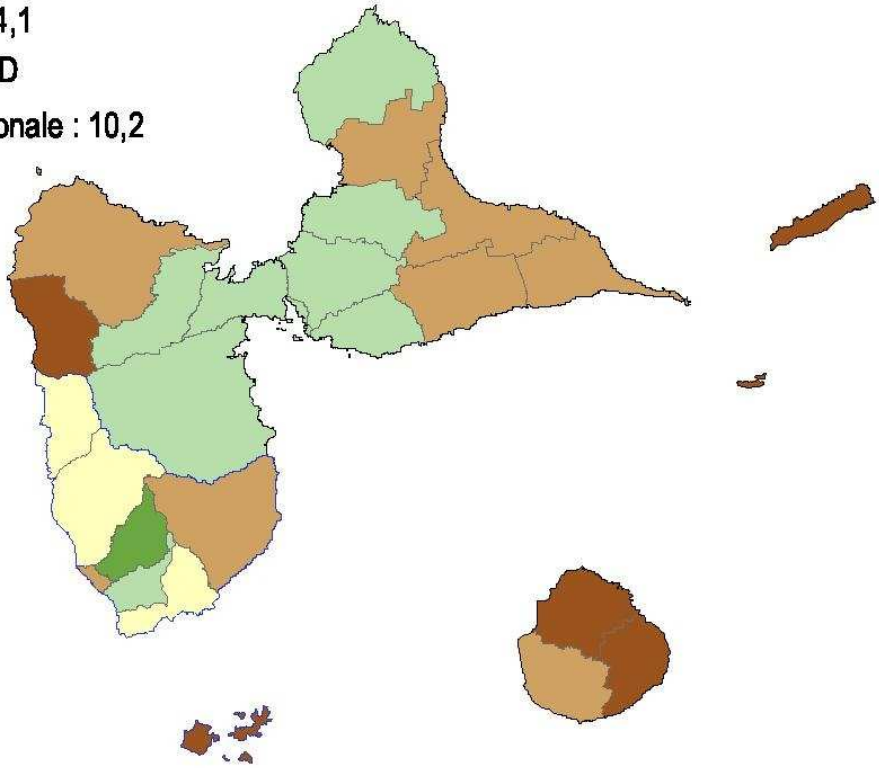

Nombre de personnes de 20 à 29 sorties du système scolaire pas ou peu diplômées pour 100 personnes de 20 à 29 ans en 2006

- 11,0
- 11,0 - 21,1
- 21,1 - 24,9
- 24,9 - 31,6
- 31,6 - 39,3
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Prestations sociales et minima sociaux

Ensemble des allocations

En 2007-2008, on compte 64,7 allocataires de prestations sociales et familiales pour 100 ménages en Guadeloupe. Cette proportion est supérieure à la moyenne hexagonale (41,7 %). La région présente la 3ème valeur la plus élevée des régions françaises.
Saint-Louis présente la proportion d'allocataires la plus faible (43,4 %) et Pointe-à-Pitre la plus importante (79,6 %).
Les valeurs sont plus élevées dans trois communes de Basse-Terre (Pointe-Noire, Bouillante, Basse-Terre) et dans quatre communes de Grande-Terre (Saint-François, Le Moule, Les Abymes et Pointe-à-Pitre). La proportion est particulièrement importante dans cette dernière commune.
Deux communes affichent des parts d'allocataires beaucoup plus faibles : Saint-Louis et Capesterre-de-Marie-Galante.
La proportion d'allocataires est plus élevée dans le territoire de santé 1 que dans le territoire 2 : 65,2 % contre 62,3 %.

Cet indicateur repose sur les données observées au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.
***Neuf catégories de revenus sont prises en compte** : le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation spécifique solidarité (ASS), l'allocation temporaire d'attente (Ata), l'allocation parent isolé (API), l'allocation veuvage, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), l'allocation équivalent retraite, l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi), le revenu de solidarité Outre-mer (RSO).*

Ensemble des allocations

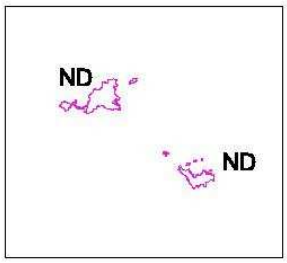

Taux Guadeloupe : 64,7

Taux Territoire 1 : 65,2

Taux Territoire 2 : 62,3

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 41,7

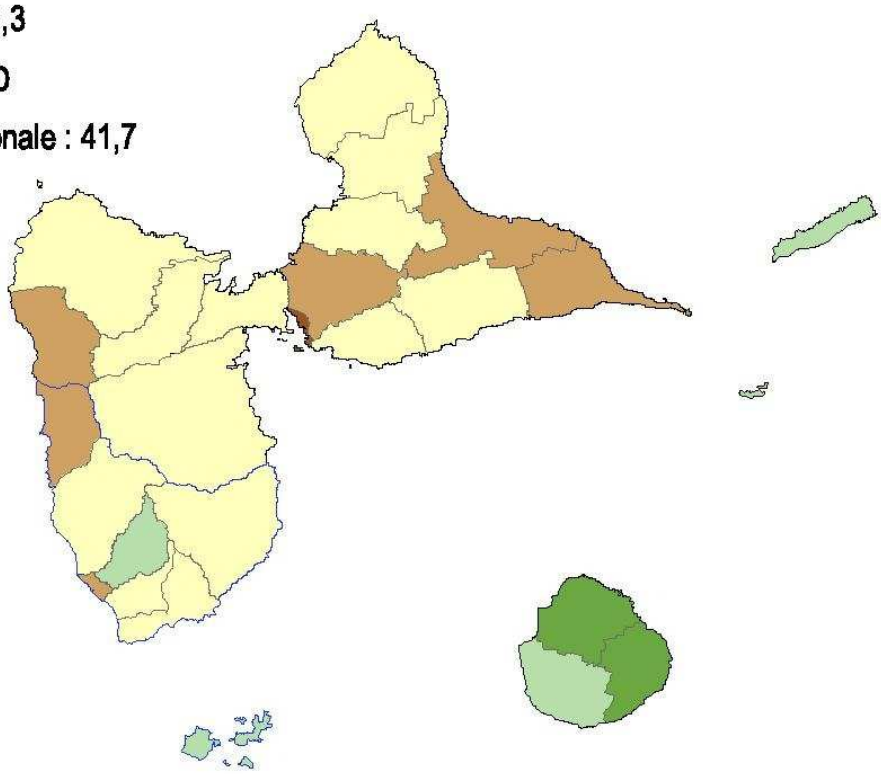

Nombre d'allocataires pour 100 ménages (2007-2008)

- 43,4 - 49,4
- 49,4 - 60,0
- 60,0 - 67,6
- 67,6 - 73,4
- 73,4 - 79,6
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnaf, CCMSA, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Prestations sociales et minima sociaux

Allocataires dépendant de 50 % à 100 % des prestations

En 2007-2008, en Guadeloupe, 60,2 % des allocataires étudiés disposent de ressources constituées majoritairement de prestations sociales. Cette proportion est plus de deux fois supérieure à la moyenne hexagonale (27,2 %). La Guadeloupe affiche la 2ème valeur la plus élevée des régions françaises.

Dans la région, la part des allocataires dépendant des prestations sociales fluctue de 45,1 % à Baie-Mahault à 68,5 % à Pointe-Noire.

Le niveau de dépendance est important sur la côte sous le vent, sur une frange partant de Pointe-Noire et s'étendant jusqu'à Capesterre-Belle-Eau mais excluant Saint-Claude et Gourbeyre. Il l'est également sur le littoral nord de la Grande-Terre et à Marie-Galante. Cinq communes, dont quatre sont situées en Basse-Terre, présentent une dépendance particulièrement forte des allocataires aux prestations : Pointe-Noire, Bouillante, Basse-Terre, Capesterre-Belle-Eau et Pointe-à-Pitre.

Le niveau de dépendance est beaucoup plus faible à Baie-Mahault et aux Saintes.

Le territoire de santé 2 compte une proportion plus importante d'allocataires dépendant que le territoire 1 : 63,5 % contre 59,2 % des allocataires.

A noter que l'ensemble des communes de Guadeloupe présentent un niveau de dépendance plus élevé que la moyenne hexagonale.

Cet indicateur repose sur les données observées au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.
Les ***ressources sont constituées majoritairement de prestations sociales*** *lorsque ces dernières composent au moins 50 % du montant des ressources brutes déclarées et des prestations. Les montants des compléments de mode de garde sont exclus du calcul. La prime naissance/adoption est prise pour un neuvième, l'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour un douzième. Certaines populations d'allocataires, les populations du champ "RUC", sont exclues du calcul : les étudiants, les allocataires dont le conjoint est âgé d'au moins 65 ans, les allocataires de l'AAH hébergés en maisons d'accueil spécialisées ou hospitalisés et les allocataires des régimes spéciaux.*

Allocataires dépendant de 50% à 100% des prestations

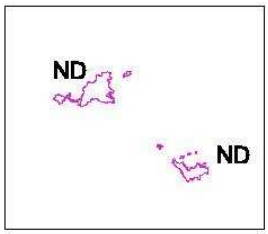

Taux Guadeloupe : 60,2
Taux Territoire 1 : 59,2
Taux Territoire 2 : 63,5
Taux Territoire 3 : ND
Taux France hexagonale : 27,2

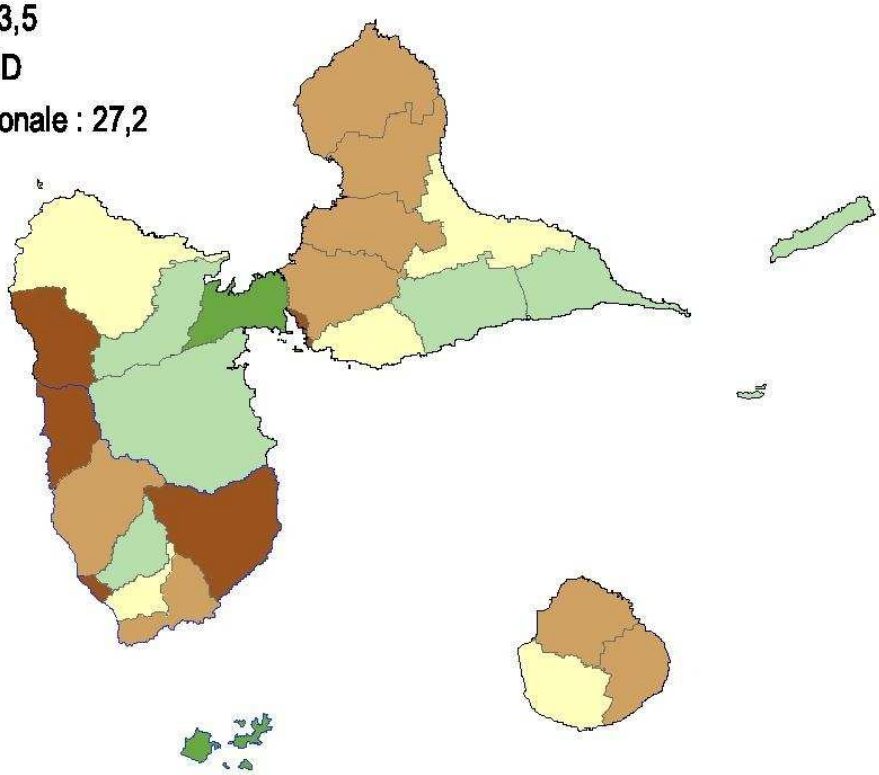

Nombre d'allocataires dépendant de 50% à 100% des prestations pour 100 allocataires (2007-2008)

- 45,1 - 51,6
- 51,6 - 58,8
- 58,8 - 61,5
- 61,5 - 65,3
- 65,3 - 68,5
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnaf, CCMSA, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Prestations sociales et minima sociaux

Revenu minimum d'insertion (RMI)

En 2007-2008, 14,0 % des Guadeloupéens âgés de 20 à 59 ans sont allocataires du RMI, soit beaucoup plus qu'en France hexagonale (3,1 %).
La part d'allocataires varie de 7,0 % à Baie-Mahault à 20,2 % à Pointe-à-Pitre.
Deux zones se distinguent par une forte présence du RMI. L'une est située le long de la côte sous le vent, sur une frange partant de Pointe-Noire et s'étendant jusqu'à Basse-Terre. L'autre est localisée au centre de la Grande-Terre, sur l'axe reliant Pointe-à-Pitre au Moule. Sont plus particulièrement concernées les communes de Pointe-Noire, Bouillante et Pointe-à-Pitre.
Le RMI est moins présent dans l'est de la Basse-Terre et dans les Iles du sud, en particulier dans deux communes (ou regroupements de communes) : Baie-Mahault et Terre-de-Haut/Terre-de-Bas.
Le territoire de santé 2 a une part un peu plus élevée de ménages allocataires du RMI que le territoire 1 : 14,9 % contre 13,8 %.
A noter que l'ensemble des communes de Guadeloupe présentent des proportions plus élevées que la moyenne hexagonale.

Cet indicateur repose sur les données observées au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.
*Le **RMI** est attribué sous condition de ressources. Il garantit des ressources minimales à toute personne âgée de 25 ans ou plus, ou de moins de 25 ans si elles assurent la charge d'un ou plusieurs enfants. Il est remplacé par le revenu de solidarité active (RSA) depuis juin 2009.*

Revenu minimum d'insertion (Rmi)

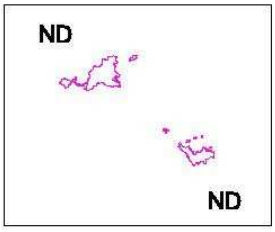

Taux Guadeloupe : 14,0

Taux Territoire 1 : 13,8

Taux Territoire 2 : 14,9

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 3,1

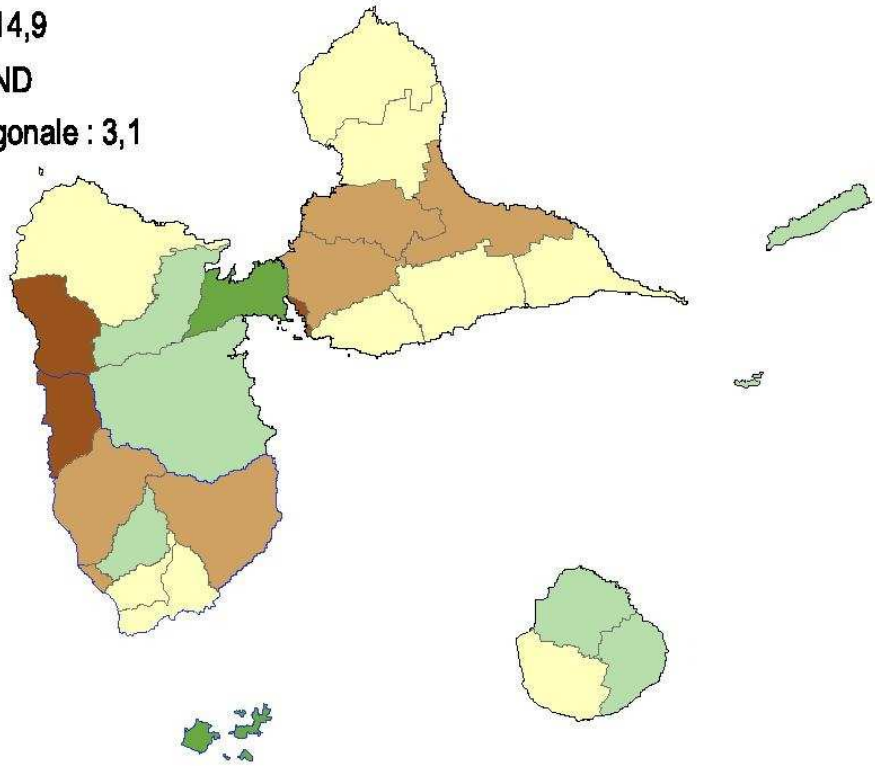

Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (Rmi) pour 100 personnes de 20 à 59 ans (2007-2008)

- 7,0 - 9,1
- 9,1 - 12,3
- 12,3 - 15,5
- 15,5 - 18,7
- 18,7 - 20,3
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnaf, CCMSA, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Prestations sociales et minima sociaux

Allocation parent isolé (API) et monoparentalité

En 2007-2008, en Guadeloupe, 17,8 % des familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans bénéficient de l'API. Cette proportion est beaucoup plus importante qu'en France hexagonale (9,8 %). La région a la 3ème valeur la plus élevée des régions françaises.
En Guadeloupe, la part de familles monoparentales bénéficiant de l'API varie de 10,8 % aux Saintes à 31,6 % à La Désirade.
L'API est très présente en Basse-Terre, dans les communes (ou regroupements de communes) situées sur l'axe reliant Deshaies/Sainte-Rose à Vieux-Habitants/Baillif. C'est également le cas dans quatre autres communes : Pointe-à-Pitre, Capesterre-Belle-Eau, Saint-François et La Désirade. Ces trois dernières, ainsi que Pointe-Noire et Bouillante, affichent une présence particulièrement importante de cette prestation.
Six communes (ou regroupements de communes) éparpillées en Basse-Terre et dans les Iles du sud ont des proportions de ménages allocataires de l'API beaucoup plus faibles.
Les parts de ménages allocataires de l'API dans le territoire de santé 1 et dans le territoire 2 sont proches (17,7 % et 18,2 %).
A noter que l'ensemble des communes de Guadeloupe présentent des proportions plus élevées que la moyenne hexagonale.

Cet indicateur repose sur les données observées au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.
*L'**API** est perçue par les personnes isolées assumant seule la charge d'un ou plusieurs enfants à naître, de moins de trois ans ou de trois ans ou plus dans certains cas. Elle est remplacée par le revenu de solidarité active (RSA) depuis juin 2009.*

Allocation parent isolé (API)

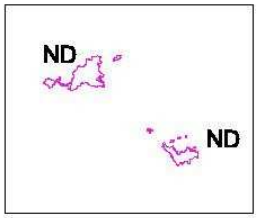

Taux Guadeloupe : 17,8

Taux Territoire 1 : 17,7

Taux Territoire 2 : 18,2

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 9,8

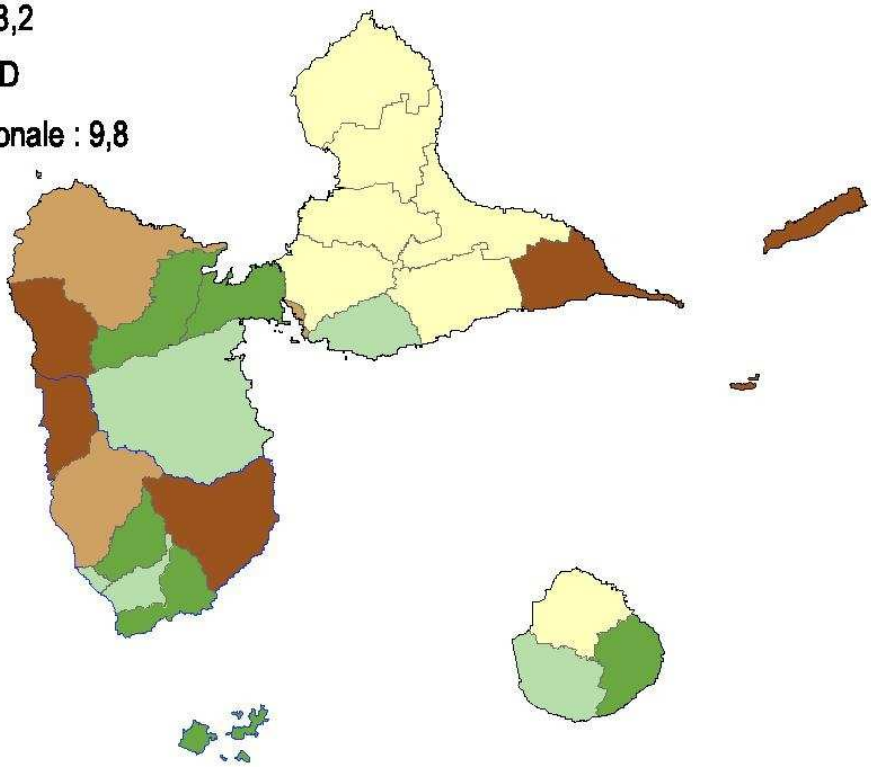

Nombre de familles monoparentales bénéficiaires de l'Allocation parent isolé (API) pour 100 familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans (2007-2008)

- 10,7 - 15,7
- 15,7 - 16,9
- 16,9 - 18,6
- 18,6 - 19,4
- 19,4 - 31,6
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnaf, CCMSA, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Prestations sociales et minima sociaux

Allocation parent isolé (API) et femmes âgées de 15 à 49 ans

En 2007-2008, en Guadeloupe, on compte 5,3 allocataires de l'API pour 100 femmes âgées de 15 à 49 ans. Cette proportion est beaucoup plus importante qu'en France hexagonale (1,2 %).
En Guadeloupe, la proportion varie de 1,6 % aux Saintes à 7,2 % à Pointe-à-Pitre.
Elle est élevée en Basse-Terre, dans les communes (ou regroupements de communes) situées sur l'axe reliant Sainte-Rose à Basse-Terre. C'est également le cas dans trois autres communes : Capesterre-Belle-Eau, Pointe-à-Pitre et Les Abymes. Ces trois dernières, ainsi que Bouillante, affichent une part de bénéficiaires de cette prestation particulièrement importante.
Les Saintes présentent une proportion d'allocataires de l'API pour 100 femmes âgées de 15 à 49 ans beaucoup plus faible.
Les proportions dans le territoire de santé 1 et dans le territoire 2 sont proches (5,3 % et 5,4 %).
A noter que l'ensemble des communes de Guadeloupe présentent des proportions plus élevées que la moyenne hexagonale.

Allocation parent isolé (API)

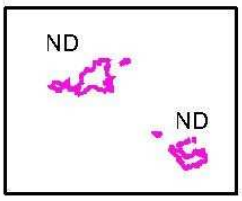

Taux Guadeloupe : 5,3

Taux Territoire 1 : 5,3

Taux Territoire 2 : 5,4

Taux Territoire 3 : ND

Taux France entière : 1,2

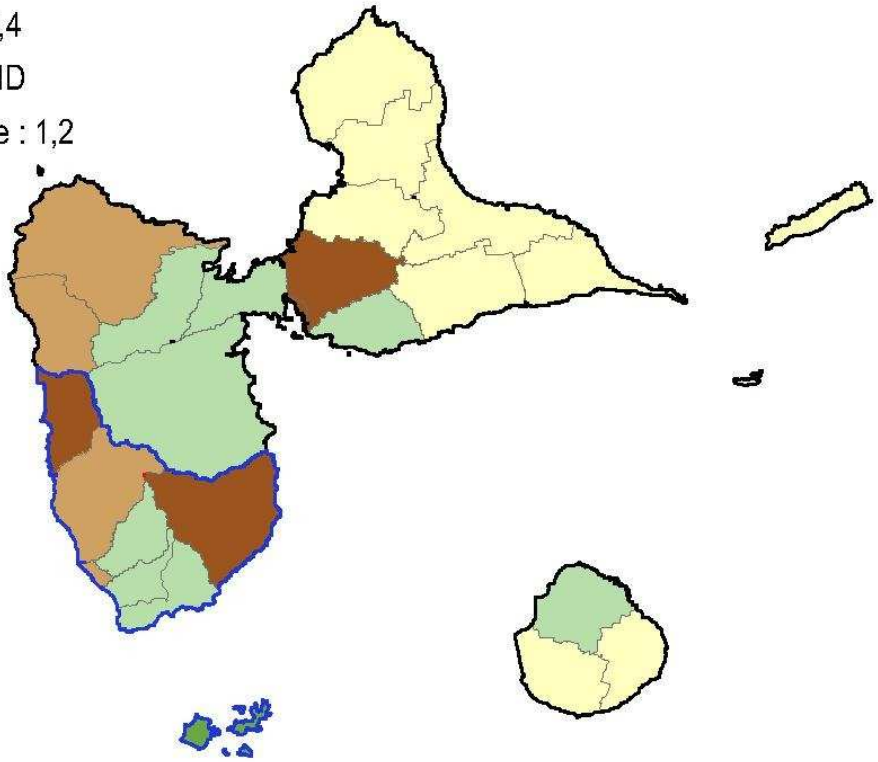

Nombre d'allocataires de l'allocation parent isolé (API) pour 100 femmes âgées de 15 à 49 ans (2007-2008)

- 1,5 - 3,4
- 3,4 - 4,7
- 4,7 - 5,6
- 5,6 - 6,2
- 6,2 - 7,2
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnaf, CCMSA, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Allocations et handicap

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

En 2007-2008, en Guadeloupe, 2,0 % des familles ayant des enfants de moins de 20 ans bénéficient de l'AEEH. En France hexagonale, la proportion est de 1,8 %.
Bouillante a la valeur la plus élevée (3,5 %) et les Saintes la plus basse (0,7 %).
Six communes (ou regroupements de communes) sont plus concernées par cette allocation : Capesterre-de-Marie-Galante, Pointe-à-Pitre, Anse-Bertrand/Port-Louis, Petit-Canal, Pointe-Noire et Bouillante. Ces trois dernières affichent une présence particulièrement importante de cette allocation.
Les communes des Iles du sud, hormis Capesterre-de-Marie-Galante, et trois communes de Basse-Terre ont des proportions de familles allocataires de l'AEEH beaucoup plus faibles.
Dans le territoire de santé 1, 2,1 % des familles ayant des enfants de moins de 20 ans bénéficient de l'AEEH, elles sont 1,9 % dans le territoire 2.

Cet indicateur repose sur les données observées au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.
*L'**AEEH** est une prestation familiale financée par la sécurité sociale, destinées à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant handicapé. Elle est versée sans condition de ressources aux familles ayant un enfant handicapé âgé de moins de 20 ans avec un taux d'incapacité supérieur à 80 % ou compris entre 50 % et 80 % lorsqu'il est admis dans un établissement d'éducation spéciale, ou si son état exige le recours à un service d'éducation spéciale ou de soins à domicile. Elle remplace l'allocation d'éducation spéciale (AES) depuis le 1er janvier 2006.*

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

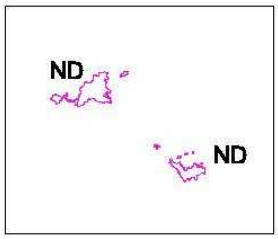

Taux Guadeloupe : 2,0

Taux Territoire 1 : 2,1

Taux Territoire 2 : 1,9

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 1,8

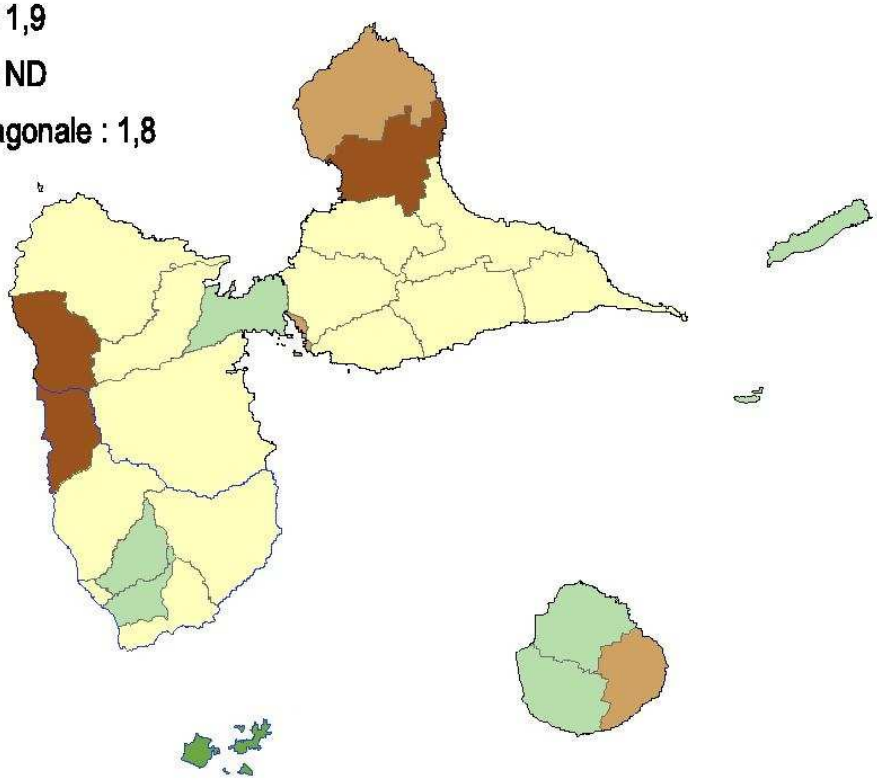

Nombre d'allocataires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 familles ayant des enfants de 0 à 19 ans (2007-2008)

- 0,7 - 1,1
- 1,1 - 1,7
- 1,7 - 2,3
- 2,3 - 2,9
- 2,9 - 3,5
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnaf, CCMSA, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Allocations et handicap

Allocation aux adultes handicapés (AAH)

En 2007-2008, 3,5 % des personnes âgées de 20 à 59 ans sont allocataires de l'AAH en Guadeloupe. En France hexagonale, 2,4 % de la population adulte bénéficie de cette prestation sociale. La Guadeloupe enregistre la 2ème proportion la plus élevée des régions françaises.
Baie-Mahault affiche la valeur la plus faible (2,1 %) et Basse-Terre la plus importante (7,8 %).
La Basse-Terre et les Iles du sud concentrent la majorité des communes présentant une proportion élevée d'adultes allocataires de l'AAH : huit communes sur dix. La part est particulièrement importante à Bouillante et Basse-Terre.
Les valeurs sont beaucoup plus faibles dans le nord et l'est de la Basse-Terre ainsi que sur le littoral sud de la Grande-Terre.
Il y a proportionnellement plus d'allocataires de l'AAH dans le territoire de santé 2 que dans le territoire 1 : 4,6 % contre 3,2 % des personnes âgées de 20 à 59 ans.
A noter qu'une seule commune de Guadeloupe présente une proportion inférieure à la moyenne hexagonale : Baie-Mahault.

Cet indicateur repose sur les données observées au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.
*L'**AAH** est destinée aux personnes handicapées âgées de 20 à 59 ans, sans ressource ou disposant de ressources modestes dont le handicap entraîne l'impossibilité de travailler ou qui ont un taux d'incapacité d'au moins 80 % ou encore qui ne peuvent prétendre ni à un avantage vieillesse, ni à une rente d'accident du travail.*

Allocation aux adultes handicapés

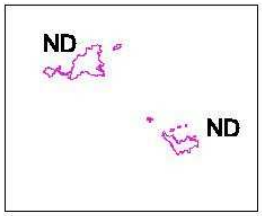

Taux Guadeloupe : 3,5
Taux Territoire 1 : 3,2
Taux Territoire 2 : 4,6
Taux Territoire 3 : ND
Taux France hexagonale : 2,4

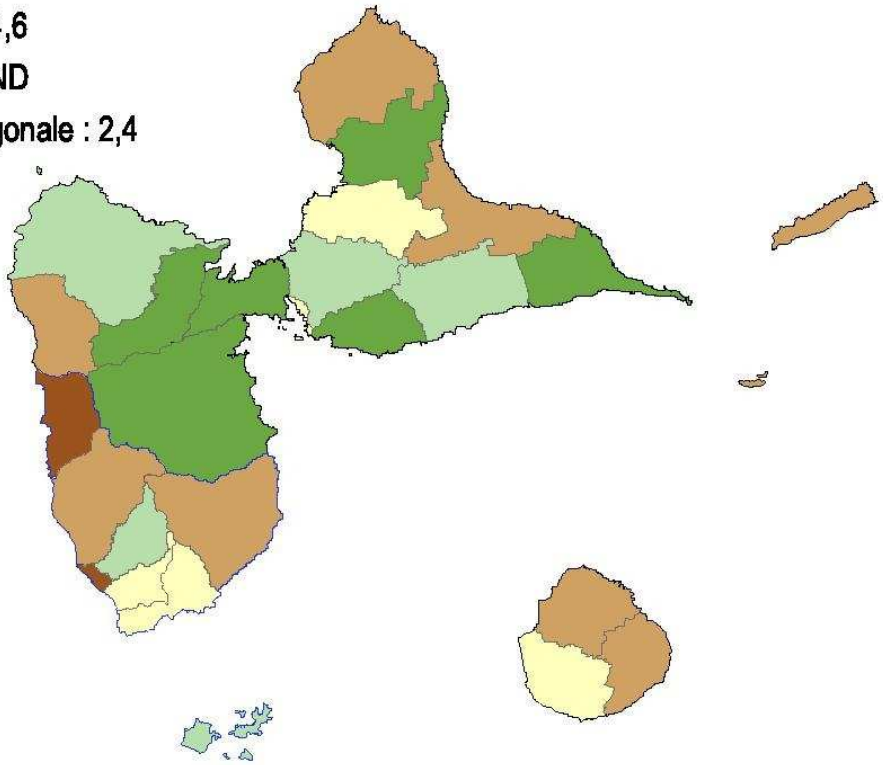

Nombre d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour 100 personnes de 20-59 ans (2007-2008)

- 2,1 - 2,9
- 2,9 - 3,3
- 3,3 - 4,1
- 4,1 - 5,4
- 5,4 - 7,7
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnaf, CCMSA, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Logement

Densité de logements sociaux

En 2008, en Guadeloupe, on compte 18,6 logements sociaux pour 100 ménages, soit plus qu'en France hexagonale (16,6 %).
La densité de logements sociaux est nulle à Saint-Louis et aux Saintes et atteint 73,4 % à Pointe-à-Pitre.
Les densités les plus fortes se remarquent dans trois communes de l'agglomération pointoise (Baie-Mahault, Les Abymes et Pointe-à-Pitre) ainsi qu'à Basse-Terre. Elles sont également élevées dans les communes (ou regroupements de communes) limitrophes : Lamentin, Petit-Bourg/Goyave et Gourbeyre.
Les densités les plus faibles s'observent dans les communes des Iles du sud, hormis Grand-Bourg, et également dans cinq communes (ou regroupements de communes) de Guadeloupe continentale : Pointe-Noire, Vieux-Habitants/Baillif, Trois-Rivières/Vieux-Fort, le Gosier et Petit-Canal.
La densité de logements sociaux est deux fois plus importante dans le territoire de santé 1 que dans le territoire 2 : 20,7 contre 10,9.

Densité de logements sociaux

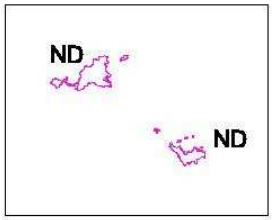

Taux Guadeloupe : 18,6

Taux Territoire 1 : 20,7

Taux Territoire 2 : 10,9

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 16,6

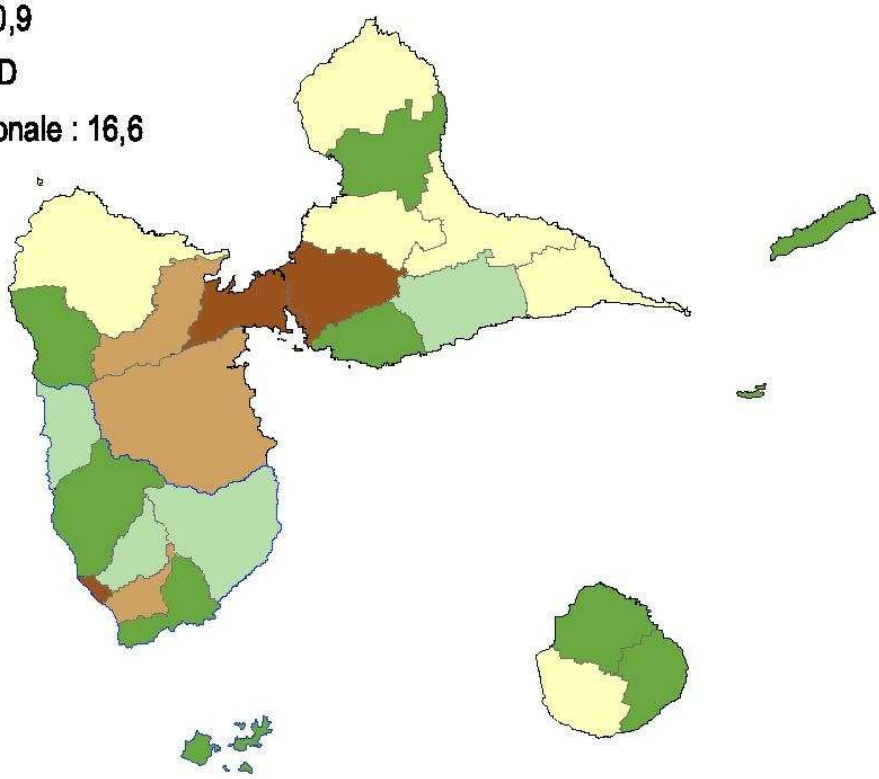

Nombre de logements sociaux pour 100 ménages en 2008

- 0,0 - 6,2
- 6,2 - 8,2
- 8,2 - 13,7
- 13,7 - 23,6
- 23,6 - 73,4
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable et de la mer - Insee (RP 2006)
Exploitation ORS Guadeloupe

Logement

Résidences principales sans confort

En 2006, en Guadeloupe, plus de 3,5 % des résidences principales sont dites « sans confort » car elles ne disposent pas de douche ou de baignoire. C'est environ trois fois plus qu'en France hexagonale (1,1 %). La Guadeloupe affiche la 2ème valeur la plus élevée des régions françaises. Cette part est supérieure à la moyenne hexagonale à Saint-Barthélemy (1,6 %) et surtout à Saint-Martin (6,5 %).
La part de résidences principales sans confort fluctue fortement au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy : de 1,0 % à Saint-François à 16,5 % à Saint-Louis.
Les résidences principales sans confort sont surtout localisées en Basse-Terre et dans les Iles du sud. Elles sont particulièrement présentes dans les trois communes de Marie-Galante.
Le niveau d'inconfort est beaucoup plus faible dans l'ensemble des communes du littoral sud de la Grande-Terre (de Pointe-à-Pitre à Saint-François), à Gourbeyre et à Saint-Barthélemy.
Le territoire de santé 3 affiche la proportion de résidences sans confort la plus élevée (5,5 %) et le territoire 1 la plus faible (3,3 %).
A noter qu'une seule commune de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe présente une proportion inférieure à la moyenne hexagonale : Saint-François.

Résidences principales sans confort

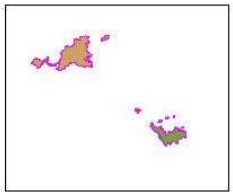

Taux Guadeloupe : 3,5
Taux Territoire 1 : 3,3
Taux Territoire 2 : 4,1
Taux Territoire 3 : 5,5
Taux France hexagonale : 1,1

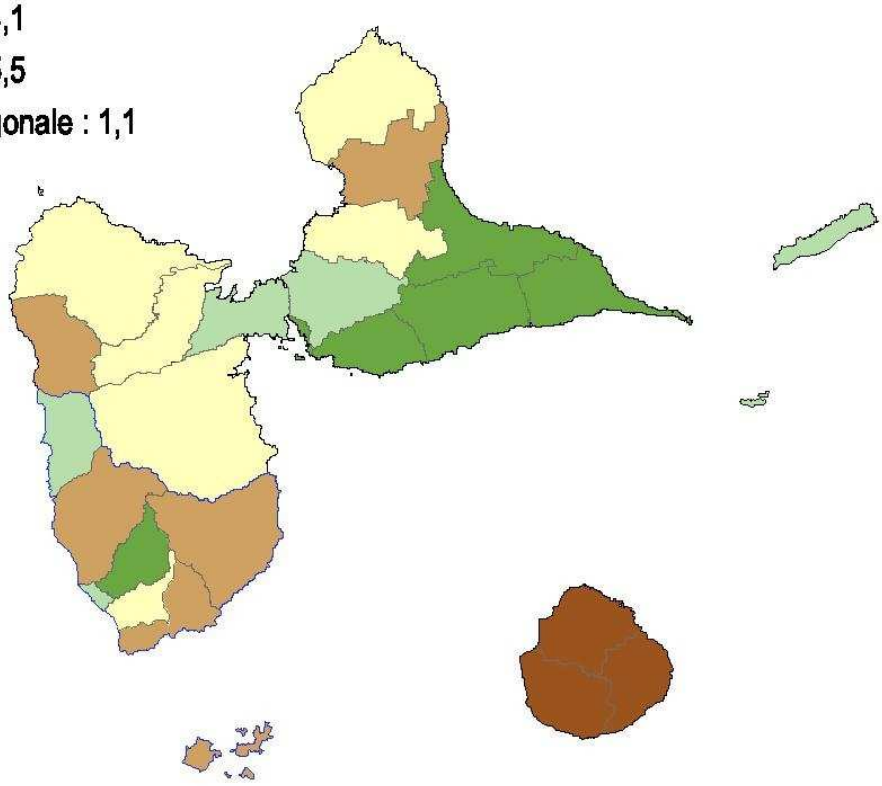

Nombre de résidences principales sans confort pour 100 résidences principales en 2006

- 1,0 - 1,9
- 1,9 - 3,0
- 3,0 - 3,9
- 3,9 - 7,3
- 7,3 - 16,5
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Insee (RP 2006) -
Exploitation ORS Guadeloupe

Logement

Allocations logement

En 2007-2008, en Guadeloupe, 22,9 % des ménages bénéficient d'une allocation logement (ALF, ALS ou APL), soit autant qu'en France hexagonale.
En Guadeloupe, la variabilité de la part de ménages allocataires est forte : de 6,8 % à La Désirade à 51,6 % à Pointe-à-Pitre.
Cette proportion est élevée dans les communes de l'agglomération pointoise mais également à Petit-Bourg/Goyave, Saint-François, Gourbeyre et Basse-Terre. Cette dernière commune ainsi que Les Abymes et Pointe-à-Pitre affichent des valeurs particulièrement importantes.
Les ménages disposant d'une allocation logement sont plus rares dans l'ensemble des communes des Iles du sud et dans trois communes dispersées sur le territoire de Guadeloupe continentale.
Les ménages bénéficiant d'une allocation sont proportionnellement plus nombreux dans le territoire de santé 1 que dans le territoire 2 : 23,7 % contre 20,0 %.

Trois types d'allocations logement sont pris en compte :

- *L'aide personnalisée au logement (APL) : destinée aux ménages résidant en HLM conventionnés ou aux accédants à la propriété ayant un prêt aidé ou conventionné.*
- *L'allocation de logement à caractère social (ALS) : destinée aux ménages ayant des ressources très modestes.*
- *L'allocation de logement à caractère familial (ALF) : destinée aux familles moins démunies mais pour qui la présence de personnes à charge maintient un quotient familial faible.*

Allocations logement

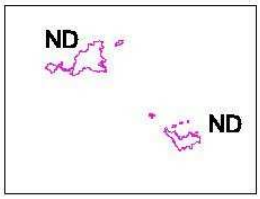

Taux Guadeloupe : 22,9

Taux Territoire 1 : 23,7

Taux Territoire 2 : 20,0

Taux Territoire 3 : ND

Taux France hexagonale : 22,8

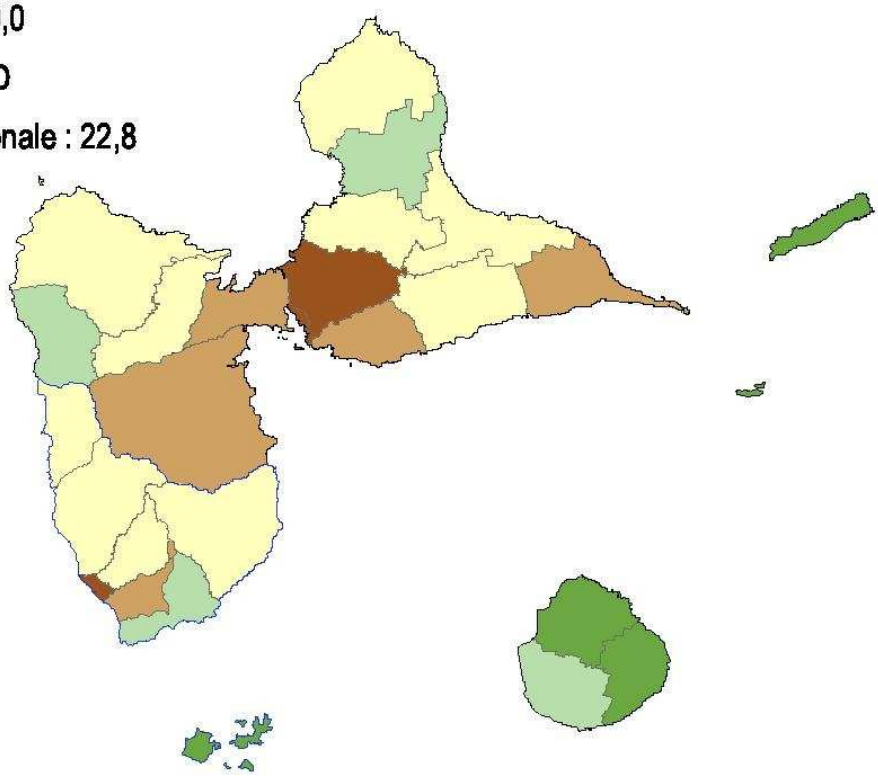

Nombre d'allocataires ayant droit à une allocation logement pour 100 ménages (2007-2008)

- 6,8 - 8,2
- 8,2 - 14,5
- 14,5 - 19,4
- 19,4 - 26,4
- 26,4 - 51,6
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnaf, CCMSA, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Typologie « Population et conditions de vie » (hors Saint-Martin et Saint-Barthélémy)

Afin de présenter de façon synthétique l'ensemble des informations disponibles dans ce document, l'ensemble des indicateurs de cette partie a fait l'objet d'un traitement statistique permettant d'identifier trois classes regroupant des communes au profil sociodémographique proche :

- **Classe 1** : Zone en situation sociodémographique moyenne, avec des habitants bénéficiant plus souvent des prestations sociales que le reste de la population guadeloupéenne.
- **Classe 2** : Zone socialement favorisée, avec un niveau de revenus supérieur au reste de la Guadeloupe, moins de chômage et d'allocataires de prestations sociales.
- **Classe 3** : Zone en situation sociodémographique plutôt défavorisée par rapport au reste de la Guadeloupe, ayant une population âgée relativement importante, des revenus peu élevés mais une part d'allocataires plus faible.

Classe 1

Zone en situation sociodémographique moyenne, avec des habitants bénéficiant plus souvent des prestations sociales que le reste de la population guadeloupéenne.

Composée de 14 communes (ou regroupements de communes), cette classe concentre environ 255 400 Guadeloupéens, soit 64 % de la population régionale.
Le taux de chômage ainsi que la proportion d'enfants vivant dans un foyer ne comprenant pas d'actif occupé sont plus importants dans ces communes que dans le reste du territoire. La population de ces communes bénéficie fréquemment des prestations sociales et plus particulièrement du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation parent isolé (API) et de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Par ailleurs, les revenus des allocataires de prestations sociales dépendent plus souvent des prestations qu'ailleurs. La présence des jeunes âgés de moins de 25 ans y est plus marquée. Enfin, le taux de naissances vivantes parmi les femmes mineures (12-17 ans) est plus élevé dans ces communes que dans le reste de la Guadeloupe.
Cette classe comprend l'ensemble des communes de Grande-Terre, excepté le Gosier, ainsi que les communes situées sur l'axe-ouest reliant Sainte-Rose à Basse-Terre. Elle compte également Capesterre-Belle-Eau.

Classe 2

Zone socialement favorisée, ayant un niveau de revenu supérieur au reste de la Guadeloupe, moins de chômage et d'allocataires de prestations sociales.

Composée de 8 communes (ou regroupements de communes), cette classe totalise environ 131 800 habitants, soit un tiers de la population guadeloupéenne.
Les communes de cette classe se caractérisent par une faible part de foyers fiscaux non imposés et donc par un revenu moyen par foyer fiscal supérieur à la moyenne guadeloupéenne. La population bénéficie moins souvent des prestations sociales (RMI, API, AAH et AEEH) et les revenus des allocataires dépendent moins des prestations que dans le reste du territoire. Le chômage, l'inactivité ainsi que les emplois précaires y sont moins fréquents qu'ailleurs. C'est également le cas des enfants vivant dans une famille ne comptant pas d'actif occupé. Le rapport de dépendance y est plus faible. Par ailleurs, la part de familles monoparentales et le taux de naissances vivantes parmi les mineures sont moins élevés dans ces communes. Enfin, le taux de jeunes âgés de 20 à 29 ans peu ou pas diplômés est moins important que dans le reste du territoire.
Les communes de cette classe sont situées quasi exclusivement en Basse-Terre, à proximité de la préfecture (Saint-Claude, Gourbeyre, Trois-Rivières/Vieux-fort, les Saintes) et de la sous-préfecture (Baie-Mahault, Lamentin, Goyave/Petit-Bourg). Cette classe comprend une seule commune de Grande-Terre : le Gosier.

Classe 3

Zone en situation sociodémographique plutôt défavorisée par rapport au reste de la Guadeloupe, ayant une population âgée relativement importante, des revenus peu élevés mais une part d'allocataires plus faible.

Composée de 4 communes (ou regroupements de communes), cette classe regroupe 13 600 habitants, soit 3 % de la population guadeloupéenne.
Les communes composant cette classe se caractérisent par une proportion plus élevée d'adultes vivant seuls, d'ouvriers et d'agriculteurs que dans le reste de la Guadeloupe. La présence des personnes âgées y est plus marquée contrairement à celle des jeunes de moins de 25 ans. Le rapport de dépendance est plus important dans ces communes. La part de foyers fiscaux non imposés y est plus élevée que dans le reste de la région et le revenu moyen par foyer fiscal est donc plus faible. Cependant, la proportion d'allocataires, toutes allocations confondues, y est moins importante. Concernant l'habitat, la part de résidences principales sans confort est supérieure à la moyenne régionale tandis que la proportion de bénéficiaires des diverses « allocations-logement » est inférieure. Enfin, le taux de jeunes âgés de 20 à 29 ans peu ou pas diplômés y est plus important que dans le reste du territoire.
Cette classe compte l'ensemble des communes de Marie-Galante ainsi que La Désirade.

TYPOLOGIE «POPULATION ET CONDITIONS DE VIE»

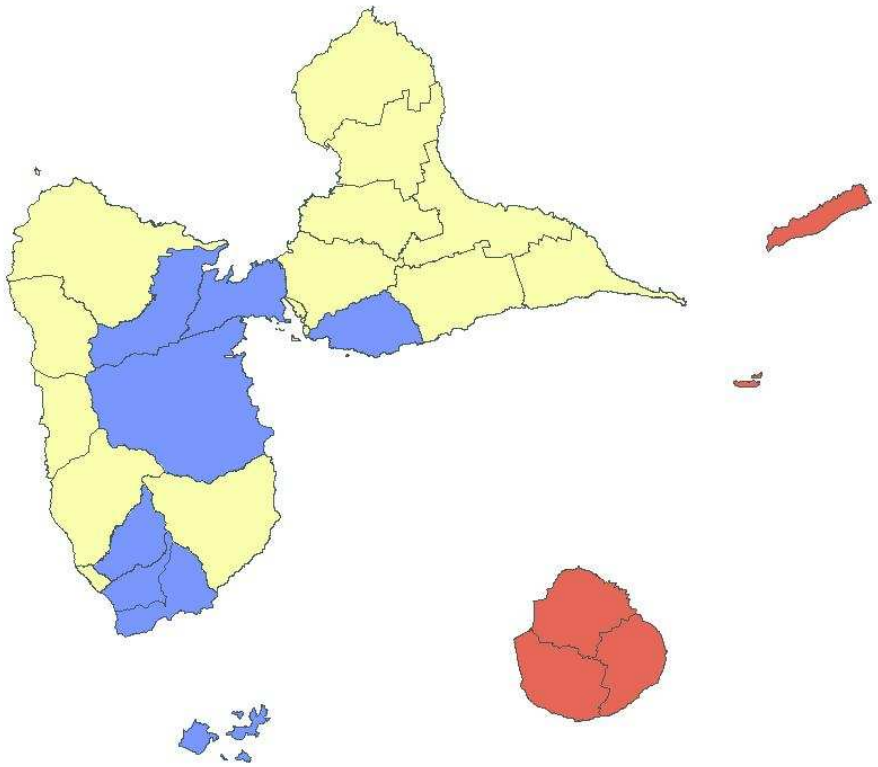

Classe 1 — Zone en situation socio-démographique moyenne, avec des habitants bénéficiant plus souvent des prestations sociales que le reste de la population guadeloupéenne

Classe 2 — Zone socialement favorisée, avec un niveau de revenus supérieur au reste de la Guadeloupe, moins de chômage et d'allocataires de prestations sociales

Classe 3 — Zone en situation socio-démographique plutôt défavorisée par rapport au reste de la Guadeloupe, ayant une population âgée relativement importante, des revenus peu élevés mais une part d'allocataires plus faible

2ème partie : Offre de soins

Médecins généralistes libéraux

Densité de médecins généralistes libéraux

En 2008, on compte en Guadeloupe 62,6 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants, soit une densité moindre qu'en France hexagonale (88,0 pour 100 000 habitants). La Guadeloupe affiche la 2ème densité la moins élevée des régions françaises. La densité de Saint-Martin est inférieure à la moyenne hexagonale (64,4) alors que celle de Saint-Barthélemy est supérieure (107,2).
Les écarts de densité sont marqués dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy : de 25,4 pour 100 000 habitants au Lamentin à 171,4 à Basse-Terre.
Quatre communes, dont deux situées à Marie-Galante, ont des densités de médecins généralistes libéraux beaucoup plus faibles que celles observées dans les autres zones : Saint-Louis, Capesterre-de-Marie-Galante, Capesterre-Belle-Eau et Lamentin. Elles sont aussi relativement peu élevées dans le nord de la Basse-Terre et de la Grande-Terre.
Les densités sont beaucoup plus importantes à Basse-Terre, Pointe-à-Pitre et Grand-Bourg, et dans une moindre mesure à Pointe-Noire et Saint-François.
Bénéficiant de la forte densité de Saint-Barthélemy, le territoire de santé 3 dispose de plus de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants que les autres : 72,6 contre 67,7 dans le territoire 2 et 61,3 dans le territoire 1.

Densité de médecins généralistes libéraux

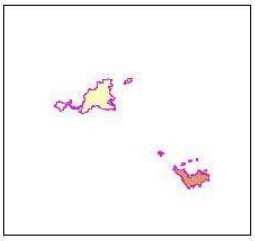

Densité Guadeloupe : 62,6

Densité Territoire 1 : 61,3

Densité Territoire 2 : 67,7

Densité Territoire 3 : 72,6

Densité France hexagonale : 88,0

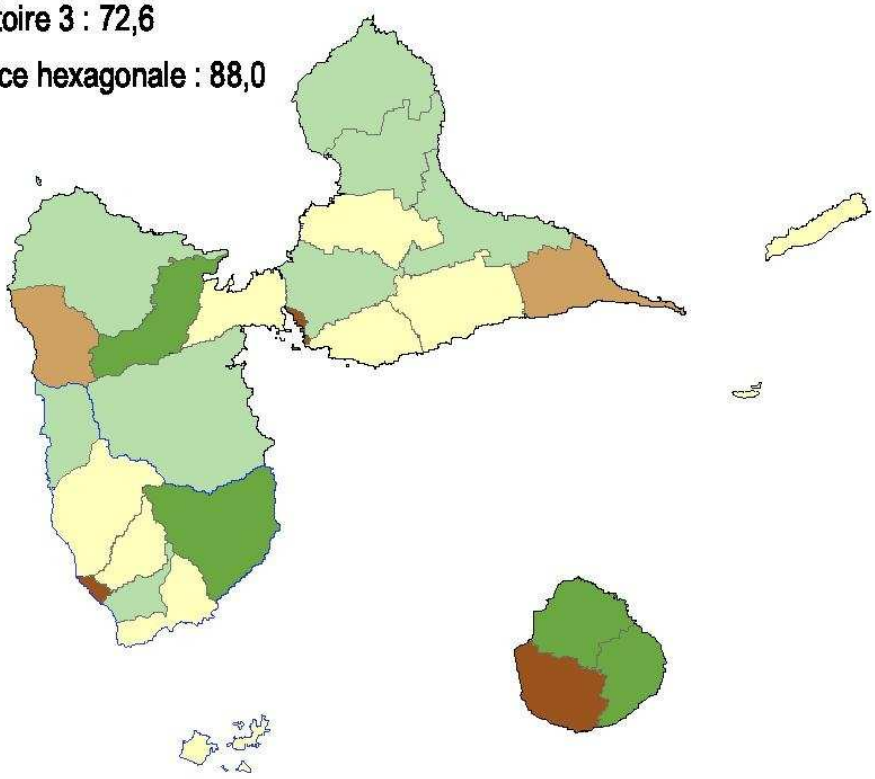

Nombre de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en 2008

- 25,4 - 35,7
- 35,7 - 52,2
- 52,2 - 73,0
- 73,0 - 107,1
- 107,1 - 171,4
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnamts (Snir), CGSS Guadeloupe, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Médecins généralistes libéraux

Déplacements pour consulter un médecin généraliste

En 2008, 15,2 patients guadeloupéens sur 100 ont consulté un médecin généraliste installé en dehors de leur commune de domicile et des communes limitrophes. Ils sont 8,9 % à Saint-Martin et 5,2 % à Saint-Barthélemy.

La part de patients ayant consulté un médecin généraliste éloigné de leur commune s'étend au sein de l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy de 5,2 % à Saint-Barthélemy et aux Abymes à 31,4 % aux Saintes.

Les patients habitant des communes situées sur la frange est de la Basse-Terre et dans le nord de la Grande-Terre sont proportionnellement plus nombreux que les autres à s'éloigner de leur commune afin de consulter un médecin généraliste. C'est particulièrement le cas des patients installés à Petit-Bourg/Goyave, à Trois-Rivières/Vieux-Fort et à Terre-de-Haut/Terre-de-Bas.

Les patients résidant dans la moitié sud de la Grande-Terre, dans deux communes voisines de Basse-Terre, à Marie-Galante et dans les Iles du nord se déplacent beaucoup moins pour consulter un médecin généraliste. C'est particulièrement le cas des patients installés aux Abymes et à Saint-Barthélemy.

Le fait de consulter un médecin généraliste installé en dehors de sa commune de domicile et des communes limitrophes est plus fréquent chez les patients résidant dans le territoire de santé 2 que chez ceux habitant un autre territoire : 18,8 % des patients contre 14,4 % dans le territoire 1 et 8,2 % dans le territoire 3.

Déplacements pour consulter un médecin généraliste

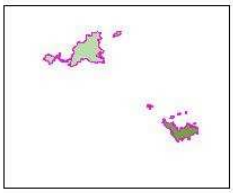

Taux Guadeloupe : 15,2

Taux Territoire 1 : 14,4

Taux Territoire 2 : 18,8

Taux Territoire 3 : 8,2

Taux France hexagonale : ND

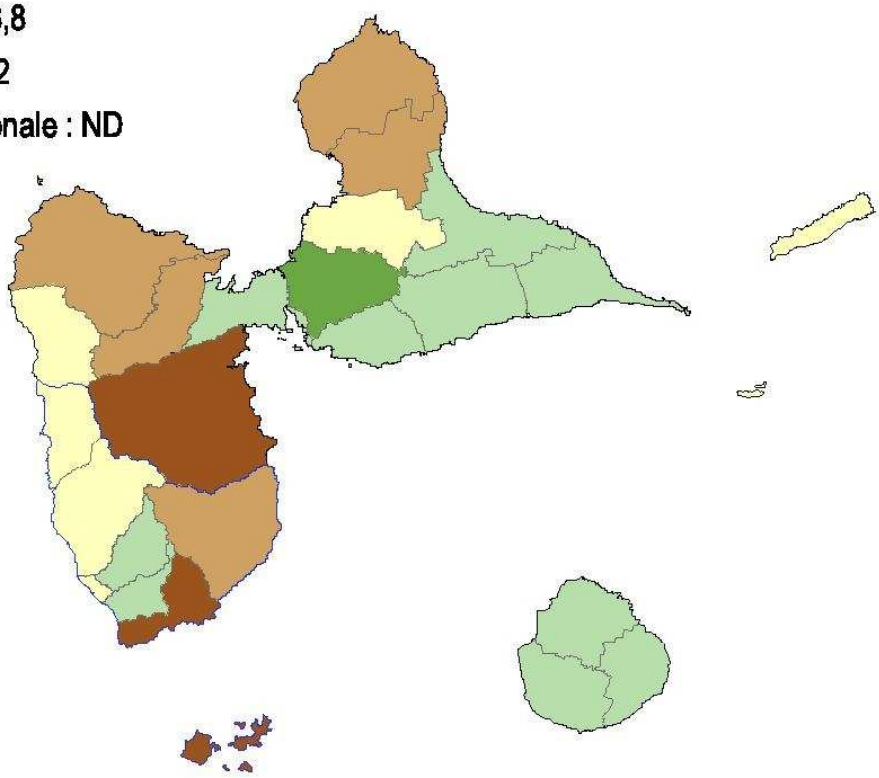

Part des patients ayant consulté un médecin généraliste en dehors de leur commune de domicile ou des communes limitrophes pour 100 patients en 2008

- 5,1 - 5,2
- 5,2 - 12,9
- 12,9 - 17,6
- 17,6 - 24,6
- 24,6 - 31,4
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Source : CGSS Guadeloupe - Exploitation ORS Guadeloupe

Autres professionnels de santé libéraux

Densité d'infirmiers libéraux

En 2008, on dénombre en Guadeloupe 135,3 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants, soit beaucoup plus qu'en France hexagonale (94,8). Cette densité est inférieure à la moyenne hexagonale à Saint-Martin (70,0) alors qu'elle est supérieure à Saint-Barthélemy (107,2).
Les écarts de densité sont notables dans l'espace de santé de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy : de 47,6 pour 100 000 habitants à Saint-Claude à 397,4 à Basse-Terre.
Quatre zones ont des densités d'infirmiers libéraux beaucoup plus faibles que celles observées dans les autres zones : Terre-de-Haut/Terre-de-Bas, Gourbeyre, Saint-Claude et la Com de Saint-Martin. Cette densité est également peu élevée dans le centre de la Basse-Terre et à Capesterre-de-Marie-Galante.
Les densités sont beaucoup plus importantes à Basse-Terre et Pointe-à-Pitre.
Le territoire de santé 2 affiche la valeur la plus élevée (150,5) et le territoire 3 la plus basse (77,1).

Densité d'infirmiers libéraux

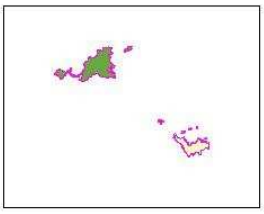

Densité Guadeloupe : 135,3

Densité Territoire 1 : 131,1

Densité Territoire 2 : 150,5

Densité Territoire 3 : 77,1

Densité France hexagonale : 94,8

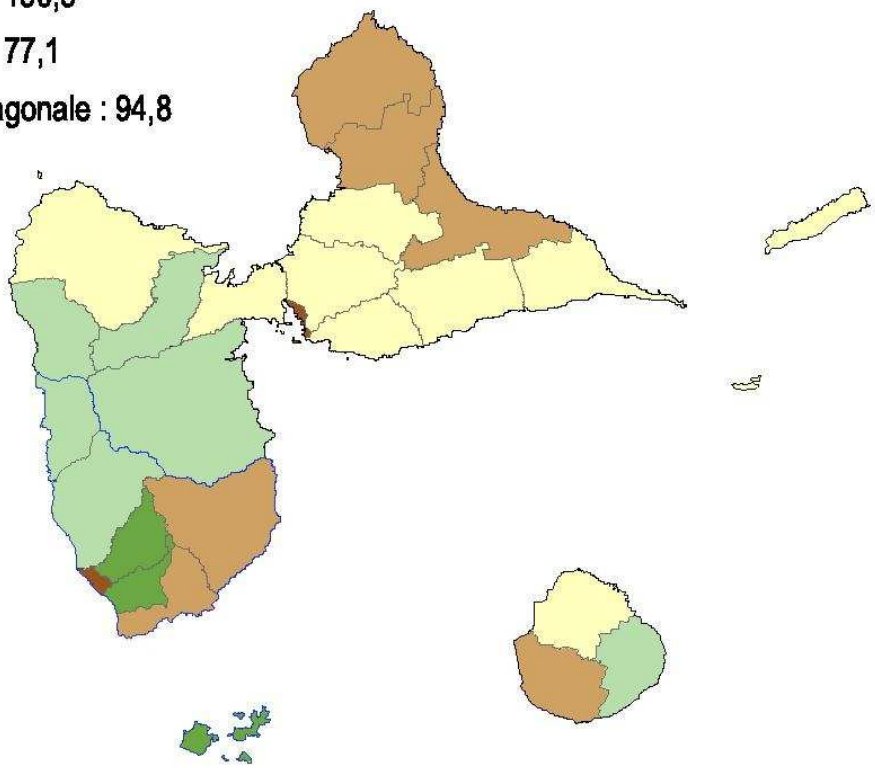

Nombre d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2008

- 47,6 - 70,0
- 70,0 - 101,7
- 101,7 - 137,7
- 137,7 - 210,2
- 210,2 - 397,4
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnamts (Snir), CGSS Guadeloupe, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

Autres professionnels de santé libéraux

Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux

En 2008, on recense en Guadeloupe 58,9 masseurs-kinésithérapeute libéraux pour 100 000 habitants, soit moins qu'en France hexagonale (78,0). Cette valeur est plus faible à Saint-Martin que dans l'Hexagone (56,0) alors qu'elle est beaucoup plus élevée à Saint-Barthélemy (119,1).

La densité de masseurs-kinésithérapeutes varie fortement d'une commune à l'autre. Elle est nulle à Capesterre-de-Marie-Galante et atteint 139,5 pour 100 000 habitants aux Saintes.

Trois communes (ou regroupements de communes) ont des densités de masseurs-kinésithérapeutes libéraux beaucoup plus faibles que celles observées dans les autres zones: Saint-Claude, Anse-Bertrand/Port-Louis et Capesterre-de-Marie-Galante.

Les densités sont beaucoup plus importantes à Basse-Terre, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre et Terre-de-Haut/Terre-de-Bas.

Bénéficiant de la forte densité de Saint-Barthélemy, le territoire de santé 3 dispose de plus de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants que les autres territoires : 68,0 contre 60,7 dans le territoire 2 et 58,4 dans le territoire 1.

A noter que trois communes cumulent des densités faibles de médecins généralistes, d'infirmiers et de kinésithérapeutes libéraux : Bouillante, Lamentin et Capesterre-de-Marie-Galante. Pointe-à-Pitre et Basse-Terre sont bien pourvues pour les trois catégories de professionnels cités précédemment.

Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux

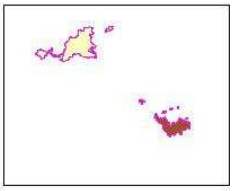

Densité Guadeloupe : 58,9
Densité Territoire 1 : 58,4
Densité Territoire 2 : 60,7
Densité Territoire 3 : 68,0
Densité France hexagonale : 78,0

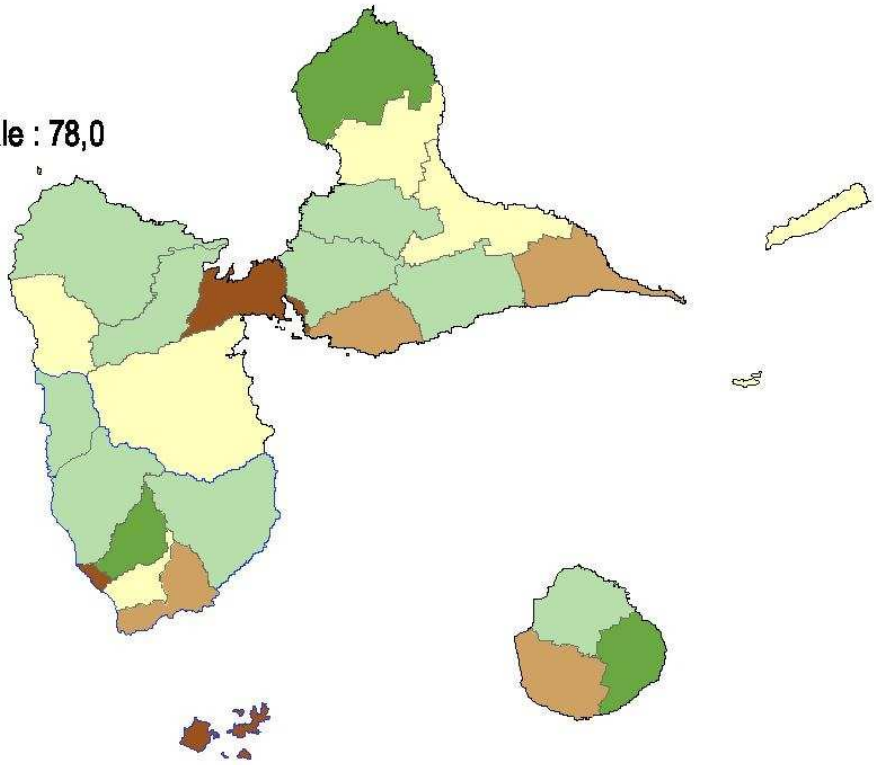

Nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants en 2008

- 0,0 - 19,0
- 19,0 - 48,6
- 48,6 - 68,6
- 68,6 - 87,7
- 87,7 - 139,5
- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3

Sources : Cnamts (Snir), CGSS Guadeloupe, Insee (RP 2006) - Exploitation ORS Guadeloupe

3ème partie : Mortalité

Constat général

Mortalité générale

De 2001 à 2007, 2624 personnes sont décédées en moyenne par an en Guadeloupe. Le taux standardisé de mortalité toutes causes est de 864,0 décès pour 100 000 habitants sur la période. Sur les 26 régions françaises, la Guadeloupe est la 10ème région présentant le taux le plus bas. Elle est en sous-mortalité par rapport à la France hexagonale où le taux atteint 882,3 décès pour 100 000 habitants.

La carte de la mortalité générale laisse apparaître des disparités territoriales. Les taux s'étendent de 751,1 pour 100 000 habitants à Saint-Claude à 1102,7 à Grand-Bourg.

On observe sur la Basse-Terre, une large zone favorisée s'étendant du regroupement de communes de Deshaies/Sainte-Rose à la commune de Saint-Claude. Seules trois communes de l'île présentent une surmortalité : Pointe-Noire, Basse-Terre et Trois Rivières/Vieux Fort. La majorité des communes de la Grande-Terre sont en situation de surmortalité, soit les cinq communes situées dans le triangle reliant Pointe-à-Pitre, Petit-Canal et Le Moule. La situation est particulièrement défavorable à Pointe-à-Pitre. Seules deux communes de la Grande-Terre sont favorisées : le Gosier et Sainte-Anne.

Les Iles du sud sont en surmortalité, et en particulier les communes de Grand-Bourg, Capesterre-de-Marie-Galante et La Désirade.

Grandes causes de décès en Guadeloupe (2001-2007)

	Nombre de décès annuels	Part dans l'ensemble des décès (%)
Maladies de l'appareil circulatoire	**769**	**29, 3 %**
Cardiopathies ischémiques	95	3,6 %
Maladies vasculaires cérébrales	288	10,9 %
Cancers	**600**	**22,9 %**
Cancer du côlon-rectum	49	1,9 %
Cancer du sein	42	1,6 %
Cancer de la trachée, des bronches et du poumon	50	1,9 %
Cancer des voies aérodigestives supérieures	45	1,7 %
Pathologies liées à l'alcool *	**118**	**4,5 %**
Maladies de l'appareil respiratoire	**110**	**4,2%**
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	**228**	**8,7 %**
Accidents de la circulation	69	2,6 %
Suicides	34	1,3 %
Maladies infectieuses et parasitaires	**94**	**3,6 %**
Autres causes	**750**	**28,6 %**
Toutes causes	**2624**	**100 %**

Source : Inserm Cépidc

**Cirrhose du foie, psychose alcoolique et cancer des voies aérodigestives supérieures*

Mortalité générale

TCM Guadeloupe : 864,0

TCM France hexagonale : 882,3

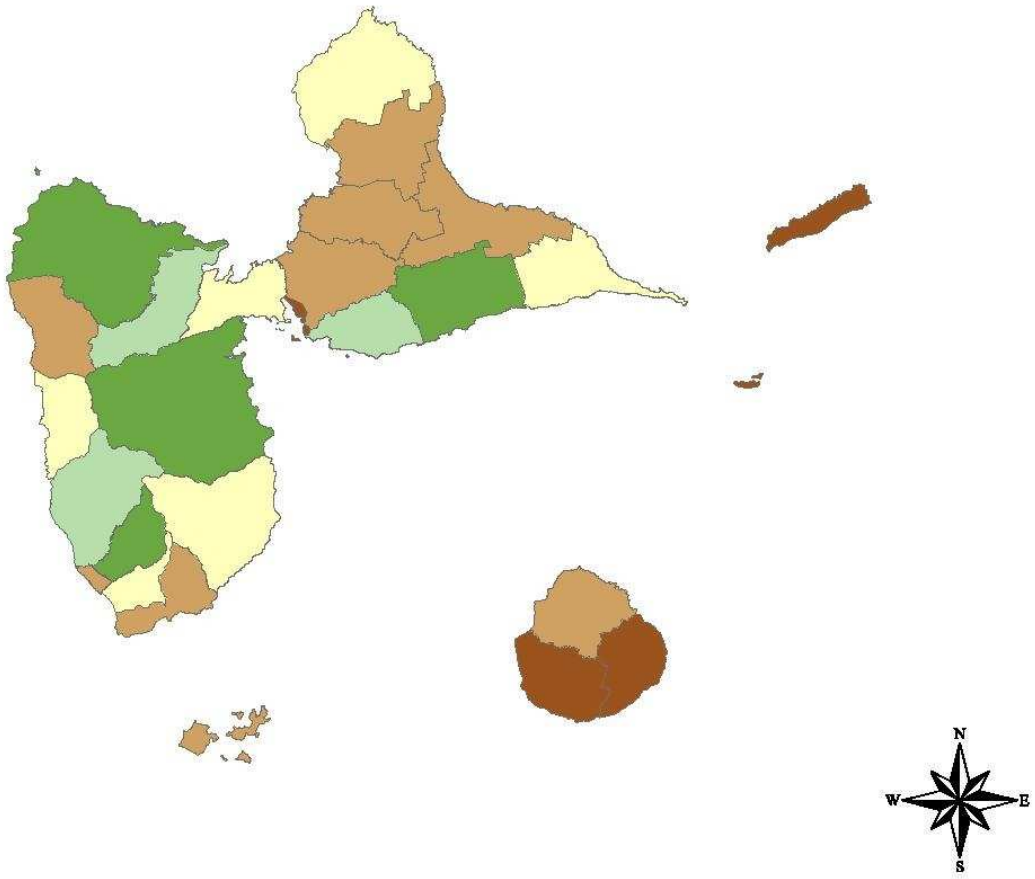

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 751,1 - 797,5
- 797,5 - 834,8
- 834,8 - 894,9
- 894,9 - 963,8
- 963,8 - 1102,7

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Constat général

Mortalité des moins de 65 ans

Si la Guadeloupe présente une situation favorable par rapport à la France hexagonale concernant la mortalité générale, ce n'est pas le cas pour la mortalité prématurée (mortalité avant 65 ans). En effet, de 2001 à 2007, son taux standardisé de mortalité atteint 260,5 décès pour 100 000 habitants contre 215,4 en France hexagonale. La Guadeloupe est la 4ème région ayant le taux le plus élevé. Sur la période, 802 personnes sont décédées en moyenne par an avant l'âge de 65 ans. Trois décès sur dix ont lieu avant cet âge.

Les disparités géographiques sont sensibles. En effet, le taux standardisé de mortalité prématurée varie de 188,1 décès pour 100 000 à Terre-de-Haut/Terre-de-Bas à 398,5 à Grand-Bourg.

La carte de la mortalité prématurée est proche de celle de la mortalité générale. En effet, la Basse-Terre compte une part plus importante de communes en sous-mortalité que la Grande-Terre. Neuf communes (ou regroupements de communes) de l'archipel sont en situation défavorable vis-à-vis de la mortalité prématurée : Pointe-Noire, Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Le Moule, Grand-Bourg, Capesterre-de-Marie-Galante, Saint-Louis, Capesterre-Belle-Eau et Anse-Bertrand/Port-Louis. A L'exception des deux derniers territoires, ces communes sont également plus touchées par la mortalité générale.

Cinq communes (ou regroupements de communes) déjà en sous-mortalité pour la mortalité générale, le sont aussi pour la mortalité prématurée : Saint-Claude, Goyave/Petit-Bourg, Deshaies/Sainte-Rose, le Gosier et Sainte-Anne. Elles sont rejointes par six communes (ou regroupements de communes) dont la situation vis-à-vis de la mortalité générale n'est pas favorable alors qu'elle l'est au regard de la mortalité prématurée : Terre-de-Haut/Terre-de-Bas, Trois-Rivières/Vieux-Fort, Gourbeyre, Baie-Mahault, Petit-Canal et La Désirade.

Mortalité des moins de 65 ans

TCM Guadeloupe : 260,5

TCM France hexagonale : 215,4

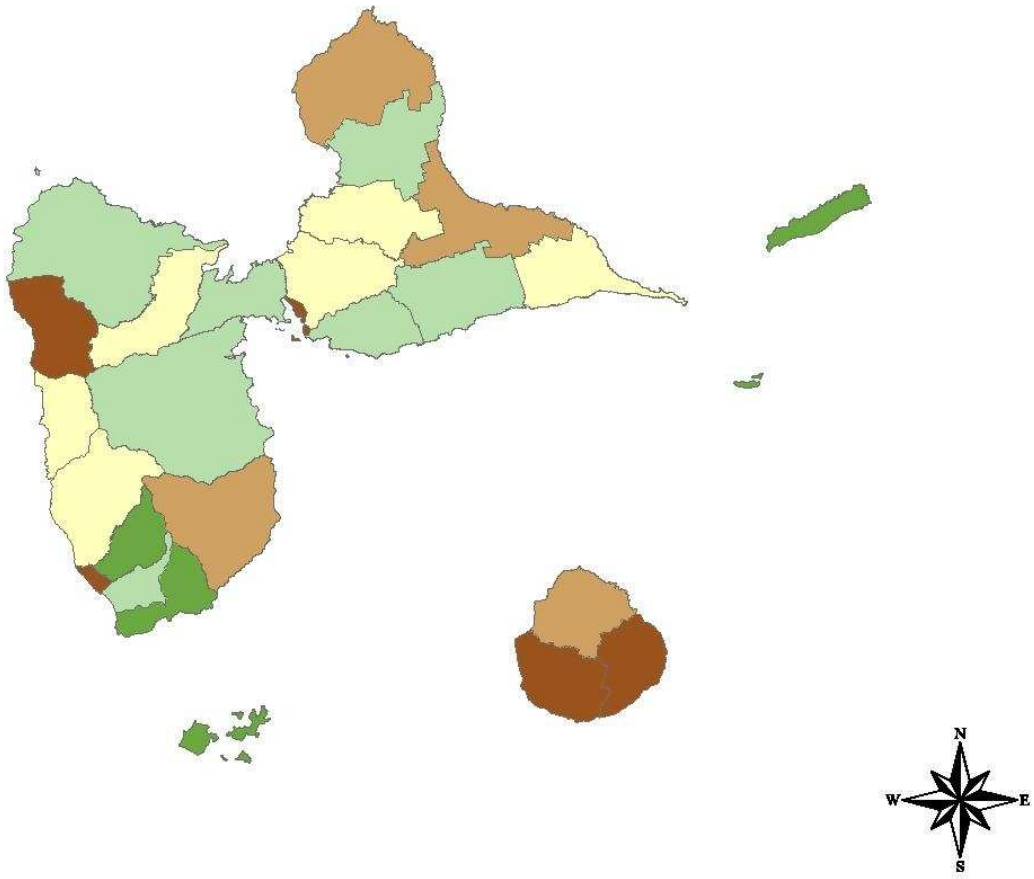

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants de moins de 65 ans (2001-2007)

- 188,1 - 220,9
- 220,9 - 242,8
- 242,8 - 278,2
- 278,2 - 324,8
- 324,8 - 398,5

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Maladies de l'appareil circulatoire

Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire

Entre 2001 et 2007, en Guadeloupe, les maladies de l'appareil circulatoire ont entraîné le décès de 769 personnes en moyenne par an. Elles sont responsables de 29 % des décès. Le taux de mortalité standardisé est de 265,1 décès pour 100 000 habitants sur la période. Il est proche de celui de la moyenne hexagonale (256,6).

Les taux de mortalité standardisés par maladies de l'appareil circulatoire s'étendent en Guadeloupe de 221,1 pour 100 000 habitants à Goyave/Petit-Bourg à 399,6 à La Désirade.

La carte de la mortalité par maladies de l'appareil circulatoire laisse apparaître une concentration des zones de sous-mortalité dans le centre et le sud de la Basse-Terre et sur le littoral sud de la Grande-Terre.

Deux communes (ou regroupements de communes) du « continent » affichent des taux plus élevés que la moyenne : Pointe-à-Pitre et Anse-Bertrand/Port-Louis. Les Iles du sud sont également dans une situation défavorable pour cette cause de mortalité, excepté la commune de Saint-Louis.

Les maladies de l'appareil circulatoire correspondent aux codes CIM10 = I00-I99. Elles regroupent les maladies suivantes :

- *Rhumatisme articulaire aigu*
- *Cardiopathies rhumatismales chroniques*
- *Maladies hypertensives*
- *Cardiopathies ischémiques*
- *Affections cardio-pulmonaires et maladies de la circulation pulmonaire*
- *Autres formes de cardiopathies*
- *Maladies vasculaires cérébrales*
- *Maladies des artères, artérioles et capillaires*
- *Maladies des veines, des vaisseaux et des ganglions lymphatiques, non classées ailleurs*
- *Troubles autres et non précisés de l'appareil circulatoire*

Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire

TCM Guadeloupe : 265,1

TCM France hexagonale : 256,6

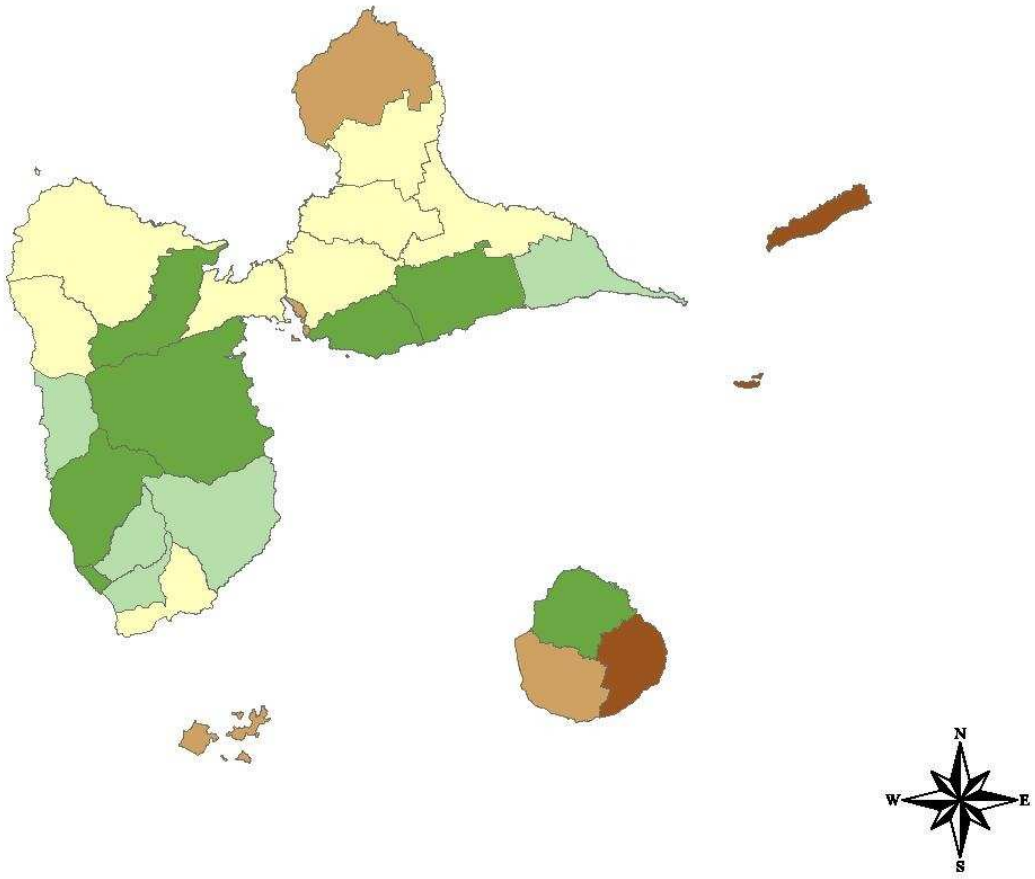

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 221,1 - 258,1
- 258,1 - 272,4
- 272,4 - 284,8
- 284,8 - 311,8
- 311,8 - 399,6

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Maladies de l'appareil circulatoire

Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire des moins de 65 ans

Entre 2001 et 2007, en Guadeloupe, les maladies de l'appareil circulatoire ont causé le décès de 137 personnes âgées de moins de 65 ans en moyenne par an. Pour ces maladies, près de 2 décès sur 10 ont lieu avant 65 ans. Le taux de mortalité standardisé est de 46,6 décès pour 100 000 habitants sur la période. Pour la mortalité prématurée, le taux guadeloupéen par maladies de l'appareil circulatoire est supérieur à celui de la moyenne hexagonale (29,3) alors qu'il est proche pour la mortalité tous âges. La Guadeloupe est la 3ème région ayant le taux le plus élevé.

La variabilité des taux de mortalité standardisés par maladies de l'appareil circulatoire est importante chez les personnes âgées de moins de 65 ans. Les taux varient en Guadeloupe de 12,6 pour 100 000 habitants à Terre-de-Haut/Terre-de-Bas à 104,3 à La Désirade.

La carte de la mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire est proche de celle présentant la mortalité tous âges pour ces mêmes maladies. Les zones en sous-mortalité sont majoritairement situées dans le centre et le sud de la Basse-Terre ainsi que sur le littoral sud de la Grande-Terre. Cependant, les Saintes qui étaient défavorisées pour la mortalité tous âges, sont en situation favorable pour la mortalité prématurée.

Quatre communes (ou regroupements de communes) du « continent » et trois des Iles du sud sont en surmortalité : Pointe-à-Pitre, Anse-Bertrand/Port-Louis, La Désirade, Capesterre-de-Marie-Galante, Grand-Bourg, Pointe-Noire et Les Abymes. A noter que ces deux dernières communes ne sont pas en situation défavorable pour la mortalité par maladies de l'appareil circulatoire tous âges.

Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire des moins de 65 ans

TCM Guadeloupe : 46,6

TCM France hexagonale : 29,3

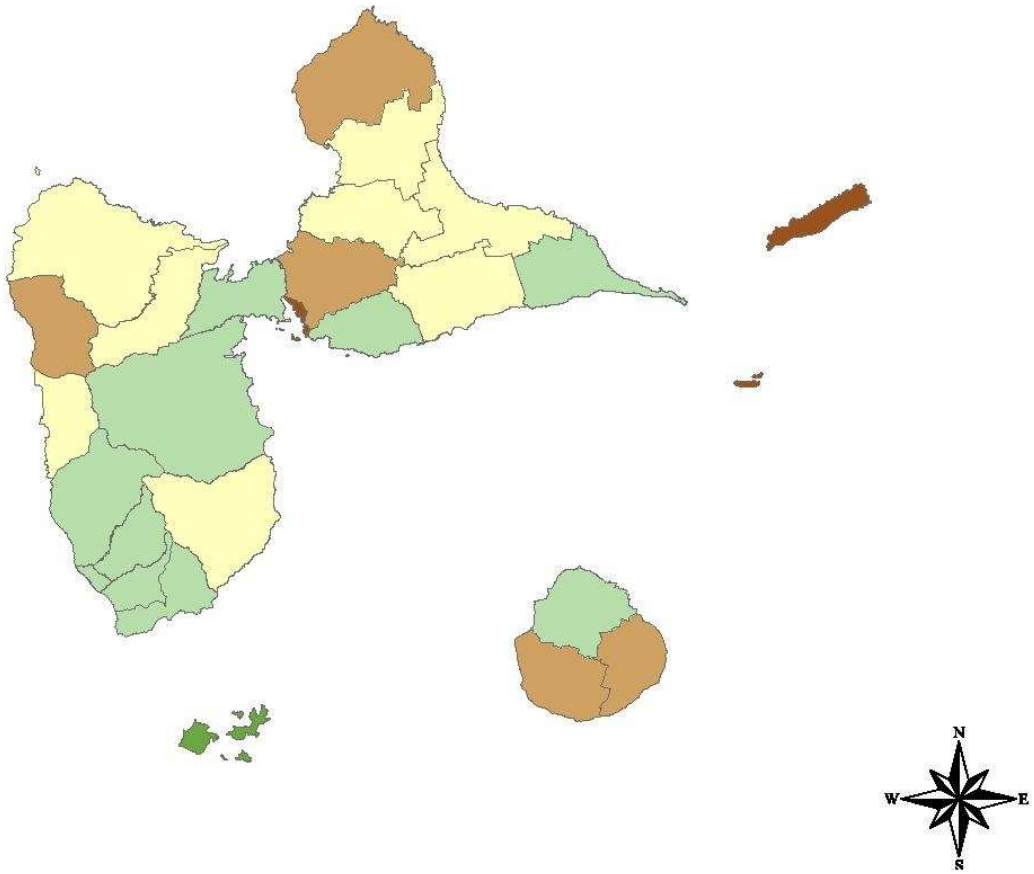

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants de moins de 65 ans (2001-2007)

- 12,6 - 22,4
- 22,4 - 43,8
- 43,8 - 49,3
- 49,3 - 83,8
- 83,8 - 104,3

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Maladies de l'appareil circulatoire

Mortalité par maladies vasculaires cérébrales

Les maladies vasculaires cérébrales sont une des causes de mortalité regroupées au sein des maladies de l'appareil circulatoire. Entre 2001 et 2007, elles ont provoqué en moyenne 288 décès par an en Guadeloupe, soit 11 % de l'ensemble des décès. La région affiche un taux supérieur à celui de la France hexagonale, respectivement 100,4 décès pour 100 000 habitants et 58,8. Elle présente le 2ème taux le plus élevé de France.

Les écarts de mortalité par maladies vasculaires cérébrales sont importants en Guadeloupe. Le taux standardisé de mortalité varie de 57,4 pour 100 000 décès à Gourbeyre à 180,0 à Terre-de-Haut/Terre-de-Bas.

L'ensemble des communes (ou regroupements de communes) du littoral nord de la Guadeloupe sont en surmortalité au regard de la mortalité par maladies vasculaires cérébrales. C'est également le cas de Pointe-à-Pitre, Trois-Rivières/Vieux-Fort et de la plupart des communes des Iles du sud (Terre-de-Haut/Terre-de-Bas, Grand-Bourg, Capesterre-de-Marie-Galante et La Désirade).

Les communes du centre et du sud de la Basse-Terre, mises à part Saint-Claude et Trois-Rivières/Vieux-Fort, sont favorisées, tout comme Saint-Louis. Seules deux communes de la Grande-Terre le sont, Sainte-Anne et Saint-François.

A noter qu'une seule commune guadeloupéenne présente un taux inférieur au taux hexagonal, Gourbeyre.

Mortalité par maladies vasculaires cérébrales

TCM Guadeloupe : 100,4

TCM France hexagonale : 58,8

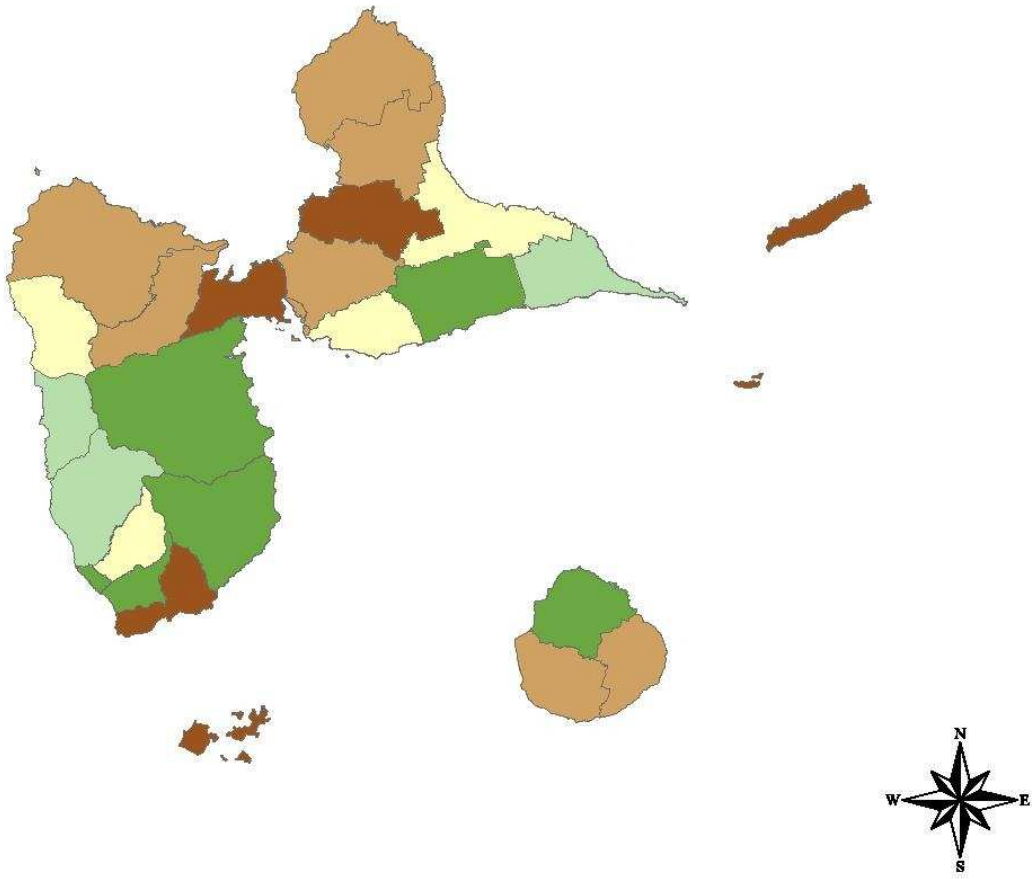

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 57,4 - 87,6
- 87,6 - 97,7
- 97,7 - 103,1
- 103,1 - 118,5
- 118,5 - 180,0

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Maladies de l'appareil circulatoire

Mortalité par cardiopathies ischémiques

Les cardiopathies ischémiques sont une des maladies de l'appareil circulatoire. En Guadeloupe, entre 2001 et 2007, elles sont responsables de 95 décès par an en moyenne, soit 3,6 % de l'ensemble des décès. La mortalité par cardiopathies ischémiques est deux fois moins importante dans la région qu'en France hexagonale : le taux de mortalité standardisé est respectivement de 32,6 décès pour 100 000 habitants et 69,4.

En Guadeloupe, la variabilité du taux de mortalité standardisé par cardiopathies ischémiques est importante. Le taux fluctue de 18,6 pour 100 000 habitants à Grand-Bourg à 60,6 à La Désirade.

Le nord et le sud de la Basse-Terre sont particulièrement concernés par la mortalité par cardiopathies ischémiques : Deshaies/Sainte-Rose, Pointe-Noire, Lamentin, Saint-Claude, Gourbeyre et Trois-Rivières/Vieux-Fort. Quatre autres communes (ou regroupements de communes) de Guadeloupe sont en surmortalité, Anse-Bertrand/Port-Louis, Le Moule, La Désirade et Capesterre-de-Marie-Galante.

Les communes en sous-mortalité sont majoritairement situées sur une bande de territoire s'étendant de Baillif/Vieux-Habitants à Morne-à-l'Eau. Deux communes de Marie-Galante sont également dans ce cas, Saint-Louis et Grand-Bourg.

A noter que l'ensemble des communes guadeloupéennes présentent des taux inférieurs à la moyenne hexagonale.

Mortalité par cardiopathies ischémiques

TCM Guadeloupe : 32,6

TCM France hexagonale : 69,4

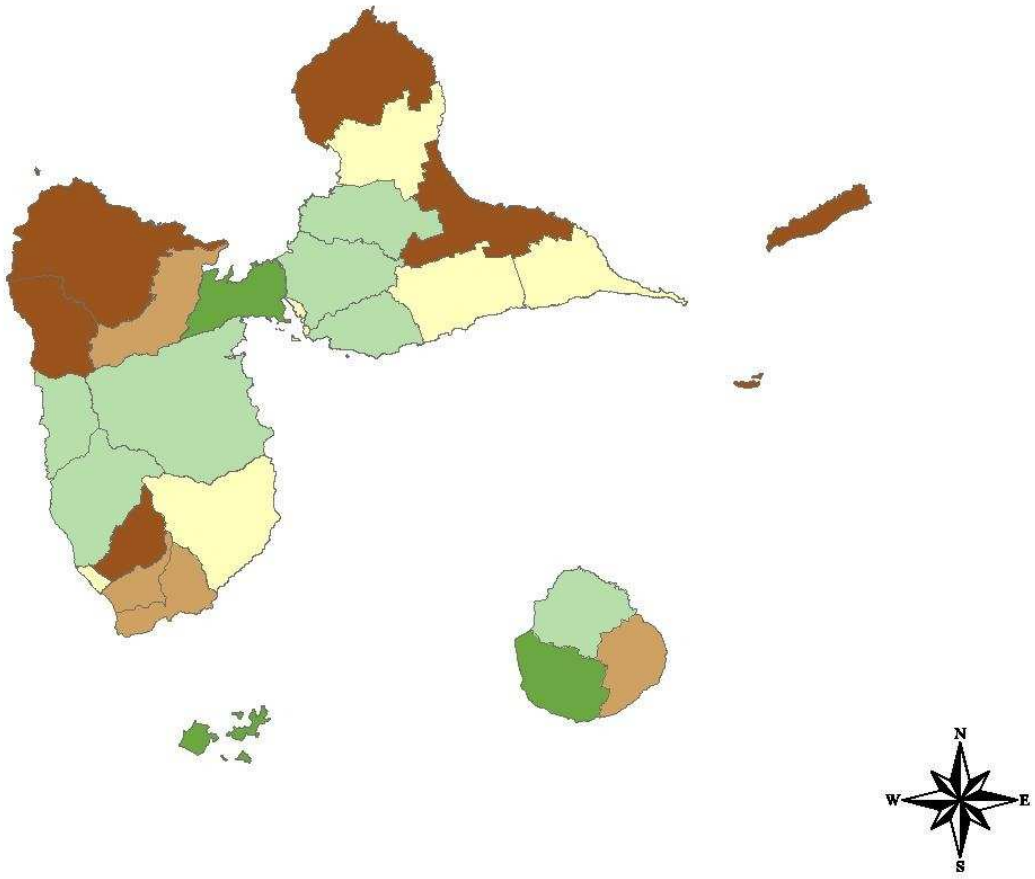

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 18,6 - 19,8
- 19,8 - 30,8
- 30,8 - 34,4
- 34,4 - 38,3
- 38,3 - 60,6

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Cancers

Mortalité par cancers

Entre 2001 et 2007, en Guadeloupe, 600 décès sont attribués en moyenne par an aux cancers. Ces maladies sont responsables de 23 % de l'ensemble des décès. La région a un taux standardisé de mortalité par cancers de 197,5 décès pour 100 000 habitants, inférieur à celui de la France hexagonale (245,9 décès pour 100 000 habitants). Elle présente le 3ème taux le moins élevé de France.

Les taux standardisés de mortalité par cancers en Guadeloupe vont de 143,5 pour 100 000 habitants aux Saintes à 264,8 à La Désirade.

Les communes de la Côte sous le Vent, de Pointe-Noire à Vieux-Fort/Trois-Rivières, sont en surmortalité vis-à-vis de la mortalité par cancers. Seules deux communes de Grande-Terre sont également dans ce cas (Pointe-à-Pitre et Petit-Canal) ainsi que trois communes des Iles du sud (Capesterre-de-Marie-Galante, Grand-Bourg et La Désirade).

La majorité des communes situées à l'est de la Basse-Terre, sur l'axe reliant Deshaies à Capesterre-Belle-Eau, sont en sous-mortalité (Deshaies/Sainte-Rose, Goyave/Petit-Bourg et Capesterre-Belle-Eau) ainsi que certaines communes réparties de manière éparse sur la Grande-Terre (Anse-Bertrand/Port-Louis, Morne-à-L'Eau et Sainte-Anne). les Saintes et Saint-Louis sont aussi dans une situation favorable vis-à-vis de la mortalité par cancer.

Les cancers regroupent les maladies suivantes :

- *Tumeurs malignes*
- *Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx*
- *Tumeur maligne de l'œsophage*
- *Tumeur maligne de l'estomac*
- *Tumeur maligne du côlon*
- *Tumeur maligne du rectum et de l'anus*
- *Tumeur maligne du foie et des voies biliaires intra hépatiques*
- *Tumeur maligne du pancréas*
- *Tumeur maligne du larynx, de la trachée, des bronches et du poumon*
- *Mélanome malin de la peau*
- *Tumeur maligne du sein*
- *Tumeur maligne du col de l'utérus*
- *Tumeur maligne d'autres parties de l'utérus*
- *Tumeur maligne de l'ovaire*
- *Tumeur maligne de la prostate*
- *Tumeur maligne du rein*
- *Tumeur maligne de la vessie*
- *Tumeur maligne des tissus lymphoïdes et hématopoïétiques*
- *Autres tumeurs malignes*
- *Autres tumeurs*

Mortalité par cancers

TCM Guadeloupe : 197,5

TCM France hexagonale : 245,9

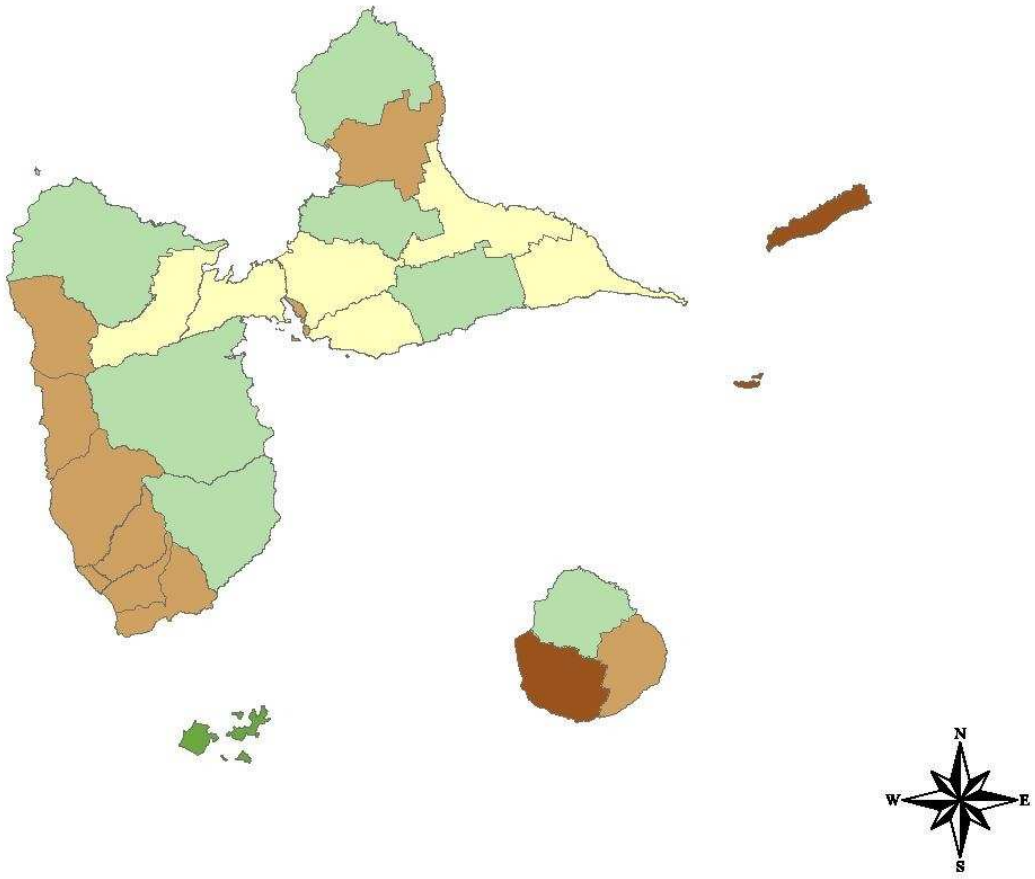

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 143,5 - 159,1
- 159,1 - 189,1
- 189,1 - 205,8
- 205,8 - 252,0
- 252,0 - 264,8

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Cancers

Mortalité par cancers des moins de 65 ans

Entre 2001 et 2007, en Guadeloupe, les cancers ont causé le décès de 188 personnes âgées de moins de 65 ans en moyenne par an. Pour ces maladies, plus de 3 décès sur 10 ont lieu avant 65 ans. Le taux de mortalité standardisé est de 62,9 décès pour 100 000 habitants sur la période. Il est inférieur au taux hexagonal (85,5). La Guadeloupe a le 3ème taux le moins élevé des régions françaises.

Les taux de mortalité standardisés par cancers chez les moins de 65 ans varient en Guadeloupe de 39,5 pour 100 000 habitants à Terre-de-Haut/Terre-de-Bas à 86,3 à Grand-Bourg.

Contrairement à la mortalité par cancers tous âges, les zones en surmortalité prématurée par cancers sont localisées principalement en Grande-Terre : Petit-Canal, Pointe-à-Pitre, Le Moule et surtout Les Abymes. Seules trois des sept communes (ou regroupements de communes) de la Basse-Terre défavorisées pour la mortalité tous âges, le sont également pour la mortalité avant 65 ans : Basse-Terre, Bouillante et Pointe-Noire. L'ensemble des communes de Marie-Galante sont en large surmortalité. A noter que trois communes ne sont pas en situation défavorable pour la mortalité par cancers tous âges mais le sont pour la mortalité prématurée : Le Moule, Les Abymes et Saint-Louis.

Les zones de sous-mortalité sont situées majoritairement dans le nord et l'est de la Basse-Terre ainsi que sur le littoral est de la Grande-Terre. Deux communes (ou regroupements de communes) des Iles du sud sont favorisées : les Saintes et La Désirade. Cependant, cette dernière est en surmortalité pour la mortalité par cancers tous âges.

Mortalité par cancers des moins de 65 ans

TCM Guadeloupe : 62,9

TCM France hexagonale : 85,5

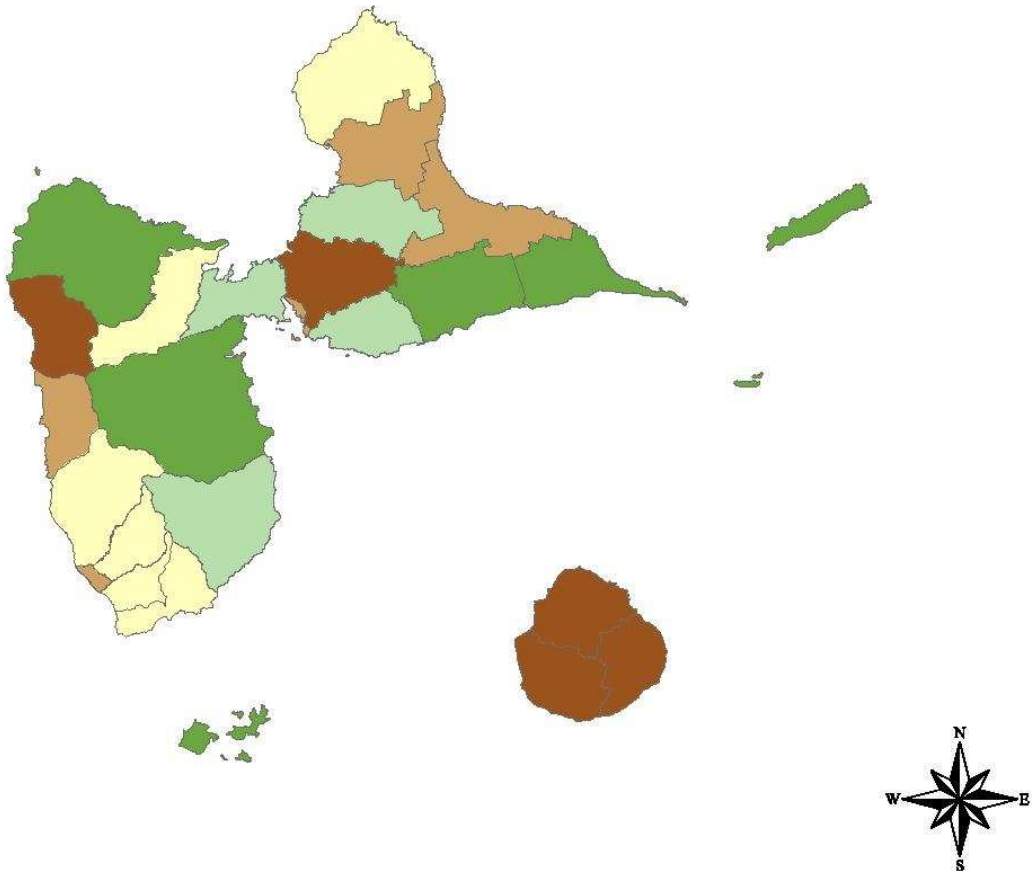

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants de moins de 65 ans (2001-2007)

- 39,5 - 53,1
- 53,1 - 60,0
- 60,0 - 65,7
- 65,7 - 76,2
- 76,2 - 86,3

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Cancers

Mortalité par cancer du côlon-rectum

En Guadeloupe, le cancer du côlon-rectum a entraîné le décès de 49 personnes par an en moyenne entre 2001 et 2007. La Guadeloupe est moins touchée que la France hexagonale avec respectivement 16,2 décès pour 100 000 habitants et 27,4. Elle est la 3ème région ayant le taux le plus bas.

Capesterre-de-Marie-Galante est la commune de Guadeloupe présentant la mortalité la plus faible : 9,4 pour 100 000 habitants. Gourbeyre a la mortalité la plus élevée avec 24,5 décès pour 100 000 habitants.

Les zones de surmortalité sont dispersées dans la région. Cependant, on en compte plus en Basse-Terre qu'en Grande-Terre. Deux communes (ou regroupements de communes) situées dans le sud de la Basse-Terre sont particulièrement concernées par la surmortalité, Gourbeyre et Trois-Rivières/Vieux-Fort. Par ailleurs, la commune de Sainte-Anne, qui n'est pas en situation défavorable pour les autres maladies mis à part le cancer du sein, est en surmortalité pour le cancer du côlon-rectum.

Les zones de sous-mortalité sont également éparses. Signalons cependant que Grand-Bourg et particulièrement Capesterre-de-Marie-Galante sont favorisées vis-à-vis de la mortalité par cancer du côlon-rectum, alors que ces communes sont généralement en surmortalité pour les autres maladies.

A noter que l'ensemble des communes guadeloupéennes présentent des taux inférieurs à la moyenne hexagonale.

Mortalité par cancer du côlon-rectum

TCM Guadeloupe : 16,2

TCM France hexagonale : 27,4

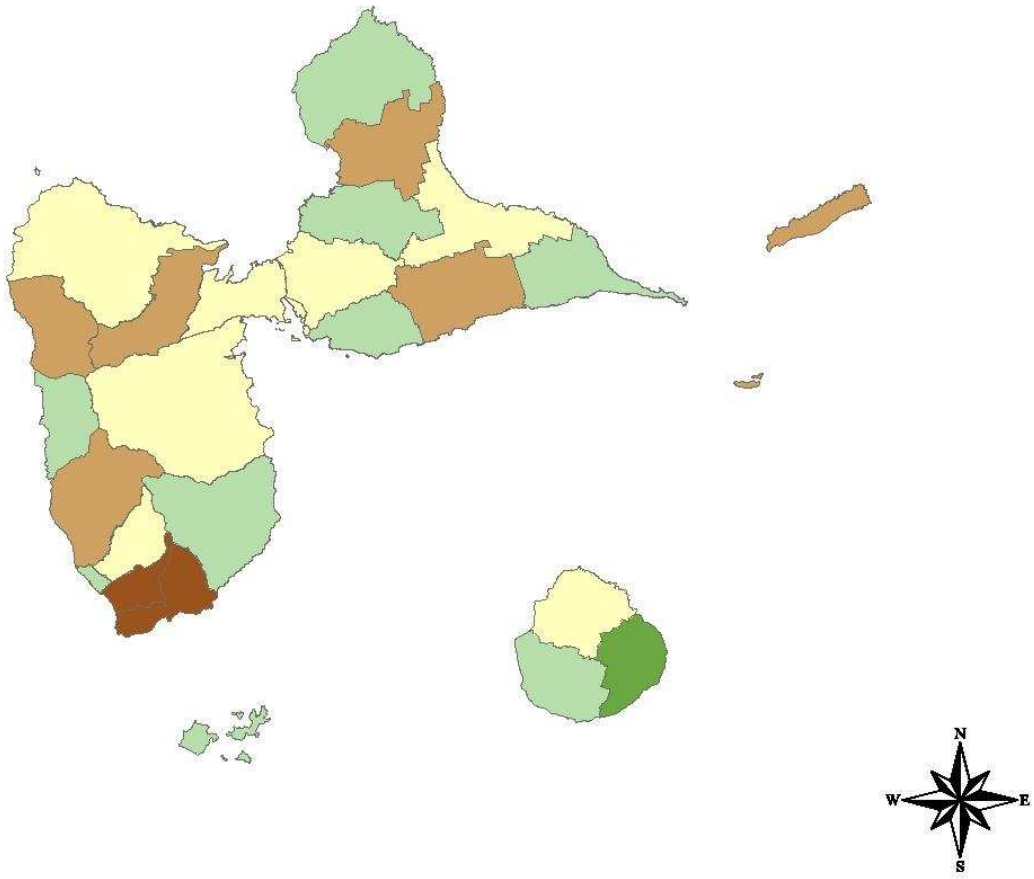

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 9,4 - 9,5
- 9,5 - 13,8
- 13,8 - 18,6
- 18,6 - 23,1
- 23,1 - 24,5

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Cancers

Mortalité par cancer du sein

Sur la période 2001-2007, en Guadeloupe, 42 décès sont imputés en moyenne par an au cancer du sein. Pour cette pathologie, le taux de mortalité standardisé de la région est inférieur à celui de la France hexagonale (24,3 décès pour 100 000 habitants contre 36,2). La Guadeloupe présente le 3ème taux le moins élevé de France.

Les taux de mortalité par cancer du sein en Guadeloupe fluctuent fortement, d'un taux nul à La Désirade et Saint-Louis à un taux de 37,2 pour 100 000 habitants dans la ville de Basse-Terre.

Une large zone de sous-mortalité est située en Basse-Terre. Elle s'étend, à l'est, de la commune (ou regroupement de communes) de Deshaies/Sainte-Rose à celle de Capesterre-Belle-Eau, et inclut la commune de Vieux-Habitants/Baillif. Petit-Canal est la seule commune de Grande-Terre favorisée. Les Iles du sud sont dans une situation globalement favorable. Ainsi, trois communes sur cinq sont en sous-mortalité (Capesterre-de-Marie-Galante et particulièrement Saint-Louis et La Désirade).

Terre-de-Haut/Terre-de-Base, Sainte-Anne, le Gosier, Bouillante, Saint-Claude et surtout Basse-Terre présentent une surmortalité par cancer du sein.

A noter qu'une seule commune guadeloupéenne présente un taux supérieur au taux hexagonal : Basse-Terre.

Mortalité par cancer du sein

TCM Guadeloupe : 24,3

TCM France hexagonale : 36,2

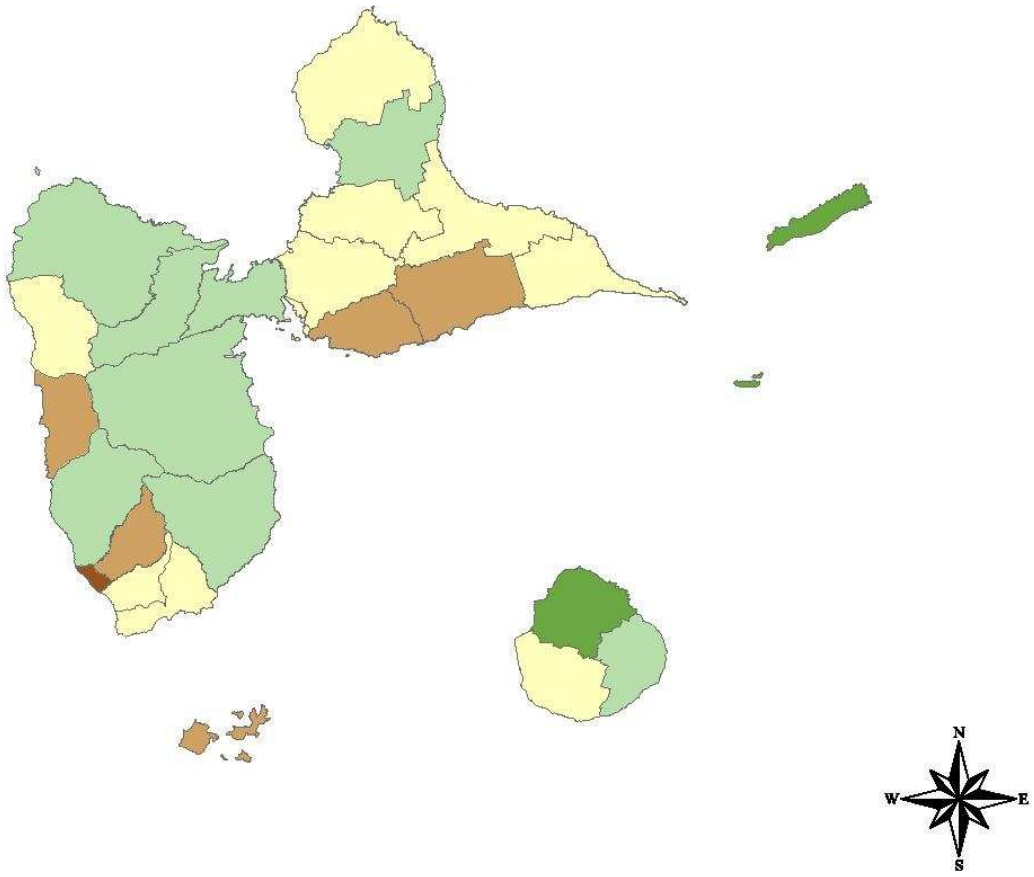

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 femmes (2001-2007)

- 0,0 - 8,3
- 8,3 - 21,8
- 21,8 - 26,8
- 26,8 - 35,9
- 35,9 - 37,2

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Cancers

Mortalité par cancer des voies aéro-digestives supérieures

En Guadeloupe, entre 2001 et 2007, 45 décès en moyenne par an ont été causés par le cancer des voies aéro-digestives supérieures. Le taux de mortalité standardisé de la Guadeloupe est proche de celui de la France hexagonale : respectivement 14,5 décès et 16,3 pour 100 000 habitants.
La variabilité du taux de mortalité standardisé par cancer des voies aéro-digestives supérieures est importante. Il varie de 5,8 pour 100 000 habitants à Morne-à-l'Eau à 42,3 à Bouillante.
La carte de la mortalité par cancer des voies aéro-digestives supérieures laisse apparaître de fortes disparités. Trois zones de surmortalité se distinguent. La première, la plus importante, s'étend le long de la côte sous le vent, de Pointe-Noire jusqu'à Trois-Rivières/Vieux-Fort. La seconde regroupe les communes des Abymes et de Pointe-à-Pitre. La dernière comprend les trois communes de Marie-Galante.
La Grande-Terre comprend une large zone de sous-mortalité, composée de six communes (ou regroupements de communes) situées sur le littoral sud et au nord du territoire. Quatre communes de la Basse-Terre sont dans une situation favorable : Saint-Claude, Capesterre-Belle-Eau, Baie-Mahault et Lamentin. Parmi les Iles du Sud, les Saintes se distinguent par une sous-mortalité.

Les cancers des voies aéro-digestives supérieures (VADS) regroupent les maladies suivantes :

- *tumeurs malignes des lèvres, de la cavité buccale et du pharynx*

Mortalité par cancer des voies aérodigestives supérieures

TCM Guadeloupe : 14,5

TCM France hexagonale : 16,3

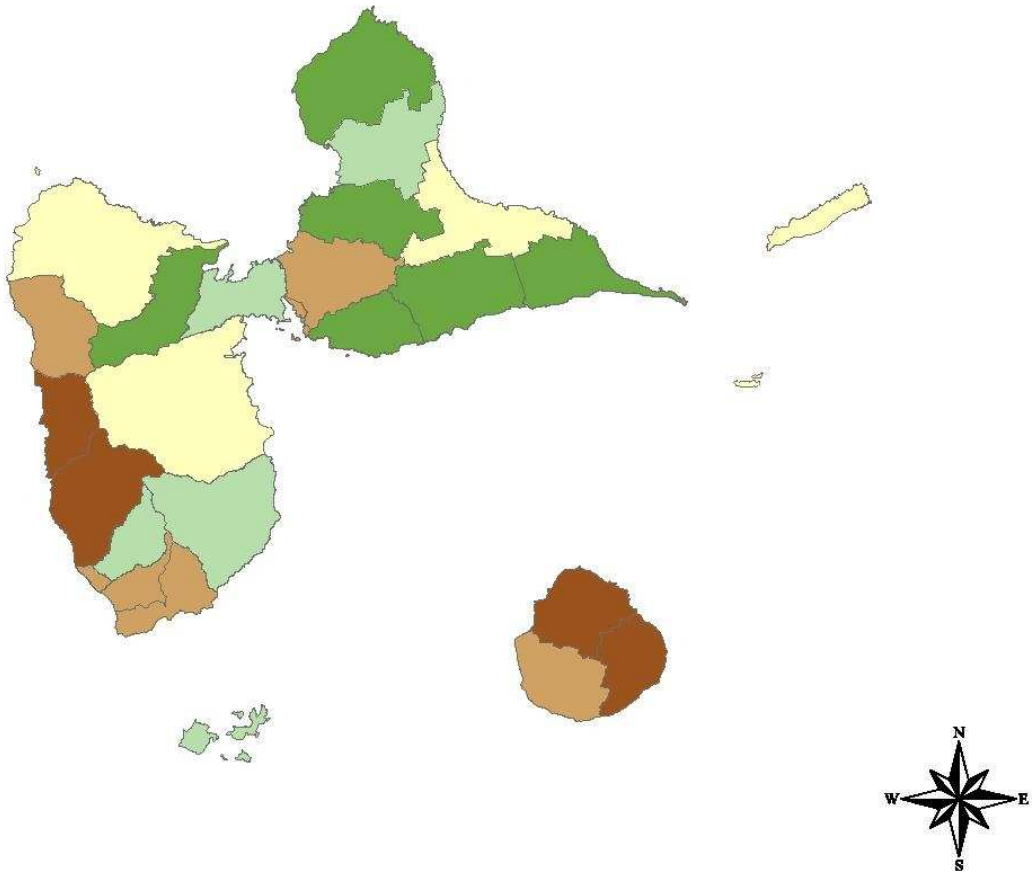

Taux comparatif de mortalité par cancer des voies aéro digestives supérieures pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 5,8 - 10,4
- 10,4 - 12,9
- 12,9 - 16,1
- 16,1 - 26,1
- 26,1 - 42,3

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Cancers

Mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon

Sur la période 2001-2007, en Guadeloupe, 50 décès sont imputés en moyenne par an au cancer de la trachée, des bronches et du poumon. Pour cette pathologie, le taux de mortalité standardisé de la région est largement inférieur à celui de la France hexagonale, 16,3 décès pour 100 000 habitants contre 45,0. La Guadeloupe présente le 2ème taux le moins élevé de France.

En Guadeloupe, le taux de mortalité standardisé par cancer de la trachée, des bronches et du poumon est de 5,2 pour 100 000 habitants à Saint-Louis atteignant à 29,1 à Bouillante.

La carte de la mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon est proche de celle de la mortalité par cancer des voies aéro-digestives supérieures. Ceci s'explique par le fait que toutes deux partagent un facteur de risque majeur, le tabac.

Comme pour la mortalité par cancer des voies aéro-digestives supérieures, une frange de surmortalité est présente sur la Côte sous le vent. Elle relie Bouillante à Trois-Rivières/Vieux-Fort en excluant Gourbeyre. Pointe-à-Pitre est aussi dans une situation défavorable à l'instar de Capesterre-de-Marie-Galante, Petit-Canal et La Désirade.

A l'exclusion du Gosier et de Petit-Canal, les communes (ou regroupements de communes) de Grande-Terre qui sont en sous-mortalité pour le cancer des voies aéro-digestives supérieures le sont également pour le cancer de la trachée, des bronches et du poumon. En Basse-Terre, seule la commune de Capesterre-Belle-Eau demeure favorisée. Notons également la sous-mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon observée à Pointe-Noire.

A noter que les communes présentant des taux de mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon élevés ont également souvent d'importants taux de mortalité par pathologies liées à l'alcool. C'est le cas de Bouillante, Vieux-Habitants/Baillif, Basse-Terre, Trois-Rivières/Vieux-Fort, Capesterre-de-Marie-Galante et La Désirade. On peut donc supposer qu'une forte consommation d'alcool est souvent associée à une importante consommation de tabac.

Mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon

TCM Guadeloupe : 16,3

TCM France hexagonale : 45,0

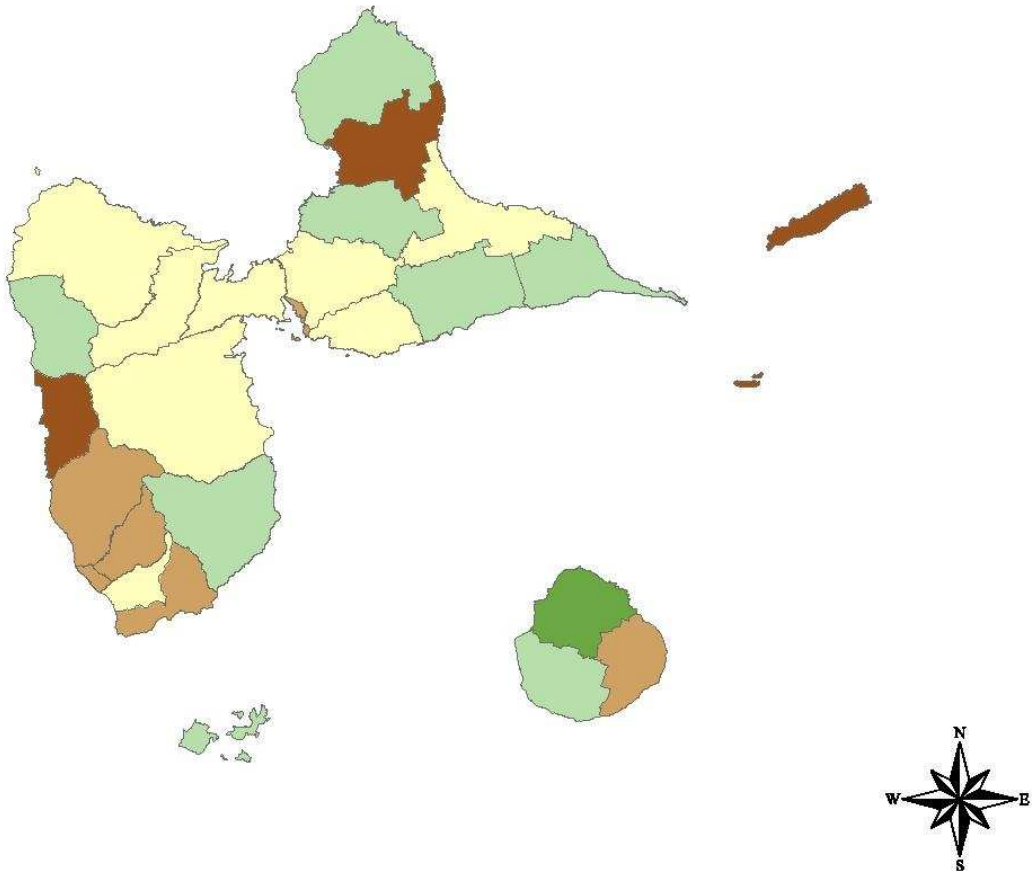

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 5,2 - 6,2
- 6,2 - 13,3
- 13,3 - 19,3
- 19,3 - 27,6
- 27,6 - 29,1

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Morts violentes

Mortalité par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements

En Guadeloupe, les causes extérieures de traumatismes et empoisonnements ont entraîné le décès de 228 personnes par an en moyenne entre 2001 et 2007, soit 8,7 % de l'ensemble des décès. Le taux de mortalité standardisé de la Guadeloupe est proche de celui de la France hexagonale : respectivement 65,9 décès pour 100 000 habitants et 64,1.

Le taux de mortalité par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements s'étend de 31,0 pour 100 000 habitants à La Désirade à 108,9 à Grand-Bourg.

Une zone de surmortalité s'étend sur la frange est de la Grande-Terre. Elle est composée de quatre communes : Petit-Canal, Morne-à-L'Eau, Le Moule et Saint-François. Trois autres communes de Guadeloupe continentale sont en situation défavorable : Pointe-à-Pitre, Capesterre-Belle-Eau et Gourbeyre. L'île de Marie-Galante comprend une aire de forte surmortalité composée des communes de Grand-Bourg et Capesterre-de-Marie-Galante.

La plupart des communes (ou regroupements de communes) les plus favorisées se trouvent dans le sud-ouest de la Basse-Terre, sur une bande reliant Bouillante à Trois-Rivières/Vieux-Fort exception faite de Basse-Terre et Gourbeyre. En Grande-Terre, trois communes (ou regroupements de communes) sont en situation favorable : Anse-Bertrand/Port-Louis, Les Abymes et le Gosier. Deux Iles du sud sont en sous-mortalité, les Saintes et surtout La Désirade.

Les causes extérieures de traumatismes et empoisonnements regroupent :

- *Accidents de transport*
- *Chutes accidentelles*
- *Intoxications accidentelles*
- *Autres accidents*
- *Suicides*
- *Homicides*
- *Événements dont l'intention n'est pas déterminée*
- *Autres morts violentes*

Mortalité par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements

TCM Guadeloupe : 65,9

TCM France hexagonale : 64,1

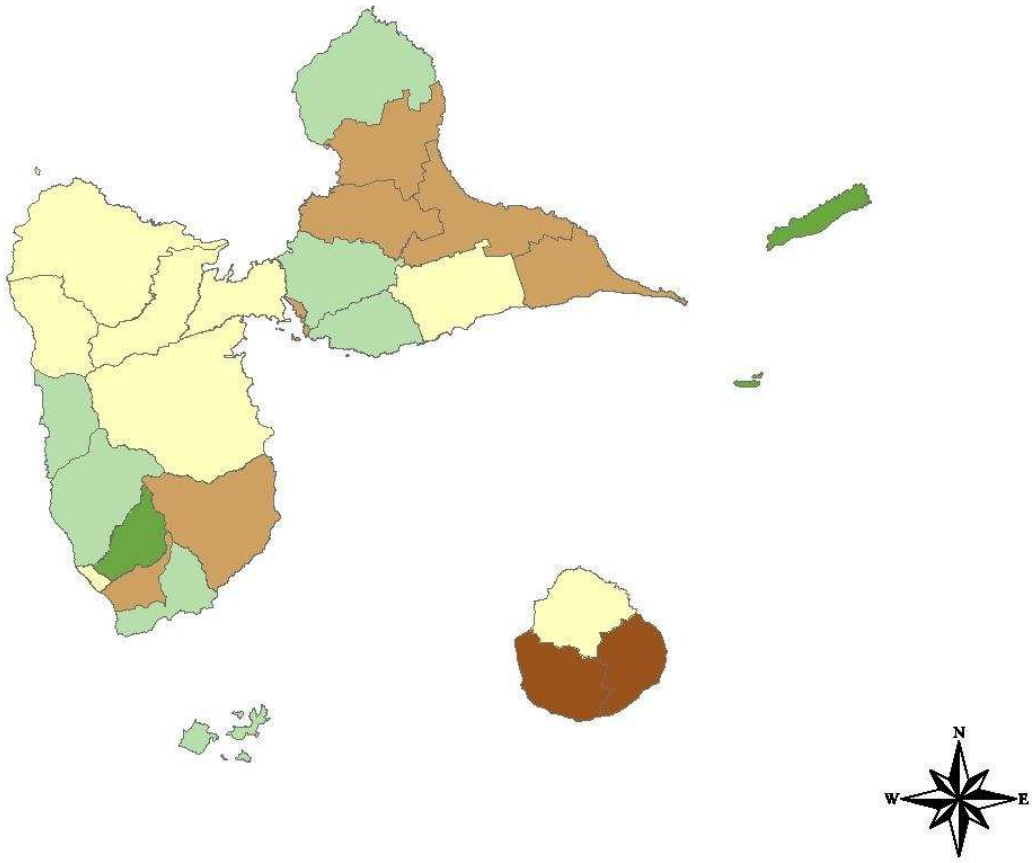

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 31,0 - 43,1
- 43,1 - 61,4
- 61,4 - 70,4
- 70,4 - 92,6
- 92,6 - 108,9

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Morts violentes

Mortalité par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements des moins de 65 ans

Entre 2001 et 2007, en Guadeloupe, les causes extérieures de traumatismes et empoisonnements ont causé le décès de 162 personnes âgées de moins de 65 ans en moyenne par an. Pour ces causes, 7 décès sur 10 ont lieu avant 65 ans. Le taux de mortalité standardisé est de 51,2 décès pour 100 000 habitants sur la période. Pour la mortalité prématurée, le taux guadeloupéen par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements est supérieur à celui de la moyenne hexagonale (51,2) alors qu'il est proche pour la mortalité tous âges. La Guadeloupe est la 2ème région ayant le taux le plus élevé.

Les taux de mortalité standardisés par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements varient fortement en Guadeloupe : de 9,4 pour 100 000 habitants à La Désirade à 99,8 à Grand-Bourg.

La carte de la mortalité prématurée par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements est proche de celle présentant la mortalité tous âges pour ces mêmes causes. Ainsi, les zones de sous-mortalité sont majoritairement situées dans l'ouest de la Basse-Terre.

Une large zone de surmortalité s'étend sur la frange est de la Grande-Terre. Elle est composée de l'ensemble des communes du littoral est de la Guadeloupe ainsi que de Morne-à-l'Eau. Cinq autres territoires de Guadeloupe continentale sont en surmortalité: Pointe-à-Pitre, Gourbeyre, Capesterre-Belle-Eau, Basse-Terre et Goyave/Petit-Bourg. L'ensemble des communes de Marie-Galante sont également en surmortalité. A noter que Saint-Louis, tout comme Basse-Terre et Goyave/Petit-Bourg et Anse-Bertrand/Port-Louis, n'est pas en situation défavorable pour la mortalité tous âges.

Mortalité par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements des moins de 65 ans

TCM Guadeloupe : 51,2

TCM France hexagonale : 35,4

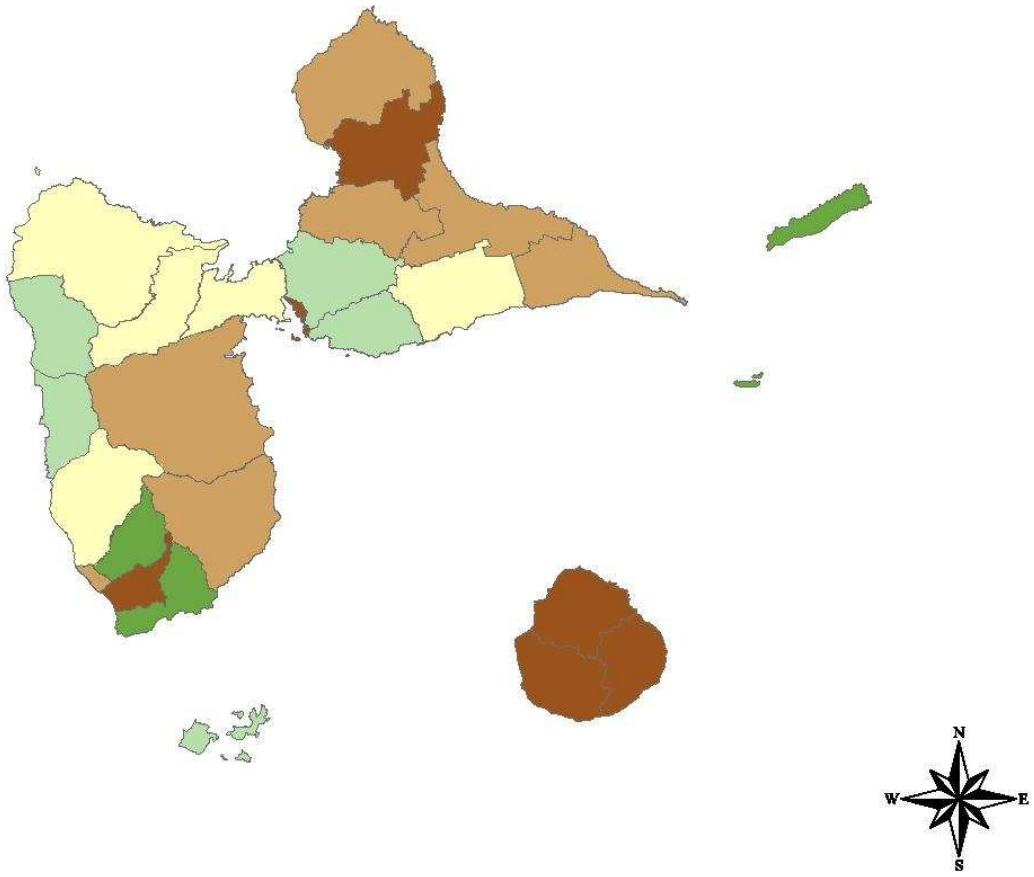

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants de moins de 65 ans (2001-2007)

- 9,4 - 36,7
- 36,7 - 48,1
- 48,1 - 54,4
- 54,4 - 63,0
- 63,0 - 99,8

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Morts violentes

Mortalité par accident de la circulation

Sur la période 2001-2007, en Guadeloupe, 69 décès sont imputés en moyenne par an aux accidents de la circulation. Son taux de mortalité standardisé est beaucoup plus élevé que celui de la France hexagonale, respectivement 19,1 décès pour 100 000 habitants et 9,2. La Guadeloupe est la région française ayant le taux de mortalité le plus élevé.

Le taux de mortalité standardisé par accident de la circulation en Guadeloupe fluctue fortement. Nul à La Désirade, le taux atteint 40,2 pour 100 000 habitants à Grand-Bourg.

La carte de la mortalité par accident de la circulation est proche de celle de la mortalité par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements.

Une zone de surmortalité borde la côte est, de Petit-Canal à Saint-François. Deux communes de la Basse-Terre sont également en situation défavorable, Capesterre-Belle-Eau et Gourbeyre. C'est aussi le cas de l'ensemble des communes de Marie-Galante.

Une aire de sous-mortalité, située sur la côte sous le vent, s'étire de Pointe-Noire à Basse-Terre. En Grande-Terre, une zone formée des communes des Abymes et de Pointe-à-Pitre affichent des taux de mortalité moins élevés. La Désirade et Terre-de-Haut/Terre-de-Bas sont également en sous-mortalité.

Mortalité par accident de la circulation

TCM Guadeloupe : 19,1

TCM France hexagonale : 9,2

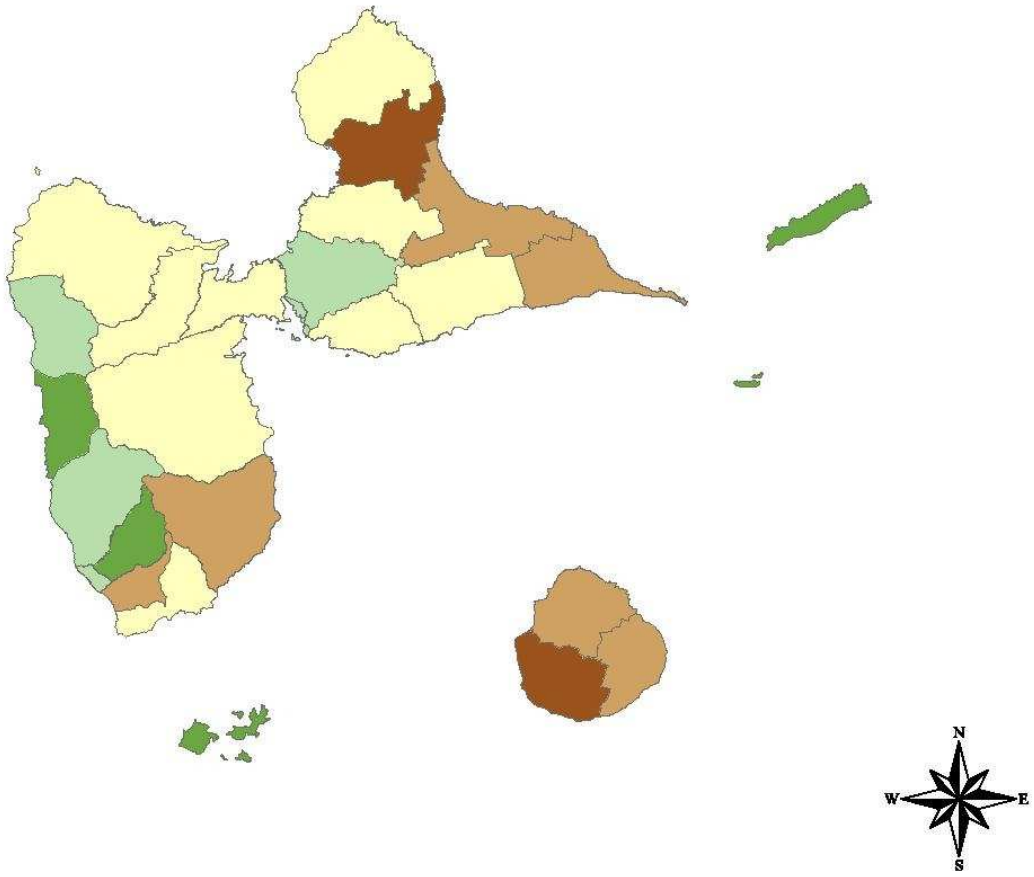

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 0,0 - 8,9
- 8,9 - 17,1
- 17,1 - 22,1
- 22,1 - 31,7
- 31,7 - 40,2

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Morts violentes

Mortalité par suicide

En Guadeloupe, les suicides sont responsables du décès de 34 personnes par an en moyenne entre 2001 et 2007, soit 1,3 % de l'ensemble des décès. La mortalité par suicide est moins élevée en Guadeloupe qu'en France hexagonale : les taux de mortalité standardisés sont respectivement de 9,3 décès pour 100 000 habitants et de 17,4. La Guadeloupe est la 3ème région française ayant le taux le plus faible.

Le taux de mortalité standardisé par suicide varie de 5,3 pour 100 000 habitants à Petit-Canal à 14,8 au Gosier.

Les zones de surmortalité sont réparties de manière éparse sur le territoire. Trois communes (ou regroupements de communes) en surmortalité importante sont situées en Grande-Terre, Anse-Bertrand/Port-Louis, Le Moule et le Gosier. Deux communes (ou regroupements de communes) en surmortalité moins marquée sont en Basse-Terre, Pointe-Noire et Vieux-Habitants/Baillif. Une large zone défavorisée, composée de Capesterre-de-Marie-Galante et de Grand-Bourg, apparaît à Marie-Galante.

La majorité des communes en sous-mortalité sont localisées en Basse-Terre. Ce sont plus précisément celles de Bouillante, Basse-Terre, Saint-Claude et Capesterre-Belle-Eau. Dans le reste de la Guadeloupe, seules La Désirade, Les Abymes et surtout Petit-Canal sont dans ce cas.

A noter que l'ensemble des communes guadeloupéennes présentent des taux inférieurs à la moyenne hexagonale.

Qualité des données de mortalité par suicide

Trois enquêtes menées en France métropolitaine au début des années 2000 ont permis d'estimer que les taux de suicides déterminés à partir des données officielles sont sensiblement sous-évalués (d'environ 20 %). Cette sous-estimation s'explique par la difficulté de reconnaître l'intentionnalité de l'acte et également par l'absence de retour d'informations suite à une enquête médico-légale.

Une étude est en cours afin de définir des recommandations pour réduire cette sous-estimation.

Mortalité par suicide

TCM Guadeloupe : 9,3

TCM France hexagonale : 17,4

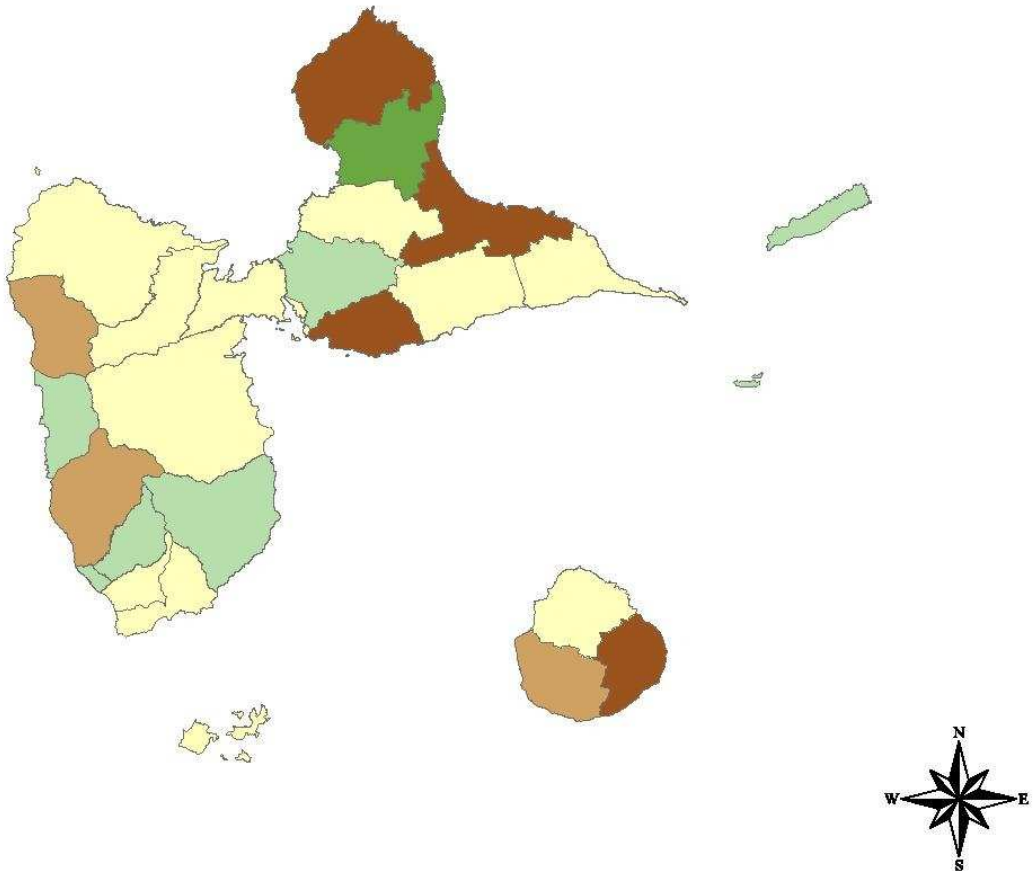

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 5,3 - 5,7
- 5,7 - 8,2
- 8,2 - 10,3
- 10,3 - 13,2
- 13,2 - 14,8

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Autres causes de décès

Mortalité par pathologies liées à l'alcool

Entre 2001 et 2007, 118 décès en moyenne par an sont la conséquence de pathologies liées à l'alcool, soit 4,5 % de l'ensemble des décès. Le taux de mortalité standardisé de la Guadeloupe, 37,0 décès pour 100 000 habitants, est proche de la moyenne hexagonale (34,3).

En Guadeloupe, le taux de mortalité standardisé par pathologies liées à l'alcool fluctue de façon importante, de 19,1 pour 100 000 habitants à Morne-à-l'Eau à 68,0 à Capesterre-de-Marie-Galante.

La carte de la mortalité par pathologies liées à l'alcool est proche de celle de la mortalité par cancer des voies aéro-digestives supérieures.

Ainsi, comme pour la mortalité par cancer des voies aéro-digestives supérieures, une frange de surmortalité est présente le long de la côte sous le vent. Elle relie Pointe-Noire à Trois-Rivières/Vieux-Fort mais exclut Gourbeyre et Saint-Claude. Pointe-à-Pitre est également en surmortalité, de même que La Désirade et l'ensemble des communes de Marie-Galante.

Excepté le Gosier, les communes de Grande-Terre qui étaient en sous-mortalité pour les cancers des voies aéro-digestives supérieures le sont également pour les pathologies liées à l'alcool. En Basse-Terre, seules les communes de Baie-Mahault et de Lamentin demeurent favorisées. Elles sont accompagnées par Deshaies/Sainte-Rose et Goyave/Petit-Bourg.

A noter que la variabilité des taux est moins importante pour la mortalité par pathologies liées à l'alcool que pour celle par cancers des voies aéro-digestives supérieures.

Les pathologies liées à l'alcool regroupent les maladies suivantes :

- *Cirrhose du foie*
- *Psychose alcoolique et alcoolisme*
- *Cancer des voies aéro-digestives supérieures comprenant les tumeurs malignes des lèvres, de la cavité buccale et du pharynx*

Mortalité par pathologies liées à l'alcool

TCM Guadeloupe : 37,0

TCM France hexagonale : 34,3

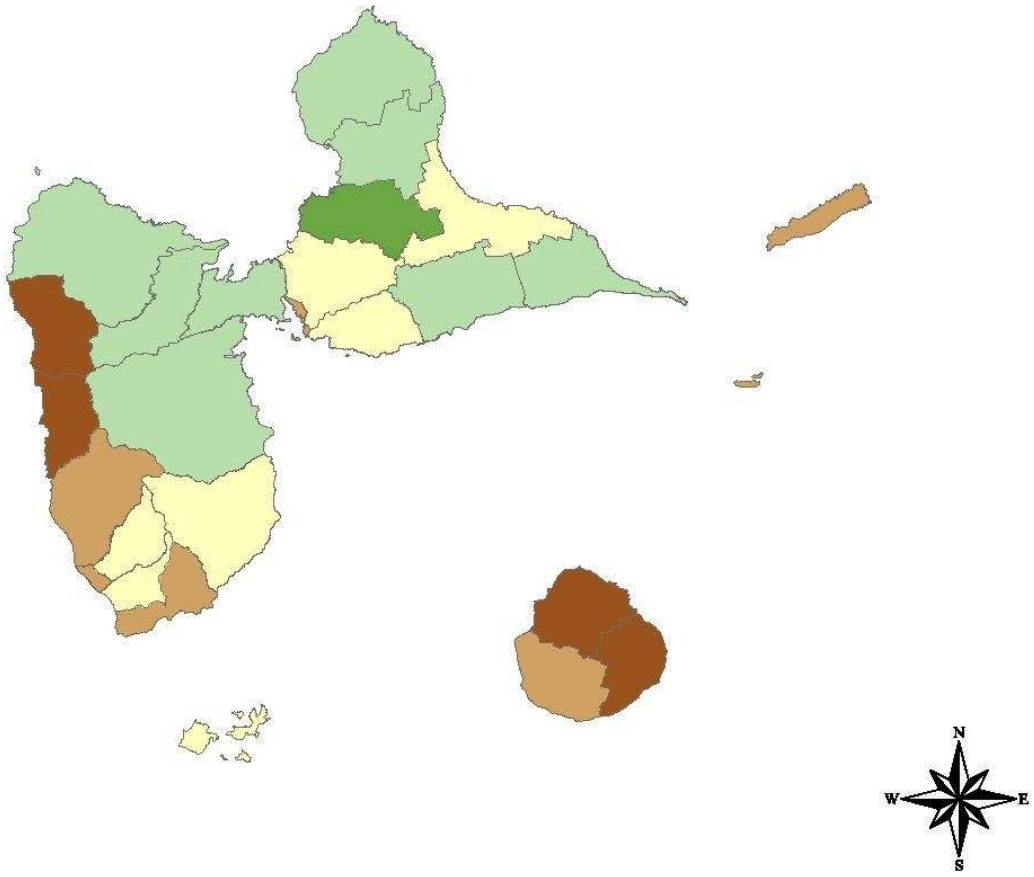

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 19,1 - 19,4
- 19,4 - 33,8
- 33,8 - 40,2
- 40,2 - 62,6
- 62,6 - 68,0

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Autres causes de décès

Mortalité par maladies de l'appareil respiratoire

Sur la période 2001-2007, en Guadeloupe, 110 décès sont attribués en moyenne par an aux maladies de l'appareil respiratoire, soit 4,2 % de l'ensemble des décès. La Guadeloupe est la région française la moins touchée par la mortalité par maladies de l'appareil respiratoire. Son taux de mortalité standardisé est de 36,5 décès pour 100 000 habitants, celui de la France hexagonale est de 55,2.

Les taux de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire en Guadeloupe varient fortement, de 6,2 pour 100 000 habitants à La Désirade à 51,0 à Terre-de-Haut/Terre-de-Bas.

La majorité des communes (ou regroupements de communes) à forte mortalité se situent en Basse-Terre. Elles forment une zone compacte, au centre de ce territoire, composée de Pointe-Noire, Lamentin, Bouillante et Goyave/Petit-Bourg. S'ajoutent à ce périmètre, les communes de Saint-Claude et de Trois-Rivières/Vieux-Fort.

Dans le reste de la Guadeloupe, seules trois communes (ou regroupements de communes) sont défavorisées : Petit-Canal, Pointe-à-Pitre et Terre-de-Haut/Terre-de-Bas.

Les communes ayant à une faible mortalité pour cette cause sont localisées dans le nord de la Guadeloupe : Deshaies/Sainte-Rose, Anse-Bertrand/Port-Louis, Morne-à-L'Eau et Le Moule, à Marie-Galante (Saint-Louis, Capesterre-de-Marie-Galante) et La Désirade.

A noter que l'ensemble des communes guadeloupéennes présentent des taux inférieurs au taux hexagonal.

Les maladies de l'appareil respiratoire regroupent les maladies suivantes :

- *Affections aiguës des voies respiratoires supérieures*
- *Grippe et pneumopathie*
- *Autres affections aiguës des voies respiratoires inférieures*
- *Maladies des voies respiratoires supérieures*
- *Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures (dont asthme)*
- *Maladies du poumon dues à des agents externes*
- *Autres maladies respiratoires touchant principalement le tissu interstitiel*
- *Maladies suppurées et nécrotiques des voies respiratoires inférieures*
- *Autres affections de la plèvre*
- *Autres maladies de l'appareil respiratoire*

Mortalité par maladies de l'appareil respiratoire

TCM Guadeloupe : 36,5

TCM France hexagonale : 55,2

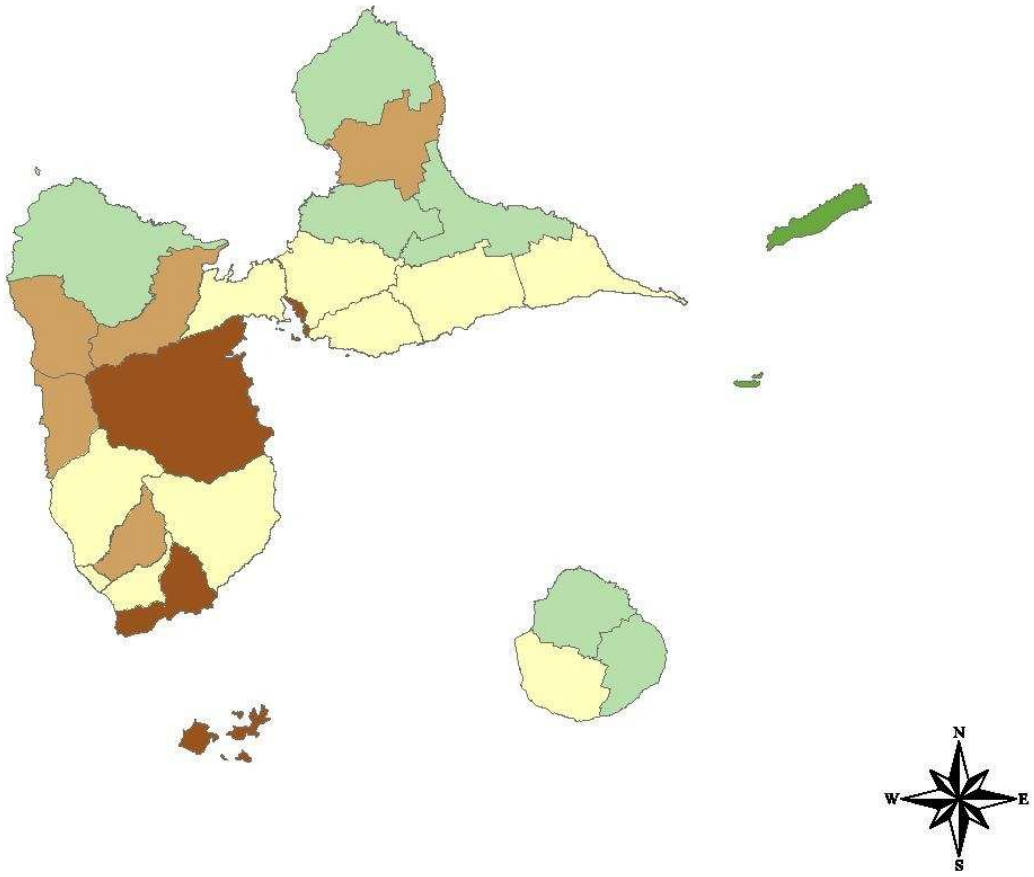

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 6,2 - 22,7
- 22,7 - 33,2
- 33,2 - 39,8
- 39,8 - 44,2
- 44,2 - 51,0

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Autres causes de décès

Mortalité par maladies infectieuses et parasitaires

Entre 2001 et 2007, 94 décès en moyenne par an sont la conséquence de maladies infectieuses et parasitaires, soit 3,6 % de l'ensemble des décès. Le taux de mortalité standardisé de la Guadeloupe est plus élevé que le taux hexagonal avec respectivement 29,3 décès pour 100 000 habitants contre 17,0.
La variabilité du taux de mortalité standardisé par maladies infectieuses et parasitaires est importante : il s'étend de 9,0 pour 100 000 habitants à La Désirade à 59,5 à Grand-Bourg.
La majorité des communes (ou regroupements de communes) sont en situation de sous-mortalité. Seules quatre communes sont dans une situation moins favorable : Basse-Terre, Capesterre-Belle-Eau, Pointe-à-Pitre et Grand-Bourg.
A noter qu'une seule commune guadeloupéenne présente un taux inférieur à la moyenne hexagonale, La Désirade.

Mortalité par maladies infectieuses et parasitaires

TCM Guadeloupe : 29,3

TCM France hexagonale : 17,0

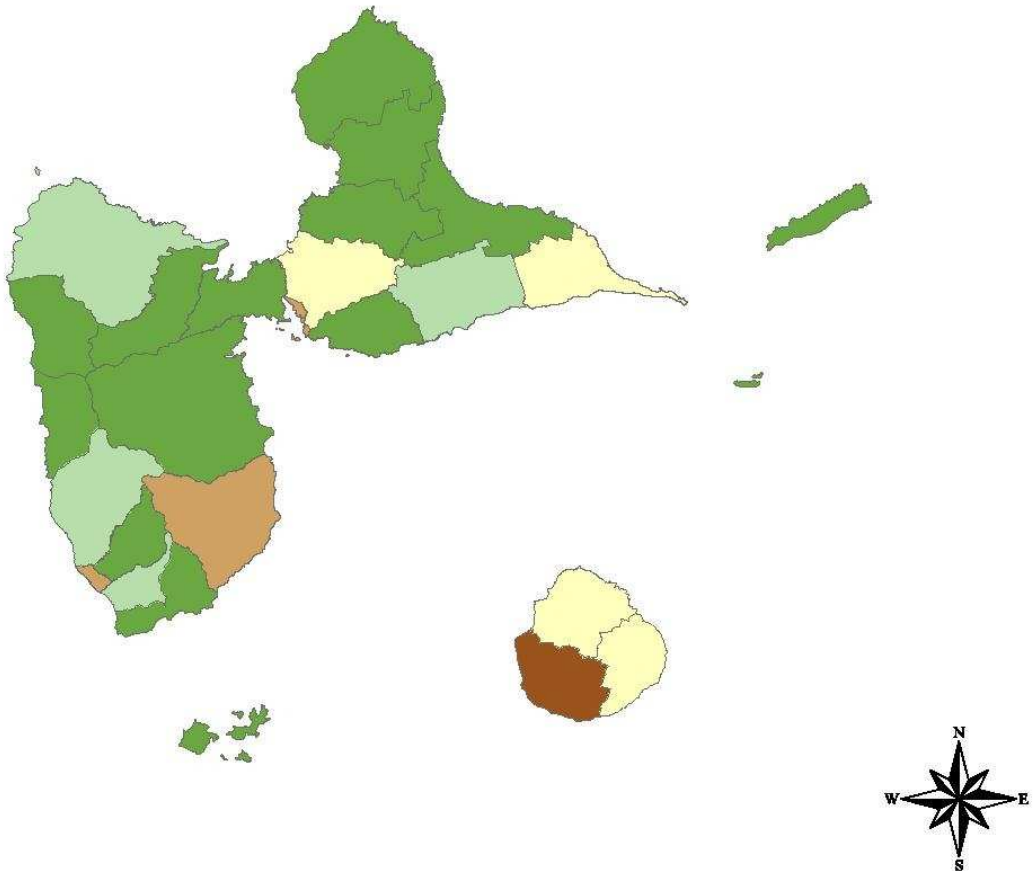

Taux standardisé sur l'âge et le sexe pour 100 000 habitants (2001-2007)

- 9,0 - 27,3
- 27,3 - 31,3
- 31,3 - 37,2
- 37,2 - 46,1
- 46,1 - 59,5

Source : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Guadeloupe

Typologie « Mortalité » (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy)

Afin de présenter de façon synthétique l'ensemble des informations disponibles dans ce document, l'ensemble des indicateurs de cette partie a fait l'objet d'un traitement statistique permettant d'identifier trois classes regroupant des communes à la situation comparable en termes de mortalité :

- **Classe 1** : Zone présentant une sous-mortalité générale et prématurée, notamment par cancers et par pathologies liées à l'alcool.
- **Classe 2** : Zone présentant une surmortalité par cancers des voies aéro-digestives supérieures, pathologies liées à l'alcool et maladies vasculaires cérébrales.
- **Classe 3** : Zone en surmortalité générale et prématurée, notamment par cancers et maladies de l'appareil circulatoire.

Classe 1

Zone présentant une sous-mortalité générale et prématurée, notamment par cancers et par pathologies liées à l'alcool.

Composée de 13 communes (ou regroupements de communes), cette classe totalise environ 241 500 habitants, soit 60 % de la population.
Les communes de cette classe se caractérisent par une sous-mortalité générale et prématurée. La mortalité par cancers y est moins importante, plus particulièrement celle par cancers des voies aéro-digestives supérieures et de la trachée, des bronches et du poumon, que ce soit pour l'ensemble de la population que pour les personnes âgées de moins de 65 ans. Enfin, les taux de mortalité par pathologies liées à l'alcool sont moins élevés qu'au niveau régional.
Les communes de cette classe sont surtout situées dans le nord et l'est de la Basse-Terre ainsi que dans le nord et le sud de la Grande-Terre.

Classe 2

Zone présentant une surmortalité par cancers des voies aéro-digestives supérieures, pathologies liées à l'alcool et maladies vasculaires cérébrales.

Composée de 5 communes (ou regroupements de communes), cette classe concentre environ 45 000 habitants, soit 11 % de la population guadeloupéenne.
Les communes de cette classe ont une mortalité comparable à celle observée au niveau régional pour la plupart des maladies. Cependant, elles ont des taux de mortalité supérieurs au taux régional pour le cancer des voies aéro-digestives supérieures, les pathologies liées à l'alcool et les maladies vasculaires cérébrales.

Cette classe regroupe les communes situées le long de la côte sous le vent, de Bouillante à Gourbeyre, ainsi que Saint-Louis à Marie-Galante.

Classe 3

Zone en surmortalité générale et prématurée, notamment par cancers et maladies de l'appareil circulatoire.

Composée de 8 communes (ou regroupements de communes), cette classe regroupe environ 114 300 habitants, soit 29 % de la population guadeloupéenne.
Les communes de cette classe présentent une mortalité générale et prématurée plus importante qu'au niveau régional. La mortalité par cancers (toutes maladies confondues) y est plus élevée pour l'ensemble des personnes et pour celles âgées de moins de 65 ans. Il s'agit plus particulièrement des cancers de la trachée, des bronches et du poumon. Une surmortalité est observée pour les maladies de l'appareil circulatoire, plus spécifiquement pour les maladies vasculaires cérébrales, que ce soit dans l'ensemble de la population ou dans la sous-population des moins de 65 ans.
Cette classe comprend 3 communes des Iles du sud : Capesterre-de-Marie-Galante, Grand-Bourg et La Désirade. Elle compte également 5 communes (ou regroupements de communes) dispersées sur le territoire de la Guadeloupe continentale : Trois-Rivières/Vieux-Fort, Pointe-Noire, Pointe-à-Pitre, Les Abymes et Petit-Canal.

TYPOLOGIE «MORTALITE»

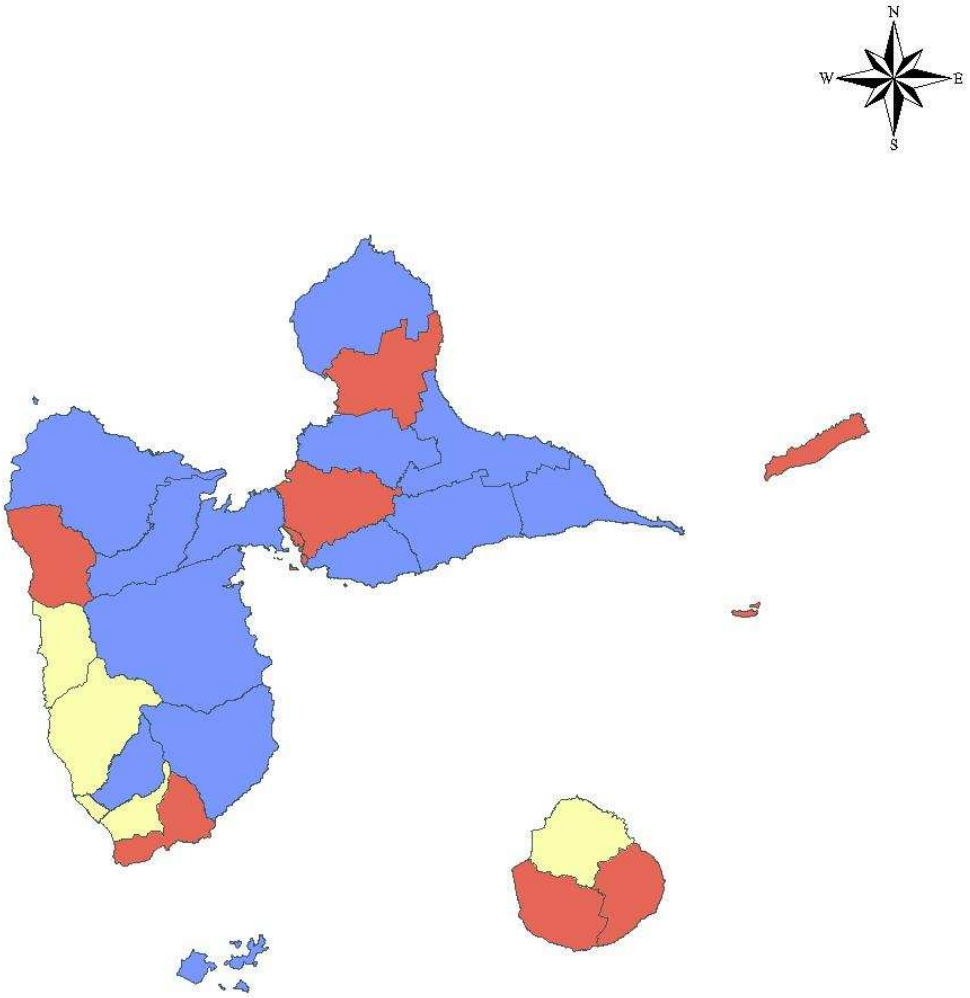

Classe 1 — Zone présentant une sous-mortalité générale et prématurée, notamment par cancers et par pathologies liées à l'alcool

Classe 2 — Zone présentant une surmortalité par cancers des voies aéro-digestives supérieures, pathologies liées à l'alcool et maladies vasculaires cérébrales

Classe 3 — Zone en surmortalité générale et prématurée, notamment par cancers et maladies de l'appareil circulatoire

4ème partie : La Guadeloupe en 3 classes

Typologie de l'ensemble des indicateurs (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy)

Afin de présenter de façon synthétique l'ensemble des informations disponibles dans ce document, l'ensemble des indicateurs a fait l'objet d'une analyse en composante principale (ACP). Ce traitement statistique permet de dégager un nombre restreint de variables synthétiques (appelées "Composantes principales") représentant les relations entre les variables originales et résumant le maximum d'information initiale.

Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a ensuite été effectuée avec pour objectif de regrouper les communes en un nombre restreint de classes homogènes. Elle a ainsi permis d'identifier trois classes regroupant chacune des communes présentant des caractéristiques socio-sanitaires proches entre elles mais distinctes de celles des autres classes :

- **Classe 1** : Zone avec une population bénéficiant fréquemment des prestations sociales ne se distinguant par aucun critère de mortalité ou d'offre de soins.
- **Classe 2** : Zone socialement favorisée, en sous-mortalité et présentant une densité relativement faible d'infirmiers.
- **Classe 3** : Zone avec une population âgée, socialement défavorisée et en surmortalité.

Classe 1

Zone avec une population bénéficiant fréquemment des prestations sociales ne se distinguant par aucun critère de mortalité ou d'offre de soins

Composée de 15 communes (ou regroupements de communes), cette classe concentre 254 200 habitants, soit 63 % de la population guadeloupéenne.

La situation vis-à-vis de l'emploi est difficile dans ces communes. Ainsi, le niveau de chômage y est plus important dans que dans le reste du territoire et la présence d'enfants vivant dans un foyer ne comprenant pas d'actif occupé plus marquée. La population de ces communes est économiquement précaire. Elle bénéficie fréquemment des prestations sociales et plus particulièrement du RMI, de l'API, de l'AAH et l'AEEH. Par ailleurs, les revenus des allocataires de prestations sociales dépendent souvent majoritairement des prestations. Enfin, le taux de naissances vivantes parmi les femmes mineures (12-17 ans) est plus élevé dans ces communes que dans le reste de la Guadeloupe.

La situation en termes de mortalité et d'offres de soins est comparable à celle observée au niveau régional.

Cette classe concentre l'ensemble des communes de Grande-Terre, excepté Saint-François et le Gosier, ainsi que les communes situées sur l'axe ouest reliant Sainte-Rose à Capesterre-Belle-Eau, à l'exception de Saint-Claude et Gourbeyre. Elle compte également une Ile du sud : La Désirade.

Classe 2

Zone socialement favorisée, en sous-mortalité et présentant une densité relativement faible d'infirmiers.

Composée de 8 communes (ou regroupements de communes), cette classe totalise 134 600 habitants, soit un tiers de la population guadeloupéenne.

Les communes de cette classe se caractérisent par une proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus inférieure au niveau régional et par un plus faible rapport de dépendance. Elles présentent une situation socio-économique favorisée. Ainsi, la part de foyers fiscaux non imposés y est inférieure, et donc, le revenu moyen par foyer fiscal est supérieur à la moyenne guadeloupéenne. La population bénéficie moins souvent des prestations sociales (RMI, API, AAH et AEEH) et les revenus des allocataires dépendent moins des prestations que dans le reste du territoire. Le chômage, l'inactivité ainsi que les emplois précaires y sont moins présents qu'ailleurs. C'est également le cas des enfants âgés de moins de 25 ans vivant dans une famille ne comptant pas d'actif occupé. Par ailleurs, la part de familles monoparentales et le taux de naissances vivantes parmi les mineures y sont moins élevés.
Les communes de cette classe se caractérisent par une sous-mortalité générale et prématurée. La mortalité par cancers et par maladies de l'appareil circulatoire (toutes causes confondues) y est moins importante pour les personnes âgées de moins de 65 ans.
Concernant l'offre de soins, ces communes se démarquent seulement du point de vue de la densité d'infirmiers, elle y est plus faible que dans le reste de la Guadeloupe.
Les communes de cette classe sont majoritairement situées en Basse-Terre, à proximité de la préfecture (Saint-Claude, Gourbeyre et les Saintes) et de la sous-préfecture (Baie-Mahault, Lamentin, Goyave/Petit-Bourg). Cette classe comprend seulement deux communes de Grande-Terre : le Gosier et Saint-François.

Classe 3

Zone avec une population âgée, socialement défavorisée et en surmortalité.

Composée de 3 communes, cette classe regroupe 12 000 habitants, soit 3 % de la population guadeloupéenne.
Ces communes se caractérisent par une proportion élevée de personnes âgées de 75 ans ou plus et de personnes seules, avec une part de jeunes de moins de 25 ans plus faible relativement au reste de la Guadeloupe. De fait, le rapport de dépendance y est élevé. La présence d'agriculteurs et d'ouvriers, tout comme celle de jeunes âgés de 20 à 29 ans peu ou pas diplômés, est plus marquée dans ces communes qu'ailleurs. La proportion de foyers fiscaux non imposés est plus élevée dans ces communes et, par conséquence, le revenu moyen par foyer fiscal est inférieur au revenu moyen régional. Malgré le faible niveau de revenu, la part d'allocataires (toutes allocations confondues) y est moins importante, en particulier celle de bénéficiaires des diverses « allocations-logement ». Enfin, les résidences principales sans confort sont plus fréquentes dans ces communes qu'ailleurs.
Les communes de cette classe présentent une mortalité générale et prématurée plus importante qu'au niveau régional. Elles sont particulièrement en surmortalité pour les maladies infectieuses et parasitaires, les pathologies liées à l'alcool, les maladies de l'appareil circulatoire et les cancers des voies aéro-digestives supérieures. Qu'elle soit générale ou prématurée, la mortalité par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements (toutes causes confondues) y est plus élevée qu'au niveau régional, et plus particulièrement celle par accidents de la circulation. Cependant, ces communes sont moins concernées par la mortalité par cancer du sein.
La situation de l'offre de soins dans ces communes est comparable à celle observée au niveau régional.
Cette classe regroupe exclusivement les communes de Marie-Galante.

TYPOLOGIE GLOBALE

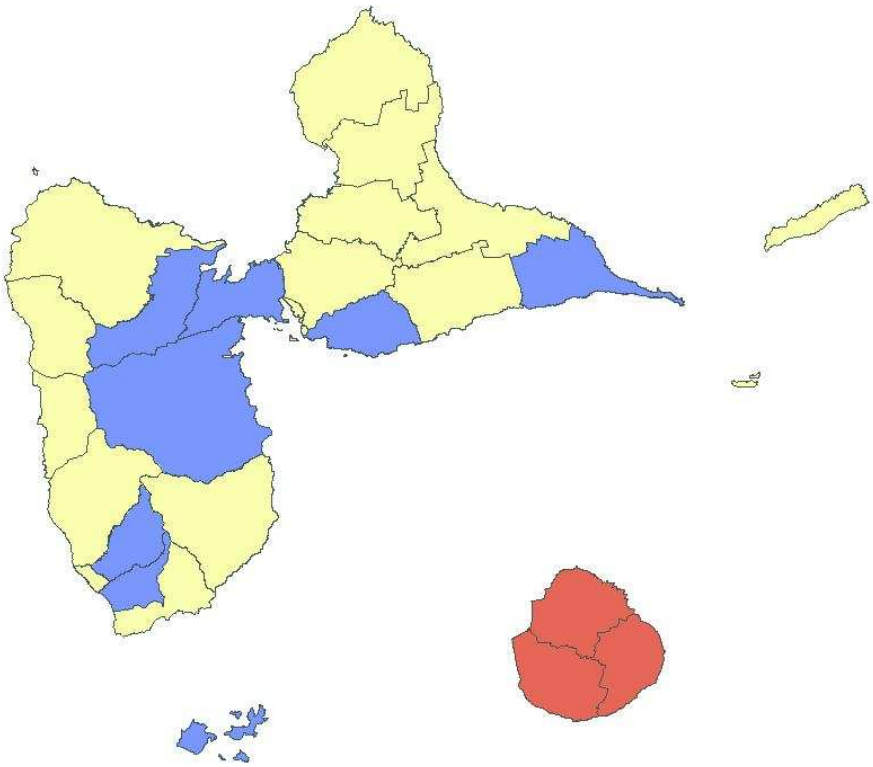

Classe 1 — Zone avec une population bénéficiant fréquemment des prestation sociales, dans la moyenne régionale au regard de la mortalité et de l'offre de soins

Classe 2 — Zone socialement favorisée, en sous-mortalité et présentant une densité relativement faible d'infirmiers

Classe 3 — Zone avec une population âgée, socialement défavorisée et en surmortalité

Bibliographie

Michel E., Jougla E., Hatton F., Chérié-Challine L. Principaux indicateurs de mortalité , CépiDc - IFR69 –Inserm, [En ligne]. http://www.cepidc.vesinet.inserm.fr/inserm/html/pages/Principaux_Indicateurs_fr.htm (Page consultée le 30 septembre 2010)

Trugeon A. , Thomas N., Michelot F., Lemery B. Inégalités socio-sanitaires en France, de la région au canton».Collection Abrégés. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson ; 2010, 280 p.

Annexes

Annexe 1 : Liste des indicateurs

Indicateurs « Population et conditions de vie »

- **Densité de population**

Nombre d'habitants au km² en 2006.
Numérateur : population totale (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : superficie.

- **Population jeune**

Nombre de personnes âgées de moins de 25 ans pour 100 personnes en 2006.
Numérateur : nombre de personnes âgées de moins de 25 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population totale en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Population âgée**

Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus pour 100 personnes en 2006.
Numérateur : nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population totale en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Indice de grand vieillissement**

Nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 65 à 79 ans en 2006.
Numérateur : nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : nombre de personnes âgées de 65 à 79 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Indice conjoncturel de fécondité**

Nombre moyen d'enfants par femme en 2000-2007
Somme des taux de fécondité par âge en 2000-2007 (source : Etat civil-Insee, Fnors)
Remarque : Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là. Il a été calculé à partir de groupe d'âge quinquennal.

- **Fécondité des jeunes femmes de 12-17 ans**

Nombre de naissances vivantes de femmes de 12-17 ans pour 1 000 femmes de 12-17 ans en 2000-2008.
Numérateur : nombre de naissances vivantes de femmes de 12-17 ans en 2000-2008 (source : Etat civil-Insee, Fnors).
Dénominateur : population des femmes de 12-17 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Remarque : le dénominateur a été multiplié par 9 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Fécondité des femmes de 40 à 54 ans**

Nombre de naissances vivantes de femmes de 40 à 54 ans pour 1 000 femmes de ce groupe d'âges en 2000-2008.
Numérateur : nombre de naissances vivantes de femmes de 40-54 ans en 2000-2008 (source : Etat civil-Insee, Fnors).
Dénominateur : population des femmes de 40-54 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Remarque : le dénominateur a été multiplié par 9 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Taux de natalité**

Nombre de naissances vivantes pour 1 000 personnes en 2006.
Numérateur : nombre de naissances vivantes en 2006 (source : Etat civil-Insee, Fnors).
Dénominateur : population des femmes de 40-54 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Personnes de 25 à 59 ans vivant seules**

Nombre de personnes de 25-59 ans seules à domicile pour 100 personnes de 25-59 ans en 2006.
Numérateur : nombre de ménages composés d'une seule personne de 25-59 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population âgée de 25-59 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Personnes de 75 ans ou plus vivant seules**

Nombre de personnes de 75 ans ou plus seules à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus en 2006.
Numérateur : nombre de ménages composés d'une seule personne de 75 ans ou plus en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population âgée de 75 ans ou plus en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Familles monoparentales**

Nombre de familles monoparentales ayant des enfants âgés de 0 à 24 ans pour 100 familles ayant des enfants âgés de 0 à 24 ans en 2006.
Numérateur : nombre de familles monoparentales ayant des enfants de 0 à 24 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : nombre total de familles ayant des enfants de 0 à 24 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Agriculteurs exploitants**

Nombre d'agriculteurs-exploitants pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2006.
Numérateur : nombre d'agriculteurs-exploitants ayant un emploi en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population active ayant un emploi en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Ouvriers**

Nombre d'ouvriers pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2006.
Numérateur : nombre d'ouvriers ayant un emploi en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population active ayant un emploi en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Employés**

Nombre d'employés pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2006.
Numérateur : nombre d'employés ayant un emploi en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population active ayant un emploi en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Cadres et professions intellectuelles supérieures**

Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures pour 100 personnes actives ayant un emploi en 2006.
Numérateur : nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures ayant un emploi en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population active ayant un emploi en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Revenu moyen annuel par foyer fiscal**

Revenus imposables moyens annuels de l'ensemble des foyers fiscaux en 2005.
Numérateur : revenus imposables annuels de l'ensemble des foyers fiscaux en 2005 (source : Direction générale des impôts, Fnors).
Dénominateur : nombre total de foyers fiscaux en 2005 (source : Direction générale des impôts, Fnors).

- **Foyers fiscaux non imposés**

Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu pour 100 foyers fiscaux en 2005.
Numérateur : nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu en 2005 (source : Direction générale des impôts, Fnors).
Dénominateur : nombre total de foyers fiscaux en 2005 (source : Direction générale des impôts, Fnors).

- **Revenu moyen annuel par foyer fiscal non imposé**

Revenus imposables moyens annuels des foyers fiscaux non imposés sur le revenu en 2005.
Numérateur : revenus imposables annuels des foyers fiscaux non imposés sur le revenu en 2005 (source : Direction générale des impôts, Fnors).
Dénominateur : nombre total de foyers fiscaux non imposés sur le revenu en 2005 (source : Direction générale des impôts, Fnors).

- **Chômage**

Nombre de chômeurs pour 100 personnes actives en 2006.
Numérateur : nombre de chômeurs en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population active en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Emploi précaire**

Nombre de personnes de 25-54 ans ayant un emploi salarié autres qu'un contrat à durée indéterminée à temps plein pour 100 personnes ayant un emploi salarié en 2006.
Numérateur : nombre de personnes de 25-54 ans ayant un emploi salarié autre qu'un contrat à durée indéterminée à temps plein en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : ensemble des personnes de 25-54 ans ayant un emploi salarié en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Inactifs**

Nombre de personnes inactives pour 100 personnes âgées de 25 à 54 ans en 2006.
Taux standardisé sur l'âge et le sexe des inactifs de 25-54 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Remarque : taux d'inactivité que l'on observerait dans la population des 25 à 54 ans si elle avait la même structure d'âge qu'une population de référence. On le calcule en pondérant les taux d'inactivité par âge dans la population étudiée par la structure d'âge de la population de référence (en l'occurrence la population France entière au Recensement 2006).

- **Rapport de dépendance**

Nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans en 2006.
Numérateur : nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Enfants vivant dans une famille sans actif occupé**

Enfants de moins de 25 ans vivants dans une famille sans actif occupé pour 100 enfants de moins de 25 ans en 2006.
Numérateur : nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant dans une famille sans actif occupé en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Jeunes non diplômés**

Nombre de personnes de 20-29 ans sorties du système scolaire pas ou peu diplômées pour 100 personnes de 20-29 ans

Numérateur : nombre de personnes de 20-29 ans non élèves-étudiants pas ou peu diplômés en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : population âgée de 20-29 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Ensemble des allocations**

Nombres d'allocataires pour 100 ménages en 2007-2008.
Numérateur : nombre total d'allocataires en 2007-2008 (source : Cnaf, CCMSA, Fnors).
Dénominateur : nombre total de ménages en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Remarque : le dénominateur a été multiplié par 2 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Allocataires dépendant de 50 % à 100 % des prestations**

Nombre d'allocataires dépendant de 50 à 100 % des prestations pour 100 allocataires en 2007-2008.
Numérateur : Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 50 à 100 % des ressources brutes déclarées et des prestations en 2007-2008 (source : Cnaf, CCMSA, Fnors).
Dénominateur : nombre d'allocataires appartenant à la population "champ RUC" (source : Cnaf, CCMSA, Fnors).
Remarque : le dénominateur a été multiplié par 2 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Revenu minimum d'insertion (RMI)**

Nombre d'allocataires du RMI pour 100 personnes âgées de 20 à 59 ans en 2007-2008.
Numérateur : nombre d'allocataires du RMI en 2007-2008 (source : Cnaf, CCMSA, Fnors).
Dénominateur : nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Remarque : le dénominateur a été multiplié par 2 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Allocation parent isolé (API) et monoparentalité**

Nombre de familles monoparentales bénéficiaires de l'API pour 100 familles monoparentales ayant des enfants de 0 à 24 ans en 2007-2008.
Numérateur : nombre de familles monoparentales bénéficiaires de l'API en 2007-2008 (source : Cnaf, CCMSA, Fnors).
Dénominateur : nombre total de familles monoparentales ayant des enfants de 0 à 24 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Remarque : le dénominateur a été multiplié par 2 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Allocation parent isolé (API) et femmes âgées de 15 à 49 ans**

Nombre d'allocataires de l'API pour 100 femmes âgées de 15 à 49 ans en 2007-2008.
Numérateur : nombre de bénéficiaires de l'API en 2007-2008 (source : Cnaf, CCMSA, Fnors).
Dénominateur : nombre total de femmes âgées de 15 à 49 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Remarque : le dénominateur a été multiplié par 2 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)**

Nombre d'allocataires bénéficiant de l'AEEH pour 100 familles ayant des enfants de 0 à 19 ans en 2007-2008.
Numérateur : nombre d'allocataires bénéficiant de l'AEEH en 2007-2008 (source : Cnaf, CCMSA, Fnors).
Dénominateur : nombre de familles ayant des enfants de moins de 0 à 19 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Remarque : le dénominateur a été multiplié par 2 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Allocation aux adultes handicapés (AAH)**

Nombre d'allocataires de l'AAH pour 100 personnes de 20-59 ans en 2007-2008.
Numérateur : nombre d'allocataires de l'AAH en 2007-2008 (source : Cnaf, CCMSA, Fnors).
Dénominateur : population âgée de 20-59 ans en 2006 (source : RP 2006-Insee).

Remarque : le dénominateur a été multiplié par 2 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Densité de logements sociaux**

Nombre de logements sociaux pour 100 ménages en 2008.
Numérateur : nombre de logements sociaux en 2008 (source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, Fnors).
Dénominateur : nombre de ménages en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Allocation logement**

Nombre d'allocataires bénéficiant de l'allocation logement pour 100 ménages en 2007-2008.
Numérateur : nombre d'allocataires de l'ALF, ALS ou APL en 2007-2008 (source : Cnaf, CCMSA, Fnors).
Dénominateur : nombre total de ménages en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Remarque : le dénominateur a été multiplié par 2 pour avoir la même dimension que le numérateur.

- **Résidences principales sans confort**

Nombre de résidences principales sans confort pour 100 résidences principales en 2006.
Numérateur : nombre de résidences principales sans confort en 2006 (source : RP 2006-Insee).
Dénominateur : Nombre total de résidences principales en 2006 (source : RP 2006-Insee).

Indicateurs « Offre de soins »

- **Densité de médecins généralistes libéraux**

Nombre de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en 2008
Numérateur : nombre de médecins généralistes libéraux en 2008 (source : Cnamts (Snir), Fnors, CGSS Guadeloupe).
Dénominateur : population totale en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Déplacement pour consulter un médecin généraliste**

Nombre de patients ayant consulté un médecin généraliste installé en dehors de leur commune de domicile ou des communes limitrophes pour 100 patients en 2008.
Numérateur : nombre de patients ayant consulté un médecin généraliste installé en dehors de leur commune de domicile ou des communes libéraux en 2008 (source : CGSS Guadeloupe).
Dénominateur : nombre total de patients en 2008 (source : CGSS Guadeloupe).

- **Densité d'infirmiers libéraux**

Nombre d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2008
Numérateur : nombre d'infirmiers libéraux en 2008 (source : Cnamts (Snir), Fnors, CGSS Guadeloupe).
Dénominateur : population totale en 2006 (source : RP 2006-Insee).

- **Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux**

Nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants en 2008
Numérateur : nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2008 (source : Cnamts (Snir), Fnors, CGSS Guadeloupe).
Dénominateur : population totale en 2006 (source : RP 2006-Insee).

Indicateurs « Mortalité »

- **Taux standardisé de mortalité en 2001-2007**

Nombre de décès pour 1 000 personnes en 2001-2007.

Taux standardisé sur l'âge et le sexe à partir de la population France entière au recensement de 2006 (source : RP 2006-Insee).

Remarque : pour comparer globalement la mortalité dans des populations différentes, on ne peut utiliser le taux brut de mortalité car il ne tient pas compte des différences de structure d'âge de ces populations. Ainsi une région dont la population est âgée peut avoir un taux brut de mortalité relativement élevé uniquement du fait de sa structure d'âge. Pour éliminer cet effet de l'âge, on utilise des taux standardisés. Le taux standardisé de mortalité est donc le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure d'âge qu'une population de référence. On le calcule en pondérant les taux de mortalité par âge observés dans la population étudiée par la structure d'âge de la population de référence (en l'occurrence la population France entière au Recensement 2006).

Annexe 2 : Effectifs de population

Populations	Période	Guadeloupe	Saint-Martin	Saint-Barthélemy	Territoire 1	Territoire 2	Territoire 3
Ensemble de la population	2006	400 736	35 263	8 256	315 003	85 733	43 519
Population des moins de 25 ans	2006	145 172	14 950	2 282	115 575	29 597	17 232
Population des 75 ans ou plus	2006	22 124	565	308	16 537	5 588	873
Population des 80 ans et plus	2006	12 911	317	180	9 716	3 195	496
Population des 65-79 ans	2006	26 674	1 249	582	20 255	6 419	1 831
Nombre de naissances	2006	6 228	872	93	4 929	1 299	965
Nombre de naissances vivantes de mères mineures	de 2000 à 2008	1 336	nd*	nd	1 076	260	nd
Population des femmes de 12-17 ans	2006	19 616	nd	nd	15 547	4 068	nd
Nombre de naissances vivantes de mères de 40-54 ans	de 2000 à 2008	3 073	nd	nd	2 374	699	nd
Population des femmes de 40-54 ans	2006	46 731	nd	nd	36 427	10 304	nd
Population âgée de 25-59 ans	2006	189 099	nd	nd	148 885	40 214	nd
Nombre de ménages composés d'une seule personne de 25-59 ans	2006	23 404	nd	nd	18 753	4 651	nd
Nombre de ménages composés d'une seule personne de 75 ans ou plus	2006	8 183	nd	nd	6 240	1 943	nd
Nombre de familles ayant des enfants de moins de 25 ans	2006	70 225	6 624	1 164	55 785	14 440	7 788
Nombre de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans	2006	30 905	2 629	172	24 562	6 343	2 801
Population active ayant un emploi	2006	124 289	12 586	4 962	99 158	25 131	17 547
Nombre d'agriculteurs-exploitants ayant un emploi	2006	3 611	60	43	2 788	823	103
Nombre de cadres ayant un emploi	2006	11 986	741	269	9 914	2 071	1 011

Nombre d'employés ayant un emploi	2006	44 638	4 843	1 582	34 833	9 805	6 425
Nombre d'ouvriers ayant un emploi	2006	22 873	2 808	1 055	17 988	4 886	3 862
Nombre de foyers fiscaux	2005	205 607	13 394	696	159 254	46 353	14 090
Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu	2005	148 261	10 099	305	113 998	34 263	10 404
Nombre de chômeurs	2006	50 898	4 008	163	39 028	11 870	4 171
Population active	2006	175 565	16 589	5 139	138 343	37 221	21 728
Nombre de personnes de 25-54 ans ayant un emploi salarié autre qu'un contrat à durée indéterminée à temps plein	2006	22 627	nd	nd	17 482	5 145	nd
Ensemble des personnes de 25-54 ans ayant un emploi salarié	2006	85 009	nd	nd	67 711	17 298	nd
Population des moins de 15 ans et de 65 ans et plus	2006	141 425	11 362	2 136	110 543	30 882	13 499
Population des 15-64 ans	2006	259 310	23 901	6 119	204 460	54 851	30 020
Nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant dans une famille sans actif occupé	2006	43 581	3 578	35	34 007	9 575	3 613
Nombre d'enfants de moins de 25 ans	2006	131 486	13 012	1 820	104 198	27 288	14 832
Nombre de personnes de 20-29 ans non élèves-étudiants pas ou peu diplômés	2006	9 525	nd	nd	7 584	1 941	nd
Population âgée de 20-29 ans	2006	41 363	nd	nd	33 303	8 061	nd
Nombre de ménages	2006	154 140	nd	nd	121 347	32 793	nd
Nombre d'allocataires	de 2007 à 2008	199 176	nd	nd	158 327	40 849	nd
Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 50 à 100 % des ressources brutes déclarées et des prestations	de 2007 à 2008	99 466	nd	nd	77 174	22 292	nd
Nombre d'allocataires appartenant à la population "champ RUC"	de 2007 à 2008	165 376	nd	nd	130 298	35 078	nd
Population âgée de 20-59 ans	2006	210 172	nd	nd	165 937	44 235	nd
Nombre d'allocataires du RMI	de 2007 à 2008	59 023	nd	nd	45 869	13 154	nd

Nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans	2006	103 857	nd	nd	82 594	21 262	nd
Nombre de familles monoparentales bénéficiaires de l'API	de 2007 à 2008	10 989	nd	nd	8 678	2 311	nd
Nombre de familles ayant des enfants de moins de 20 ans	2006	65 344	nd	nd	51 951	13 393	nd
Nombre d'allocataires bénéficiant de l'AEEH	de 2007 à 2008	2 653	nd	nd	2 141	512	nd
Nombre d'allocataires de l'AAH	de 2007 à 2008	14 820	nd	nd	10 713	4 107	nd
Nombre de logements sociaux	2008	28 677	nd	nd	25 111	3 566	nd
Nombre d'allocataires de l'ALF, ALS ou APL	de 2007 à 2008	70 659	nd	nd	57 559	13 100	nd
Nombre de résidences principales	2006	154 140	12 648	3 350	121 347	32 793	15 998
Nombre de résidences principales sans confort	2006	5 325	827	53	3 976	1 348	880
Nombre de médecins généralistes libéraux	2008	251	23	9	193	58	32
Nombre d'infirmiers libéraux	2008	542	25	9	413	129	34
Nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux	2008	236	20	10	184	52	30

** nd : non disponible*

Observatoire régional de la santé de Guadeloupe
1301, Cité Grain d'Or
Circonvallation
97 100 Basse-Terre
Tel : 0590 387 448 Fax : 0590 387 984
Courriel : orsag@wanadoo.fr
Site Internet : http : //www.orsag.org